

Campus adventiste du Salève

Faculté adventiste de théologie

Collonges-sous-Salève

La place de la Parole de Dieu dans le culte israélite à l'époque de l'Ancien Testament

Mémoire présenté en vue de l'obtention
de la Maîtrise en théologie adventiste

Par
Lorena VOINEA

Directeur de recherche : Bernard SAUVAGNAT
Assesseur : Marcel LADISLAS

mai 2004

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon mari Silviu qui a eu le désir d'accomplir mon rêve d'étudier en langue française.

Je désire adresser un grand merci en particulier au directeur de mon mémoire, le professeur Bernard Sauvagnat, pour sa disponibilité, pour son intérêt, pour le travail minutieux qu'il a accompli durant le travail et la rédaction de cette recherche.

Je veux adresser mes remerciements à tous les professeurs qui m'ont enseigné et pour lesquels je garde profond respect et considération. Je veux également remercier Corinne Hauchecorne pour l'aide qu'elle nous a donnée durant les deux années d'étude.

Je désire encore remercier le personnel qui a rendu possible notre séjour au Campus et le personnel de la Bibliothèque qui nous a assuré l'accès aux livres.

Par-dessus tout, je tiens à remercier Dieu pour le privilège qu'il m'a donné de finir mes études de Théologie à Collonges.

Liste des abréviations

av. J.-C = avant Jésus Christ

ap. J.-C = après Jésus Christ

cf. = voir

col. = colonne

éd. = éditeur ou édition

éds. = éditeurs

LXX = version grecque de l'Ancien Testament (la Septante)

p. = page

[s.a.] = sans année

ss. = suivants

v. = verset

vol. = volume ou volumes

TOB = Traduction oecuménique de la Bible

En ce qui concerne les livres bibliques, nous avons repris dans notre travail les abréviations courantes utilisées dans la Bible TOB.

Avant-propos

Le point de départ du sujet de ce mémoire se trouve dans quelques questions qui m'ont interpellée ces dernières années : Comment devrait être organisé le culte dans notre église, pour que son but soit atteint ? La lecture de la Bible se situe-t-elle parmi les éléments constitutifs du culte protestant actuel ? Est-ce que de nos jours, l'intérêt pour la lecture de la Bible lors du culte a diminué ?

Pour éclairer les questions énoncées, j'ai considéré qu'il fallait chercher d'abord dans la Bible la manière de rendre un culte à Dieu et la place que la Parole de Dieu occupe dans le culte. C'est pour cette raison que la Bible occupe une place essentielle dans cette recherche, comme source d'inspiration très ancienne et digne de confiance.

J'ai utilisé aussi des livres de théologie, d'exégèse et d'histoire, des dictionnaires et des encyclopédies, la plupart en français. La bibliographie en anglais est plus restreinte, étant donnée la difficulté que j'ai à lire couramment en anglais.

L'étude faite dans l'Ancien Testament pour trouver la place de la Bible dans le culte m'a apporté des informations précieuses sur l'histoire d'Israël et sur le culte biblique ancien. Le travail intellectuel m'a appris la persévérance et le courage devant les difficultés. Les renseignements accumulés au cours des lectures ont enrichi mes connaissances, m'ont ennobli l'esprit et m'ont ouvert de nouvelles perspectives.

En appuyant l'étude sur une base biblique solide, j'arrive à la fin de cette recherche avec le sentiment d'une grande victoire : une foi en Dieu et dans sa Parole qui ne sera jamais ébranlée. Une valeur pour l'éternité.

Introduction générale

Dans sa signification générale, le culte implique un service public d'adoration où s'établit une relation entre la divinité et l'homme. La spécificité du culte consiste en cette rencontre entre la divinité et l'homme (l'individu ou la communauté) établie dans un temps et dans des circonstances bien déterminées :

« Le culte est l'ensemble des actes sensibles que la communauté ou l'individu accomplissent pour extérioriser leur vie religieuse et entrer en relation avec Dieu, et le culte établit effectivement cette relation. (...), il s'accomplit selon des règles déterminées, le plus possible en des lieux déterminés et généralement en des temps déterminés¹. »

En fonction de la façon de comprendre cette relation, c'est-à-dire le rapport entre le transcendent (la dimension divine, verticale) et l'immanent (la dimension humaine, horizontale)², le culte peut prendre des formes variées d'expression.

Selon la Bible, l'homme doit adorer Dieu *en esprit et en vérité* (Jn 4.23). C'est de cette façon que Jésus résume les caractéristiques essentielles du culte agréable à Dieu. Selon ce principe, le culte ne peut pas être rendu en dehors de la vérité révélée à l'homme à travers la Parole de Dieu, tant dans sa forme que dans son contenu. Cependant, la Bible ne donne pas une description précise du déroulement du culte. Ce que la Bible dit sur le culte consiste plutôt à signaler les éléments essentiels qui composent *le fond* du culte sans fixer de schémas précis sur *la manière* dont le culte était célébré :

« Bien que l'Écriture insiste sur le caractère central du culte dans la vie d'Israël, elle ne nous présente jamais un tableau complet de la manière dont cela se passait³. »

Au-delà des incertitudes concernant la forme d'expression du culte, la Bible nous donne des indices concernant les éléments composants du culte, parmi lesquels **la lecture de la Parole de Dieu** occupe une place importante.

« Le culte est premièrement, prioritairement, le lieu et le temps d'une catéchèse continuée et d'une formation permanente⁴ »

¹ R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 89

² Voir A. KUEN. *Renouveler le culte*. Saint-Légier : Emmaüs, 1994. p. 10-16.

³ A. KUEN. *Le culte dans la Bible et dans l'histoire*. Saint-Légier : Emmaüs, 1993. p. 94

⁴ L. GAGNEBIN. *Le culte à chœur ouvert. Introduction à la liturgie du culte réformé*. Genève : Labor et Fides, 1992. p. 120

Une des sources principales qui montrent la présence de la Bible dans le service de culte, c'est la Bible elle-même. C'est dans le texte de l'Ancien Testament qu'on peut d'abord trouver des attestations concernant le culte tout au long de l'histoire du peuple d'Israël, et c'est dans les écrits du Nouveau Testament qu'on peut trouver des indices concernant le culte dans l'Eglise primitive.

« Nous ne pouvons correctement évaluer ou résoudre les problèmes du présent et du futur qu'à condition d'étudier le passé (...) Cela se justifie en particulier pour la liturgie⁵...»

Dans cette recherche, nous allons diriger notre démarche vers la période ancienne du peuple d'Israël, pour voir comment la Parole de Dieu a été présente dans son culte dès les origines jusqu'au début de l'ère chrétienne.

Le but de ce mémoire est de chercher dans la Bible des récits qui parlent des actes cultuels ou liturgiques, où la Parole de Dieu est proclamée. En suivant le parcours historique du peuple d'Israël dans l'Ancien Testament, on peut distinguer les lieux de culte les plus remarquables qu'il détenait dans les différentes époques de son existence : Les lieux de culte des Patriarches, le Sanctuaire du désert, le Temple de Jérusalem, la Synagogue. C'est autour de ces lieux de culte et de leur époque qu'il faut orienter notre recherche, pour découvrir si la lecture de la Parole de Dieu avait une place dans la liturgie qui y avait lieu.

Les questions essentielles qui intéressent notre recherche sont les suivantes :

Qu'est-ce que la Bible dit sur la manière de célébrer le culte tout au long de l'histoire ancienne d'Israël, dans ses différentes époques ? Quelle est la place de la Parole de Dieu dans le culte de chaque époque ? Est-ce que la lecture de la Parole de Dieu était une pratique habituelle présente dans les lieux spécifiques de culte (Tabernacle, Temple, Synagogue) ? Ou bien est-elle plutôt liée à certains événements célébrés en dehors de ces lieux de culte particuliers ?

Dans le chapitre I nous allons nous arrêter sur *le culte à l'époque des Patriarches*, pour examiner l'origine du culte et les grands principes qui constituent le fondement du culte. Dans le chapitre II, nous allons continuer à étudier le déroulement du culte *en dehors des lieux de culte* particuliers. Le chapitre III sera consacré à l'étude du culte qui a lieu dans *les bâtiments de culte* (Tabernacle, Temple), et le chapitre IV va s'occuper de l'étude du culte de la Synagogue.

⁵ J.A. JUNGSMANN. *La liturgie des premiers siècles*. Paris : Cerf, 1962, p. 9

Au cours de la recherche, nous allons étudier les indices bibliques qui montrent l'utilisation de la Parole de Dieu lors d'un déroulement liturgique, soit dans les lieux particuliers de culte, soit en dehors de ces lieux, à différentes périodes du parcours du peuple d'Israël. Dans chaque chapitre, nous allons examiner la place de la Parole de Dieu dans le culte lors de chaque situation évoquée.

Bien sûr, cette recherche ne traite pas le sujet d'une manière exhaustive. Nous avons parcouru une très grande période de l'histoire du peuple Israël (depuis l'époque des Patriarches jusqu'au début de notre ère), nous nous sommes arrêtés uniquement sur les événements les plus importants de la vie du peuple d'Israël, pour voir comment le culte ancien était organisé et comment la Parole de Dieu y était présente.

Quant à la méthodologie, nous avons orienté la recherche vers les principaux bâtiments de culte en étudiant le type de culte qui s'y déroulait, et vers les événements culturels les plus marquants de l'histoire d'Israël qui se sont développés *en dehors* des bâtiments de culte, en faisant une brève exégèse du texte biblique utilisé comme exemple. Chaque événement étudié a été replacé dans son contexte historique, pour suivre un certain ordre chronologique, sans pour autant en être esclave. Aussi, nous avons essayé de saisir les ressemblances et les différences présentes dans le culte dans chaque période historique ou bâtiment de culte, et de mettre en lumière la continuité de la proclamation de la Parole de Dieu dans le culte, au cours du temps. Quelquefois des tableaux ont été construits pour résumer les idées et pour mieux mettre en évidence certains aspects du culte.

I. Le culte à l'époque des Patriarches

Introduction

L'époque des Patriarches fait partie de la première période de l'histoire d'Israël⁶, et concerne en particulier les trois Patriarches qui sont les ancêtres et les fondateurs du peuple d'Israël : Abraham, Isaac, Jacob⁷. On pourrait ajouter aux noms des Patriarches, Joseph et ses frères, et les dix Patriarches du chapitre 5 de la Genèse, qui appartiennent à l'époque antérieure au déluge⁸. Voici une désignation commune du mot « Patriarche » :

« L'usage courant réserve ce nom à d'illustres personnages, chefs de famille dans les temps primitifs, Noé, Abraham, Isaac, Jacob et ses douze fils, etc...⁹ »

Notre recherche va surtout poursuivre l'histoire des trois patriarches qui ont tracé l'origine du peuple d'Israël : Abraham, Isaac et Jacob.

La société hébraïque patriarcale s'identifie à la famille¹⁰, la relation père-fils étant prédominante. C'est pourquoi, dans les récits bibliques patriarcaux, l'expression « Abraham, Isaac et Jacob » (Gn 24.12) montre la continuité dans la ligne paternelle et le fait qu'ils sont les représentants de la grande famille patriarcale. Les récits sur les Patriarches (Gn 12-50) révèlent qu'ils sont des pasteurs nomades qui habitent dans des tentes et qui voyagent entre les grandes villes du pays de Canaan. Les Patriarches ne sont pas encore un peuple, et ils n'ont pas encore un pays¹¹, ils sont que des étrangers. Ils ont juste la promesse divine d'une terre et d'une postérité, qui revient constamment dans les récits de la Genèse¹² (Gn 12.7).

⁶ Voir R. RENDTORFF. *Introduction à l'Ancien Testament*. Paris : Cerf, 1989. p. 17.

⁷ Voir « Patriarches ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Edité par G. Wigoder. (1993). p. 853.

⁸ Voir H. CAZELLES. «Patriarches». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par H. Cazelles et A. Feillet. Vol. VII (1966). col 82-155.

⁹ H. LESETRE. « Patriarche ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. IV (1928). col. 2184.

¹⁰ Voir A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p. 35.

¹¹ Voir G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 123.

¹² Voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p. 261.

En étudiant les récits qui parlent des trois patriarches, nous allons voir quel est le type de culte qu'ils rendaient à Dieu à cette époque. Puisque c'est la période du début pour l'histoire d'Israël, nous allons examiner quelle est la relation de ce culte avec l'ensemble de la religion du peuple d'Israël. Aussi, nous allons chercher dans quelle mesure la parole de Dieu a une place dans le culte à l'époque des Patriarches.

A. Le culte des Patriarches – origine du culte du peuple d’Israël

L’époque des Patriarches a sa place dans l’histoire du peuple d’Israël et dans l’histoire de son culte. Si on prend en considération le fait que l’époque patriarcale est une période ancienne du culte israélite, il est légitime de retrouver, dans les récits patriarcaux, les aspects essentiels du culte israélite¹³ qui se cristallisent à partir de ce temps ancestral :

- a. C’est le culte du Dieu unique Yahvé qui exclut le culte offert à d’autres dieux.
- b. C’est le culte du Dieu personnel qui établit une alliance avec son peuple.

1. Le culte du Dieu unique

La religion des Patriarches se distingue par l’adoration du Dieu unique Yahvé. La Bible montre que la religion des trois personnages traditionnels des récits patriarcaux (Abraham, Isaac et Jacob) a comme divinité le Dieu unique Yahvé. Les Patriarches prient à Dieu Yahvé (Gn 20.17), ils parlent avec lui (Gn 18.22-33), ils lui bâtissent des autels (Gn 26.25 ; 33.20 ; 35.3), ils lui rendent un culte et offrent des sacrifices (Gn 13.3.4 ; Gn 46.1), ils obéissent sa parole (Gn 22 ; 26.5).

Les textes bibliques montrent l’attachement des Patriarches à Dieu par le fait qu’ils utilisent des formules où le nom du Patriarche est mis à côté du nom du Dieu adoré par le Patriarche.

« Je suis le SEIGNEUR, Dieu d’Abraham ton père, et Dieu d’Isaac. » Gn 28.13

« Que le Dieu d’Abraham et le Dieu de Nahor protègent le droit entre nous. » Gn 31.53

« Puis Jacob s’écria : Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac (...) » Gn 32.10

C’est la raison pour laquelle le récit patriarcal a conservé la formule « le Dieu du père » Gn 31.5 ; Gn 46.3

¹³ Sur ce qui caractérise le culte israélite, voir R. DE VAUX. *Les institutions de l’Ancien Testament*. Vol. II. Paris : Cerf, 1960. p. 90.

« Une caractéristique essentielle de la religion patriarcale est le culte du « dieu du père » qui est invoqué ou qui est cité, ou qui se manifeste comme « le dieu de mon/ton/son père (...) »¹⁴. »

« Cette religion du dieu du père est la formule la plus ancienne que nous puissions atteindre, celle que les ancêtres ont apporté en Canaan¹⁵. »

Les trois sources supposées du Pentateuque (l'Elohiste, la source sacerdotale et le Yahviste)¹⁶ montrent que la religion des Patriarches c'est la religion du peuple d'Israël : Le même Dieu Yahvé se révèle à Moïse et aux Patriarches Abraham, Isaac et Jacob (Ex 3.6,15) ; Le Dieu Yahvé s'est révélé à Abraham, Isaac et Jacob sous le nom d'El Shaddaï (Ex 6.3) ; Enfin, dans le Yahviste, le nom Yahvé apparaît même au temps d'Enosh (Gn 4.26) et dans tous les récits patriarcaux (Gn 12.1).¹⁷

Le culte du Dieu unique Yahvé présuppose l'absence de toute autre forme de culte rendu à d'autres divinités. Le patriarche Jacob ordonne aux membres de sa famille d'enlever tous les dieux étrangers apportés de la Mésopotamie (Gn 35.2-4).

On peut donc conclure que le culte qui caractérise l'époque des Patriarches est rendu exclusivement au Dieu unique Yahvé :

« Le Dieu qui agit dans toutes les circonstances de l'histoire patriarcale, c'est Yahvé. (...) Le Dieu qui a conduit Abraham, Isaac et Jacob, était Yahvé (...) »¹⁸. »

« (...) la tradition ne retient que le culte de El identifié à Yahvéh, dieu personnel d'Abraham¹⁹. »

¹⁴ Voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p. 256.

¹⁵ Voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p. 260.

¹⁶ Notre but n'est pas d'expliquer la composition du Pentateuque ou d'exprimer une telle position par rapport à cette classification propre aux milieux critiques. Nous l'utilisons telle qu'elle est pour montrer que le même Dieu unique Yahvé est présent dans tous les récits patriarcaux. Sur la composition du Pentateuque à partir des quatre documents (L'Elohiste, Le Jahviste, le Deutéronomiste et le Code Sacerdotal). Voir H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée et Cie, 1973. p. 175-244.

¹⁷ Voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p. 255.

¹⁸ Voir G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol. I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 149.

¹⁹ Voir H. CAZELLES. «Patriarches». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par H. Cazelles et A. Feillet. Vol. VII (1966). col 141-156.

2. Le culte du Dieu personnel qui établit l'alliance avec son peuple.

Nous avons peu d'informations sur les pratiques religieuses et les actes cultuels des Patriarches de l'Orient ancien. Les récits patriarcaux désignent trois lieux sacrés importants : Sichem (Gn 12.6-8), Béthel (Gn 28.10-20 ; Gn 35.1-4 ; Gn 35.13,14) et Beer-Shéba (Gn 21.33)²⁰. C'est autour de ces trois lieux sacrés des Patriarches que nous allons mener notre recherche, pour voir si la deuxième caractéristique du culte israélite trouve son origine dans le culte de cette époque.

Les récits patriarcaux qui évoquent un acte cultuel ont un élément distinctif : La manifestation de la présence de Dieu, la théophanie²¹. Les nombreuses appellations²² attribuées à Dieu par les Patriarches, expriment dans leur contenu des expériences religieuses liées à des apparitions de Dieu dans des lieux remarquables de leur parcours.

Dieu apparaît dans la vie quotidienne du Patriarche : il parle avec lui (Gn 32.29), il le dirige (Gn 31.3 ; 35.1), il lui donne des ordres (Gn 26.2), il mange près de lui (Gn 18.8), il lui donne un nom (Gn 35.10)²³. Il ne s'agit pas d'apparitions impersonnelles d'un Dieu inaccessible et étrange. Bien au contraire, on peut observer le rapport personnel qui s'établit entre Dieu et les Patriarches, au cours des événements qui marquent leur vie. Les textes bibliques relatent de nombreuses interventions de Dieu : Lorsque Abraham fait le premier arrêt en Canaan ; Gn18.1 : lorsque Abraham « était assis à l'entrée de sa tente ») ou bien Dieu se révèle à Jacob « lorsqu'il fuyait son frère » (Gn 35.7).

Le Dieu suprême, Yahvé, est un Dieu personnel qui se révèle à l'homme, qui intervient dans sa vie, qui établit un contact direct avec lui, un dialogue (Gn 15.1-7).

²⁰ Sur les lieux de culte des Patriarches, voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p. 115-122.

²¹ Voir R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 97.

²² Le narrateur du récit patriarcal utilise divers noms de Dieu, dont la forme « El » c'est le mot sémite pour désigner Dieu : El Elohé Israël (« Dieu, Dieu d'Israël » Gn 33.19,20) ; El Bet-El (« divinité de Bet-El » Gn 35.7) ; El olam (« Dieu éternel », Gn 21.33) ; El roï (« Dieu qui me voit » Gn 16.13) ; El elyon (« Dieu suprême » Gn 14.18) ; El Chaddai (« Dieu de la montagne » Gn 17.1) Voir « Patriarches ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Edité par G. Wigoder. (1993). p. 853.

²³ Voir H. CAZELLES. «Patriarches». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par H. Cazelles et A. Feillet. Vol. VII (1966). col 141-156.

« Quel que soit le caractère du « document » mis en œuvre dans la Genèse, yahwiste, élohiste ou sacerdotal, ce qui frappe immédiatement le lecteur, c'est le rapport personnel entre le patriarche et son Dieu²⁴. »

« Le Patriarche a un Dieu qui s'occupe personnellement de lui, qui le dirige et le protège (...) C'est donc le Dieu personnel d'Abraham qui est reconnu par ses descendants comme leur propre Dieu personnel²⁵. »

Le fait que Dieu entre en des rapports personnels avec l'homme est pleinement montré dans l'initiative de Dieu de chercher dans l'homme un partenaire dans l'Alliance. L'élément essentiel de l'alliance que Dieu établit d'abord avec Abraham, et ensuite avec Isaac et Jacob, c'est la *promesse*²⁶ - « la clef de voûte des premiers cinq livres de la Bible »²⁷

La promesse faite à Abraham est mentionnée dans trois textes : Gn 12.1-9, Gn 15.1-20 et Gn 17.1-8.

Dans ces trois récits, on peut voir le double contenu de la promesse : un pays et une descendance. En plus de cela, le récit de Gn 17.1-8 contient un troisième élément : une *relation* particulière que Dieu établit avec Abraham²⁸ : « Je serai ton Dieu » (Gen 17.7). Cette promesse faite à Abraham, « Je serai ton Dieu », anticipe la promesse faite à la postérité d'Abraham dans le contexte de la célébration de l'Alliance au Sinai²⁹. Cette fois, la promesse « il sera ton Dieu » n'est plus adressée à un seul individu mais elle a comme destinataire le peuple d'Israël (Dt 26.17). L'alliance que Dieu établit avec Abraham est « perpétuelle » (Gn 17.7). Cette alliance va continuer à se développer avec le peuple d'Israël au cours de l'histoire.

²⁴ H. CAZELLES. « Patriarches ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par H. Cazelles et A. Feuillet. Vol. VII (1966). col 142.

²⁵ Voir H. CAZELLES. « Patriarches ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par H. Cazelles et A. Feuillet. Vol. VII (1966). col 142.

²⁶ Voir G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 121.

²⁷ W. KAISER. « Images for Today : The Torah Speaks Today ». In *Studies in Old Testament Theology. Historical and Contemporary Images of God and God's People*. Edité par R.L. Hubbard. Dallas : Word Publishing, 1992. p. 119.

²⁸ Voir W. KAISER. « Images for Today : The Torah Speaks Today ». In *Studies in Old Testament Theology. Historical and Contemporary Images of God and God's People*. Edité par R.L. Hubbard. Dallas : Word Publishing, 1992. p. 119. ; G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 122-123.

²⁹ Voir G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 122.

B. La place de la Parole de Dieu dans le culte des Patriarches

En parlant du caractère de Dieu dans le Pentateuque, D. Clines révèle un aspect fondamental : Dieu est le principal orateur du Pentateuque. Dans la plupart des chapitres du Pentateuque, à partir de l'Exode 20 jusqu'à la fin de Nombres, il y a les paroles de Dieu comme élément préminent³⁰.

Il faudrait faire une remarque sur deux façons d'être de la Parole de Dieu. En parlant de la Parole de Dieu prononcée dans l'Ancien Testament, C. Westermann lui attribue la qualité d'être *multiforme*³¹, dans le sens où cette Parole comprend plusieurs manières d'être proclamée par Dieu à l'homme. La première classification qu'il propose a comme critère l'événement et le temps où Dieu parle : Dans la vie quotidienne ou bien dans des circonstances particulières.

« Voici comment on peut classer la multitude de paroles divines dans l'Ancien Testament : elles son prononcées ou bien au cours des péripéties de la vie quotidienne ou bien dans la situation particulière du culte³². »

Est-ce que ces apparitions de Dieu aux Patriarches (dont on a déjà parlé) dans des circonstances quotidiennes, sont bien détachés du culte ou bien elles s'enserrent dans un contexte cultuel ? Autrement dit, est-ce que la Parole de Dieu a été adressée aux Patriarches dans un contexte cultuel ?

Nous allons chercher une réponse à ces questions en suivant la deuxième classification de C. Westermann, qui a comme critère le contenu de la Parole de Dieu dans l'Ancien Testament.

On a déjà vu que le patriarche pouvait communiquer directement avec Dieu. Selon la classification citée, les récits patriarcaux renferment deux aspects de la parole de Dieu adressée aux Patriarches :

Il y a d'abord la parole de Dieu qui consiste en des ordres et des préceptes liés à la vie quotidienne, ce qu'on appelle la « parole directive »³³ de Dieu. Cette

³⁰ D.J. CLINES. « Images of Yahweh : God in the Pentateuch ». In *Studies in Old Testament Theology. Historical and Contemporary Images of God and God's People*. Edité par R.L. Hubbard. Dallas : Word Publishing, 1992. p. 91.

³¹ Voir C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985, p.14-25.

³² C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p. 15.

³³ C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p. 21.

parole adressée à Abraham, Isaac et Jacob est résumée habituellement dans des expressions comme : « Dieu dit », « L'Éternel dit », « Dieu parle », etc. Voici quelques exemples :

- Dieu parle à Abraham : « Le SEIGNEUR dit à Abram : « Pars de ton pays, de ta famille... » » (Gn.12.1)

- Dieu parle à Isaac : « LE SEIGNEUR lui apparut, et dit : « Ne descends pas en Egypte, mais demeure dans le pays que je t'indiquerai... » » (Gn 26.2)

- Dieu parle à Jacob : « LE SEIGNEUR dit à Jacob : « Retourne au pays de tes pères... » » (Gn 31.3) ; « Dieu dit à Jacob : debout, monte à Béthel et arrête-toi là. » (Gn 35.1)

Ensuite il y a la parole de Dieu qui a une place plus particulière dans la rencontre du Patriarche avec Dieu : il s'agit de la *promesse* que Dieu fait, qui est désignée comme la « parole annonciatrice »³⁴ de Dieu et qui sera l'élément essentiel de l'Alliance avec les Patriarches.

Tandis que la Parole directive concerne des actions déterminées, précises et limitées, la promesse (« parole annonciatrice ») a un contenu plus profond. Elle a le sens d'une permanence, car elle concerne le début d'une relation entre Dieu et l'homme qui va durer pour toujours. C'est une des raisons pour lesquelles le lieu où Dieu fait des promesses aux Patriarches ne resteront plus des lieux ordinaires.

La Bible relate la manifestation de Dieu dans les trois lieux sacrés mentionnés : Sichem (Gn 12.6,7), Béthel (Gn 28.10-20) et Béer-Schéba (Gn 26.23-25). Le mot « mâquôm » de Gn 28.17 n'a pas ici seulement le sens ordinaire d'« endroit », mais aussi le sens de « lieu de culte »³⁵ A la suite ces manifestations de Dieu, les endroits où Dieu apparaît deviennent des lieux saints, des lieux de culte. La théophanie « institue le lieu saint (Gn 28.18,19) ».³⁶ La présence de Dieu fait qu'un endroit ordinaire devienne lieu de culte. Autour de ces lieux saints, le nom de Dieu sera invoqué et des actes cultuels seront exprimés à l'avenir.

³⁴ C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p.15.

³⁵ Voir R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 119.

³⁶ C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p. 27.

« (...) le lieu de culte sera déterminé par une manifestation de la présence ou de l'action divines (...) On verra que les apparitions divines marquent les lieux de culte de l'époque patriarcale. »³⁷

« Les Israélites attribuaient aux Patriarches la fondation de certains sanctuaires. (...) Ils sont établis là où un élément naturel fait reconnaître la présence du Dieu des Pères (...) là surtout où ce Dieu s'est manifesté par une théophanie »³⁸

L'étude des trois récits qui parlent de la manifestation de Dieu dans trois lieux particuliers montre qu'ils sont construits selon un même schéma³⁹ :

a. La manifestation de Dieu, la théophanie ;

b. L'annonce de la Parole de Dieu. La théophanie « introduit toujours un discours de Dieu. »⁴⁰, c'est-à-dire qu'elle est suivie par la parole de Dieu adressée au Patriarche ;

c. la fondation du lieu de culte.

« C'est, réduit au squelette, le type des récits sacrés de fondation d'un sanctuaire : théophanie, communication divine, instauration du culte⁴¹. »

Voici le déroulement de ces éléments dans les trois récits bibliques mentionnés : Gn 12.6,7 ; Gn 26.23-25; Gn 28.10-20.

³⁷ R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 97.

³⁸ R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 115.

³⁹ Voir R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 116.

⁴⁰ C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p. 26.

⁴¹ R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 116.

Le scéma des récits patriarcaux

Le partenaire de l'Alliance	L'apparition de Dieu	La Parole de Dieu (la promesse)	La construction d'un autel	La fondation du lieu
Abraham (Gn 12.6-7)	"Le SEIGNEUR <i>apparut</i> à Abraham et dit..." (Gn 12.7)	"C'est à ta descendance que je donnerai ce pays..." (Gn 12.7)	"...là, celui-ci éleva un <i>autel</i> pour le Seigneur!..." (Gn 12.7)	Sichem (Gn 12.6)
Isaac (Gn 26.23-25)	"Le SEIGNEUR lui <i>apparut</i> cette nuit-là et dit..." (Gn 26.24)	"Je suis le Dieu d'Abraham, ton père; ne crains pas, car je suis avec toi. Je te bénirai et rendrai prolifique ta descendance, à cause de mon serviteur Abraham." (Gn 26.24)	"Là, Isaac éleva un <i>autel</i> et invoqua le SEIGNEUR par son nom..." (Gn 26.25)	Beerseba (Gn 26.25)
Jacob (Gn 28.10-20)	"Il eut un songe..." (Gn 28.12) "Vraiment, c'est le SEIGNEUR qui est ici et je ne le savais pas!" (Gn 28.16)	"Je suis le SEIGNEUR, Dieu d'Abraham ton père et Dieu d'Isaac. La terre sur laquelle tu couches, je la donnerai à toi et à ta descendance. Ta descendance sera pareille à la poussière de la terre." (Gn 28.13,14)	"... il prit la pierre dont il avait fait son chevet, il l'érigea en stèle et versa de l'huile au sommet." (Gn 28.18)	Béthel (Gn 28.11)

On voit que la Parole de Dieu à l'époque des Patriarches, matérialisée par la *promesse*, a une place centrale dans ces dialogues entre Dieu et l'homme. La promesse, Parole de Dieu adressée aux Patriarches, c'est « le contenu essentiel de l'alliance⁴². »

« La promesse d'un pays et d'une postérité était l'élément essentiel de ces cultes⁴³. »

⁴² G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 121.

⁴³ R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p.173.

Conclusion au chap. I

Nous pouvons conclure que les caractéristiques du culte israélite se retrouvent dans le culte de l'époque des Patriarches. Autrement dit, les deux grands fondements du culte s'établissent à partir de l'époque des Patriarches : c'est le culte du *Dieu unique et personnel*, qui établit une alliance avec l'homme. C'est là que réside le fondement du culte qui va se développer dans des lieux de culte ou bien en dehors des lieux de culte.

« L'historien doit se limiter à ces conclusions restreintes et seulement probables sur la religion patriarcale, mais ce qu'il peut en dire permettra de reconnaître, à côté des développements nouveaux, la continuité de cette religion avec celle de Moïse⁴⁴. »

Nous avons vu la place centrale de parole de Dieu dans les récits patriarcaux. Il ne s'agit pas d'une lecture de la Parole écrite devant une assemblée, mais d'une parole adressée par Dieu lui-même au Patriarche, dans des lieux et à des occasions particulières. Nous avons vu aussi que cette parole de Dieu adressée aux Patriarches institue le lieu de culte où le Patriarche bâtit un autel et où il va revenir pour invoquer le nom de Dieu (Gn 13.4). On peut donc considérer que ces rencontres entre Dieu et les Patriarches établissent des lieux saints dont la fonction principale sera de servir comme lieu de culte pour les générations à venir.

A l'époque des Patriarches, Dieu *parle* aux représentants de la famille patriarcale, en établissant avec eux une Alliance. L'Alliance établie à cette époque c'est juste le début d'une relation continue, dont *le parler* de Dieu va être essentiellement présent au cours de l'histoire, pas seulement en présence d'un individu, mais en présence de la postérité d'Abraham, dans certains lieux et à certaines occasions.

Si à l'époque des Patriarches, l'Alliance a comme élément central la Parole de Dieu, et si l'Alliance va s'établir avec la postérité d'Abraham, la question c'est : Quelle place va avoir la notion d'Alliance, comme traité établi à l'époque des Patriarches, dans la vie cultuelle d'Israël ? Dans les chapitres suivants, nous allons trouver une réponse à cette question.

⁴⁴ R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p. 273.

II. Le culte en dehors des bâtiments de culte

Introduction

Dans ce chapitre nous allons examiner la place de la Parole de Dieu dans un déroulement liturgique qui se passe en dehors des bâtiments consacrés au culte.

Nous allons essayer de répondre à quelques questions : Est-ce qu'il y a des évidences bibliques qui montrent qu'un acte liturgique a lieu en dehors du lieu sacré, à l'occasion de certains événements ? Dans quelle mesure peut-on parler d'une lecture publique de la Loi dans un contexte cultuel, en dehors des lieux de culte ?

Pour répondre à ces questions, nous allons chercher dans l'Ancien Testament des récits bibliques évoquant un acte cultuel qui serait susceptible de contenir dans son déroulement la Parole de Dieu, exprimée en particulier par une lecture publique de la Loi.

A. La fête des Tabernacles

La lecture de la Loi est connue comme « une des pratiques les plus anciennes et les plus caractéristiques de la liturgie juive ».⁴⁵ Une des occasions de lecture de la Loi mentionnées dans la Bible est la fête des Tabernacles. Le texte de Dt 31.10-13 prévoit la lecture de la loi pendant l'année sabbatique, « tous les sept ans, à l'époque de l'année du relâche, à la fête des tabernacles ».

La fête des Tabernacles⁴⁶ était une des trois grandes fêtes annuelles de pèlerinage (Ex 23.14-17) considérées comme « les principales cérémonies du

⁴⁵ « Torah, lecture de la ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Edité par G. Wigoder. (1993). p. 1130.

⁴⁶ La Bible retient aussi d'autres désignations : *la fête des Tentés* ou *des Huttes* (la traduction exacte du mot hébreu *sukkôt* est *huttes* ou *cabanes, tentes*), *la fête de Yahvé* (Lv 23.39 ; Jg 21.19) ou bien, dans les sources les plus anciennes, *la fête de la Recolte* (Ex 23.16 ; 34.22). Voir R. MARTIN-ACHARD. *Essai biblique sur les fêtes d'Israël*. Genève : Labor et Fides, 1974. p. 76 ; H. LESETRE. « Tabernacles (Fête des) ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1961-1963 ; R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 398.

culte⁴⁷. » La fête dure sept jours, plus un huitième jour marqué par la « sainte convocation » Lv (23.33-36).

Pendant sept jours, le peuple devait habiter dans des tentes, pour commémorer le séjour de leurs pères au désert, après être sorti de l'Égypte (Lv 23.34-43). La fête comprend aussi une assemblée cultuelle avec des sacrifices pendant les sept jours (Nb 29). Cette fête était une occasion où tout le peuple d'Israël était invité à participer : la famille, le Lévite, l'orphelin, le serviteur, même l'étranger qui habite en Israël (Dt 16.13.14). Personne n'était exclu de cette assemblée.

Même s'il s'agit d'un événement très important, la Bible ne révèle pas beaucoup d'occasions précises où cette fête aurait été célébrée. Cependant, dans les livres historiques, on peut observer que la fête des Tabernacles a été associée à des événements liturgiques très importants : il s'agit, par exemple, de la consécration du temple de Jérusalem (1 Rois 8 ; 2 Ch 5.2) et de l'assemblée d'Esdras (Ne 8-10)⁴⁸.

Selon le texte de Dt 31.10-13 la lecture de la Loi devant le peuple est prévue « tous les sept ans ». Si on s'arrête seulement au texte biblique du Dt 31.10-13, et surtout sur la fréquence de la lecture de la Loi qui se dégage du texte, on a l'impression que cette lecture avait une place presque négligeable dans le culte ancien. Cependant, le texte n'est pas là pour nous dire que cette occasion était unique. Il ne nous permet pas non plus de conclure sur la fréquence de cette pratique dans l'ensemble de la vie cultuelle du peuple.

1. L'hypothèse de G. von Rad

G. von Rad a lancé l'hypothèse⁴⁹ selon laquelle la fête des Tabernacles aurait eu, dans l'Ancien Testament, le caractère d'une fête d'Alliance ou bien d'un

⁴⁷ J. RENNES. *Le Deutéronome*. Genève : Labor et Fides, 1967. p. 249.

⁴⁸ Voir R. MARTIN-ACHARD. *Essai biblique sur les fêtes d'Israël*. Genève : Labor et Fides, 1974. p. 81.

⁴⁹ Sur la signification de la fête des Tabernacles, deux hypothèses ont été mises en étude : a. La fête des Tabernacles comme fête de l'intronisation de Iahvé (hypothèse proposée par S. Movinckel) et b. La fête des Tabernacles comme fête de l'Alliance (hypothèse proposée par G. von Rad et A. Weiser). Voir H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 205-209. ; R. MARTIN-ACHARD. *Essai biblique sur les fêtes d'Israël*. Genève : Labor et Fides, 1974. p. 81-82.

renouvellement de l'Alliance célébrée d'abord à Sichem, dont le moment essentiel est la lecture de la loi.⁵⁰

« Ces pèlerinages, surtout ceux de la grande fête d'automne, avec leurs sacrifices et la cérémonie du renouvellement de l'alliance, constituaient les sommets de la vie confédérale des tribus. (...) Il semble certain que son contenu principal [du déroulement liturgique] consistait en un engagement solennel envers la loi, expression de la volonté de Yahvé, et prenait chaque fois la forme d'un renouvellement de l'alliance. »⁵¹

Cette hypothèse affirme donc le rapport de correspondance entre la fête de l'Alliance et la fête des Tabernacles. Nous allons étudier deux éléments communs de ces événements, à travers les textes qui évoquent les célébrations de l'Alliance.

- a. L'élément principal qui explique cette correspondance c'est bien *la lecture publique de la Loi*, qu'on retrouve tant à l'occasion de la fête des Tabernacles, que dans les assemblées qui célèbrent l'Alliance :

L'occasion de l'assemblée	Lecture de la loi
<i>La fête des Tabernacles</i>	Lecture publique de la Loi tous les sept ans, pendant la fête des Tabernacles (Dt 31.9-13).
L'assemblée de Sinaï	Proclamation de la Loi par Dieu devant l'assemblée (le Décalogue, Ex 20.1-17) et par Moïse (« Le livre de l'alliance», Ex 24.7).
L'assemblée de Sichem	Lecture de la Loi par Josué devant l'assemblée (Jos 8.34).
L'assemblée de Josias	Lecture de la Loi par Josias devant l'assemblée (2 R 23.2).
L'assemblée d'Esdras	Lecture de la Loi par Esdras, devant l'assemblée (Ne 8.3.7-8).

⁵⁰ G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 26 et 170.

⁵¹ G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 26.

- b. A travers les textes d'Alliance de Sinaï et de Sichem, on peut observer un autre élément commun avec la fête des Tabernacles : le rappel de l'histoire du salut.

<i>La fête des Tabernacles</i>	Pendant sept jours, le peuple devait habiter dans des tentes, pour commémorer le séjour de leurs pères en désert, après être sortis de l'Egypte (Lev 23.34-43)
<i>L'alliance de Sinaï</i>	Dieu rappelle son intervention dans l'histoire du peuple: l'acte de libération de l'esclavage égyptien (Ex 19.4 ; 20.1-2)
<i>L'alliance de Sichem</i>	Josué évoque tout l'itinéraire historique du peuple, accompagné par les interventions de Dieu dès l'appel d'Abraham jusqu'à l'installation en Canaan (Jos 24.2-13)

2. L'hypothèse de G.E. Mendenhall

Jusqu'ici, nous avons étudié la ressemblance entre la fête des Tabernacles et la fête de célébration d'Alliance, et l'hypothèse selon laquelle la fête des Tabernacles serait une fête d'Alliance. Pour avoir une vision plus large, il serait utile d'effectuer un bref regard sur les textes d'alliance du Proche-Orient ancien⁵², d'autant plus que les points étudiés dessus (a. et b.) se retrouvent dans ces traités d'alliance très anciens.

A la suite d'une étude comparative entre les traités d'alliance du Moyen Orient ancien et les textes d'Alliance de la Bible, G. Mendenhall a constaté une certaine analogie au niveau des éléments composants. Autrement dit, le schéma des textes d'alliance se retrouverait dans les textes hittites d'alliance, d'où l'hypothèse que les textes bibliques d'Alliance auraient emprunté ce schéma des traités hittites de vassalité⁵³ qui comprennent:

⁵² Les textes examinés par les commentateurs sont surtout les traités hittites de vassalité des siècles XVe – XIIIe av. J.-C et les traités assyriens du VIIe siècle, av. J.-C. Voir P. BUIS. *La notion d'Alliance dans l'Ancien Testamen.* (Lectio Divina 88) Paris : Cerf, 1976. p. 65.

⁵³ Voir J. BRIEND. *Traités et serments dans le Proche-Orient ancien.* (Supplément au Cahiers Evangile 81) 1992. p. 5.

1. *Préambule, qui inclut le nom du roi* ; 2. *Prologue historique* ; 3. *Stipulations (obligations réciproques)* ; 4. *Dispositions concernant le dépôt du document dans un sanctuaire et sa lecture publique* ; 5. *Liste des dieux témoins*⁵⁴ ; 6. *Les formules de malédiction et de bénédiction*.

Un des aspects importants de ce traité (le 4^e élément) c'est la nécessité de le renouveler de temps en temps en faisant sa lecture publique. En tenant compte de l'hypothèse⁵⁵ énoncée, le document biblique d'Alliance (la *Loi*) lu à l'occasion de la fête des Tabernacles (Dt 31.10-13), est perçu comme un *traité d'alliance* (bien connu dans le monde antique), dont on fait périodiquement la lecture devant le peuple d'Israël.

Cela nous aide à comprendre que le texte d'alliance (la *Loi*) est bien présent dans la conscience du peuple et dans l'histoire : l'Alliance n'est pas une idée abstraite, et la lecture du texte d'Alliance (*la Loi*) n'est pas un artifice littéraire dans la Bible. Dans ce cas, nous avons encore un indice sur la place de la lecture publique de la loi (comme traité d'Alliance entre Dieu et son peuple) dans la vie du peuple d'Israël.

« Il demeure vraisemblable que, dès le début, un bref résumé des termes du contrat a fait partie de la liturgie de l'ancienne Fête de l'Alliance⁵⁶. »

Conclusion :

Bien que la Bible ne nous permette pas de conclure sur l'identité entre les fêtes de célébration de l'alliance et la fête des Tabernacles, et qu'elle ne nous donne pas non plus d'indications plus précises concernant la fréquence et le déroulement de cette fête, ce qui est évident c'est la portée historique du texte

⁵⁴ On considère que l'engagement du vassal devant son propre dieu est plus honnête. Voir L. DELAPORTE. « Hittites ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par L. Pirot et A. Robert. Vol. IV (1949). col 81-82.

⁵⁵ Il s'agit de trois théories principales : a. Selon G.E. Mendenhall, l'Alliance biblique, bien que formulée dès l'origine d'Israël, a comme modèle le traité hittite de vassalité, étant donnée la domination hittite sur la Palestine ; b. L'Alliance biblique a été formulée peu à peu. Elle prend une forme définitive sous le règne de David, qui emprunte les traités hittites utilisés en Syrie. c. L'Alliance biblique est l'œuvre du Déutéronome (fin du VIII^e siècle) dans laquelle on retrouve les traités assyriens. Voir P. BUIS. *La notion d'Alliance dans l'Ancien Testamen*. (Lectio Divina 88) Paris : Cerf, 1976. p. 118-120.

⁵⁶ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*, Paris : Payot, 1966. p. 48.

biblique : Il témoigne de la lecture de la Loi dans un contexte liturgique et dans une époque très ancienne.

« Les sources ne permettent cependant pas d'en retracer le développement historique exact. Si la tradition la fait remonter à l'époque de Moïse (Ex 24.7), le commandement de rassembler le peuple à l'occasion de la septième année pour entendre la Loi (Dt 31.10-13) est la référence la plus ancienne d'une lecture publique de la Torah. »⁵⁷

Nous ne pouvons pas non plus savoir quel est le vrai rapport entre les textes d'Alliance de la Bible et les traités hittites.⁵⁸

D'une part, lorsque Dieu prend l'initiative d'établir une alliance avec Israël, il n'ignore pas les coutumes et les traditions du monde antique où Israël est placé. Dans ce cas, la Loi a été périodiquement lue en Israël devant le peuple en tant que traité d'Alliance, en suivant la tradition hittite.

D'autre part, ce qui fait la spécificité du culte de Yahvé c'est une Alliance entre Dieu et l'homme qui ne peut pas être réduite au schéma des traités orientaux. Elle est unique, car elle est d'origine divine.

⁵⁷ « Torah, Lecture de la ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Edité par G. Wigoder. (1993). p. 1130.

⁵⁸ R. Michaud s'oppose à la théorie de G. E. Mendenhall selon laquelle les textes d'alliance d'Ex 19-24 ont à l'origine le schéma des traités hittites de suzeraineté. Voir R. MICHAUD. *Moïse, histoire et Théologie*. Paris : Cerf, 1979. p. 149-161.

B. La proclamation du Décalogue (Ex 20.1-17)

Pour la première fois, avant d'être déposée dans le sanctuaire, la Loi ou le Décalogue⁵⁹ a été promulgué au Sinaï, « au milieu d'une liturgie cosmique »⁶⁰, par Dieu lui-même, ce qui fait qu'elle est connue dans le langage biblique comme « Parole de Dieu » (Ex 20.1 ; Ex 24.3). La Bible contient deux récits qui parlent de cet événement : Ex 20.1-17 et Dt 5.6-21.

Certainement, cet événement s'inscrit dans un contexte cultuel, dans un déroulement liturgique, étant données les allusions du contexte (Ex 19) à un rituel : la sanctification du peuple avant la rencontre avec Dieu (v.10), la présence de Dieu qui se manifeste devant le peuple « dans l'épaisseur de la nuée » (v. 9), le son des trompettes et le bruit des tonnerres (v.16). Moïse reçoit l'ordre de délimiter le lieu du rassemblement du peuple (v. 17,18 : *au bas de la montagne*). Le temps de cet événement est aussi bien défini (v. 16 : *le troisième jour, le matin*), ce qui fait qu'il est distinct des actions habituelles.⁶¹ Tous les préparatifs sont orientés vers une cérémonie cultuelle spéciale, où Dieu lui-même sera présent.

« Ce qui ressort le plus nettement du chapitre [Ex 19] est le cadre cultuel dans lequel il est placé⁶². »

Le mot hébreu *qahal* utilisé pour désigner l'assemblée du Sinaï, peut désigner aussi la « communauté » (Nb 16.3) ou une « multitude » (Ex 16.3). Dans

⁵⁹ Le terme « Décalogue » qui vient du grec *deka* (= dix) et *logos* (= parole) n'existe pas dans la Bible ; pour la première fois, il apparaît chez Irénée et Clément d'Alexandrie. Dans Ex 34.28 se trouve l'expression « Dix Paroles », que la version grecque des Septante traduit « tous deka logous », d'où le terme « Décalogue ». Voir : F.GARCIA LOPEZ. *Le Décalogue*. (Cahiers Evangile 81) 1992. p. 16 ; J. V. KASTEREN. «Décalogue». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. II (1926). col 1333.

⁶⁰ L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 41.

⁶¹ En parlant du culte en général, C. WESTERMANN affirme qu'il « se déroule en un lieu et à une heure déterminée. Dès lors, il est un événement saint, détaché de la vie quotidienne. » C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p. 241.

⁶² F. MICHAELI. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. p. 168.

le Nouveau Testament, le mot *qahal* est traduit par *ekklésia* pour désigner la même assemblée de Sināi (Ac 7.38).⁶³

Le mot exprime l'idée d'une communauté de culte :

« L'application du terme grec εκκλησία au *qahal* hébreu paraît suivre une ligne strictement religieuse et presque liturgique. L'idée que le mot évoque est celle d'une assemblée du peuple de Dieu, ou celle d'une assemblée du peuple, considérée comme une communauté de culte⁶⁴. »

« (...) en tant que communauté groupée effectivement, *qahal* se lit ordinairement dans un contexte culturel ou liturgique⁶⁵. »

Il s'agit donc d'une communauté rassemblée dans un but liturgique. Dans ce cadre culturel, dont le déroulement liturgique poursuit l'ordre établi par Dieu, la proclamation des Dix paroles, préparée par une série d'actes préalables, est le point culminant pour la communauté. Elle représente le discours de Dieu, le document d'alliance sur lequel se base l'engagement entre Dieu et le peuple⁶⁶. « L'alliance » présentée dans Ex 19.5, n'est plus l'alliance avec un individu (comme en Gn 15.18, l'alliance proposée par Dieu à Abraham), mais avec tout le peuple.

L'événement de la proclamation du Décalogue au Sināi est unique⁶⁷ : Dieu a parlé directement aux hommes, sans aucun intermédiaire, dans un cadre liturgique solennel.

« Le Décalogue est le texte fondamental de toute la loi de l'Ancien Testament. C'est le seul texte que IHWH transmette directement au peuple, sans médiation de Moïse (Ex 20.1)⁶⁸. »

Avant de présenter le Décalogue comme un document écrit, Dieu choisit de l'exprimer oralement, mot par mot, dans des paroles intelligibles.

⁶³ LXX utilise le terme *ekklésia* environ 100 fois. Le terme traduit le plus souvent l'hébreu *qahal* dont le sens de base est « assemblée ». C'est le cas du texte de Luc 7.38, où Etienne parle de l'assemblée d'Israël du désert. Voir G KITTEL. « ekklesia ». In *Theological Dictionary of the New Testament*. Abridged in one volume by G.W. Bromiley. Grand Rapids, Michigan: W.B. Eerdmans, 1985. p. 400-401; Voir aussi A. VACANT. « ekklesia ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. II (1926). col. 1599.

⁶⁴ MIQUEL, P. *Les mots-clés de la Bible : Révélation à Israël*. Paris : Beauchesne, 1996. p. 207.

⁶⁵ L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 57.

⁶⁶ F.GARCIA LOPEZ. *Le Décalogue*. (Cahiers Evangile 81) 1992. p. 12.

⁶⁷ La Bible elle-même exprime l'étonnement face à cet événement singulier. Voir Dt 4.32-33.

⁶⁸ J.-L. SKA. *Introduction à la lecture du Pentateuque. Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*. Bruxelles : Lessius, 2000. p. 74.

L'alliance que Dieu veut accomplir avec l'homme à Sinaï est un acte personnel, qui se définit en termes de relation et qui se réalise à travers les mots. Au-delà du fait que l'alliance est un pacte, un contrat, elle concerne la relation personnelle, l'union de Dieu et de son peuple⁶⁹. Le Décalogue contient « les conditions fondamentales de la relation entre IHHW et son peuple⁷⁰. » C'est de cette façon qu'on retrouve ici les caractéristiques fondamentales du culte de l'Ancien Testament, énoncées dans le chapitre 1. : « C'est le culte du Dieu personnel qui rétablit l'alliance avec son peuple⁷¹. »

« Le Décalogue est donc plus qu'un magnifique résumé de morale religieuse. Il est le plan de jonction le plus intime entre Dieu et l'histoire humaine⁷². »

L'unicité du Décalogue consiste aussi dans le fait que Dieu l'a mis par écrit sur deux tables de pierre (Ex 24.12). Le matériel utilisé montre la valeur permanente des paroles de Dieu, conservées pour être lues par les générations à venir. Les deux tables de la Loi seront déposées dans l'arche du sanctuaire et y resteront jusqu'à la destruction de Jérusalem, en 586, « comme témoignage de la Parole que Dieu adressa à l'ensemble du peuple, au Sinaï⁷³. »

Après avoir entendu le Décalogue, à cause de la crainte d'écouter la Torah de la bouche de Dieu le peuple va demander à Moïse d'être l'intermédiaire entre Dieu et eux (Ex 20.19). C'est par la médiation de Moïse que les autres parties de la Torah seront révélées, durant quarante ans, pour former, finalement, ce qu'on appelle le Pentateuque.^{74 75}

⁶⁹ Voir H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée, 1973. p. 242 et 264.

⁷⁰ J.-L. SKA. *Introduction à la lecture du Pentateuque. Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*. Bruxelles : Lessius, 2000. p. 50-51.

⁷¹ Voir supra, le point 2 du chap. I., p. 10.

⁷² A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p.149.

⁷³ A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p.150.

⁷⁴ Voir A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p. 149-150.

⁷⁵ Une des explications données sur l'histoire de la formation du Pentateuque (et qui d'ailleurs s'oppose à l'hypothèse documentaire de la critique moderne) c'est son origine mosaïque. Le document n'est pas exempt de certaines fautes de transcription, mais sa composition est attribuée à Moïse, auteur inspiré par Dieu. Le livre lui-même contient des indices qui soutiennent l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Voir E. MANGENOT. « Pentateuque ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 63-64.

C. La célébration de l'Alliance

Commentaire [B1] : Ce titre est en corps 15 et en retrait alors que celui qui le précède et qui devrait avoir le même poids dans la structure du travail est en corps 16 et à la marge.

L'étude sur l'époque des Patriarches nous a aidé à comprendre quelle est la place de la Parole de Dieu dans le culte de ce temps très ancien : elle s'identifie à la promesse que Dieu fait à Abraham et à sa descendance.

Cette promesse est l'élément essentiel de l'Alliance établie entre Dieu et la postérité d'Abraham. C'est une alliance qui devrait avoir une continuité au cours de l'histoire, dans la vie culturelle du peuple (Gn 17.7).

Quelle sera la place de l'Alliance, comme traité établi à l'époque des Patriarches, dans la vie culturelle d'Israël ? Quelle sera la place de la Parole de Dieu dans cette l'Alliance « perpétuelle » ?

Nous allons étudier quatre événements où l'Alliance est bien présente : les assemblées de Sinaï, de Sichem, de Josias et d'Esdras. L'importance de ces événements consiste dans le fait qu'ils marquent les grandes étapes de l'histoire du peuple d'Israël, et surtout le parcours de sa relation avec Dieu dans le cadre de l'Alliance.

1. L'Alliance au Sinaï

a. La structure du livre de l'Exode

Le livre de l'Exode, est organisé autour de deux événements fondamentaux : la sortie d'Égypte et l'Alliance du Sinaï. Si on regarde la structure⁷⁶ du livre, elle laisse comprendre que les textes ont un caractère liturgique, et donc ils ont été probablement utilisés dans le culte, avant d'être insérés dans le livre. En parlant de l'organisation du livre de l'Exode, les commentateurs⁷⁷ expliquent la façon dont les traditions littéraires plus anciennes et plus récentes ont été combinées tout au long du processus d'élaboration pour former le texte tel qu'il est dans la Bible⁷⁸. Avant d'être insérées dans l'ensemble, certaines parties de l'Exode auraient donc été rédigées dans une forme primitive, pour servir de textes liturgiques :

« Autour des deux événements centraux de la sortie d'Égypte et de l'alliance du Sinaï, des récits ont été racontés, transmis, répétés dans un but de catéchèse liturgique(...)»⁷⁹. »

C'est la raison pour laquelle on peut parler d'un schéma caractéristique⁸⁰ des textes d'alliance dans Exode 19-24, et donc admettre l'hypothèse d'une utilisation liturgique de ces récits, dans leur forme primitive, au cours des célébrations de l'Alliance du Sinaï:

- a. une description de l'événement historique (Ex 19)
- b. lecture de la Loi (Ex 20 – Ex 23.19)

⁷⁶ Sur la structure du livre de l'Exode, voir J.-L. SKA. *Introduction à la lecture du Pentateuque. Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*. Bruxelles : Lessius, 2000. p. 45-46.

⁷⁷ Il s'agit des représentants de la critique moderne, qui admettent l'hypothèse documentaire de la composition du Pentateuque.

⁷⁸ Il est généralement admis, parmi les milieux critiques modernes, l'hypothèse documentaire selon laquelle le Pentateuque a été composé par plusieurs rédacteurs, à partir de quatre documents d'époques différentes qui ont été compilés (L'Elohiste, Le Jahviste, le Deutéronomiste et le Code Sacerdotal). Sur l'histoire de la formation du Pentateuque selon cette hypothèse, voir H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée et Cie, 1973. p. 175-244 ; J. BRIEND. *Une lecture du Pentateuque. La foi d'Israël dans une histoire* ». In *Cahiers Evangile* 15 (1976). p. 5-7; F. MICHAELI. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. p. 10-11.

⁷⁹ F. MICHAELI. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. p. 17.

⁸⁰ Voir H. RINGGREN. *La religion d'Israël*, Paris : Payot, 1966. p. 207 ; F. MICHAELI. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. p. 14-16.

- c. la cérémonie cultuelle de l'alliance (Ex 24)
- d. les bénédictions et les promesses (Ex 23.20-33).

L'hypothèse affirme donc l'utilisation cultuelle des textes d'Ex 19-24.

« Il n'en reste pas moins, cependant, que le texte d'Ex 19-24 peut fort bien avoir été utilisé dans la célébration liturgique au cours de fêtes ou circonstances occasionnelles, évoquant l'alliance du Sinaï⁸¹. »

b. La conclusion de l'Alliance : Ex 24

Arrêtons-nous sur le chapitre 24 de l'Exode pour étudier l'épisode de la célébration de l'Alliance. En parlant d'Ex 24.1-11, A. Kuen propose d'y voir un modèle de culte dans lequel on peut retrouver les composants essentiels. Parmi les éléments de ce culte, il signale la lecture de la Parole de Dieu faite par Moïse en présence de l'assemblée du peuple (Ex 24.7).

« Avant de transmettre à Moïse les instructions concernant la construction du tabernacle (...) Dieu lui a donné un exemple de ce que devait être un culte qu'il puisse agréer et où il pouvait se rencontrer avec son peuple (...) Un véritable culte devrait contenir tous ces éléments⁸². »

La majorité des commentateurs sont d'accord sur le fait que le texte d'Ex 24 contient deux récits avec deux rituels différents. Ils ont adopté la répartition suivante : Le premier récit comprend les versets 1-2 et 9-11 ; le deuxième comprend les versets 3-8⁸³. Les versets 1-2 et 9-11 parlent d'une rencontre sur la montagne entre Dieu, Moïse, Aaron, Nadab, Abihu et les soixante-dix anciens d'Israël. C'est dans le verset 9 que l'auteur du récit revient à l'idée de ces deux premiers versets⁸⁴.

Entre ces deux passages d'Ex 24 (v. 1-2 et 9-11), s'insèrent les versets 3-8, où le rituel est différent. Il s'agit d'une rencontre entre Moïse et le peuple. Nous allons examiner les versets 3-8 qui semblent être pertinents pour notre recherche.

⁸¹ F. MICHAELI. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. p. 14.

⁸² A. KUEN. *Le culte dans la Bible et dans l'histoire*. Saint-Légier : Emmaüs, 1993. p. 82.

⁸³ Voir F. MICHAELI. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. p. 226-227 ; J.-L. SKA. *Introduction à la lecture du Pentateuque. Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*. Bruxelles : Lessius, 2000, p. 114-115. ; L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer. 1974. p. 52-53.

⁸⁴ Il s'agit d'une technique rédactionnelle très fréquente dans le Pentateuque, la « reprise » Voir J.-L. SKA. *Introduction à la lecture du Pentateuque. Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*. Bruxelles : Lessius, 2000. p. 115-116 ; H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée, 1973. p. 101-103.

Il semble que le texte (v. 3-8) est la suite des chapitres 19-23⁸⁵ où Dieu donne les lois et les ordonnances. De nombreux commentateurs désignent le chapitre 24 comme « la conclusion de l'Alliance » Le verset 3 est formulé de sorte qu'il rappelle les lois qui ont été déjà rapportées dans les chapitres précédents⁸⁶.

Le lieu de cette rencontre est « au bas de la montagne » (v. 4), ce qui rappelle le lieu où le peuple a été convoqué pour la première fois pour écouter la promulgation du Décalogue (Ex 19.17). Les participants humains de ce récit sont Moïse et le peuple entier, qui entrent dans une sorte de dialogue : Moïse annonce au peuple les lois et le peuple répond en prenant un engagement envers Dieu (v. 3). Cela donne l'image de l'assemblée cultuelle dont on a parlé au point B.

Les points essentiels du déroulement de cette réunion sont marqués dans le texte en deux reprises, dans les v. 3 et 7⁸⁷ : D'abord Moïse fait la lecture de la loi, en présence du peuple ; après cela il y a la double réponse du peuple, l'engagement d'obéir à la loi de Dieu qu'il vient d'écouter (v. 3 *debârim*). L'écoute de la Parole de Dieu interpelle les membres de la communauté à tel point qu'ils sont disposés à s'y conformer entièrement et à exprimer librement leur décision (v. 3 et 7).

On a une mention d'une mise par écrit de ces paroles de Dieu, faite par Moïse (v. 4). On a aussi la mention du livre de l'alliance (*sepher haberît*, v. 7, terme qu'on va retrouver dans l'épisode de la réforme de Josias, dans 2 R 23. 2,3,21.⁸⁸ Le texte ne précise pas si les lois que Moïse lit du livre de l'alliance du v. 7 sont celles du Décalogue ou du Code de l'Alliance, mais on sait que le livre de l'alliance comprend à la fois les *debârim* (les Dix Paroles, le Décalogue) et les *mišpâtîm* (règles, coutumes)⁸⁹, et le v. 4 mentionne que Moïse lit les *debârim*.

⁸⁵ Voir F. MICHAELI. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. p. 227.

⁸⁶ « En effet, on peut supposer que le code de l'Alliance Ex 20.22 à 23.33 a été inséré entre la promulgation du Décalogue Ex 20.1-18 et la conclusion de l'Alliance, Ex 24.3-8. « Toutes ces paroles » (*debarim*) d'Ex 20.1 répond manifestement à « toutes ces paroles » (*debarim*) d'Ex 24.3-8 » L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 53-54.

⁸⁷ H. CAZELLES parle du doublet des versets 3 et 7 d'Exode 24. De même, F. MICHAELI dit que « le v. 7 paraît une répétition du v. 3 » Voir H. CAZELLES. *Autour de l'Exode. Etudes*. Paris : Librairie Lecoffre, 1987, p. 147, 160, 322 ; F. MICHAELI. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. p. 227.

⁸⁸ Voir le chapitre « L'assemblée de Josias », p. 39.

⁸⁹ Voir H. CAZELLES *Autour de l'Exode. Etudes*. Paris : Librairie Lecoffre, 1987, p. 139 et 365.

L. Deiss et R. de Vaux⁹⁰ identifient le livre d'alliance du v. 7 au Décalogue.

« En effet, on peut supposer que le code de l'Alliance Ex 20, 22 à 23, 33 a été inséré entre la promulgation du Décalogue Ex 20.1-18 et la conclusion de l'Alliance, Ex 24.3-8. « Toutes ces paroles » (*debârim*) d'Ex 20.1 répond manifestement à « toutes ces paroles » (*debârim*) d'Ex 24.3-8. »⁹¹

En parlant de la structure du chapitre 19 de l'Exode, J.-L. SKA va dans le même sens en montrant les correspondances entre Ex 19.7,8 et Ex 24.3,7⁹².

Le rituel est achevé par des sacrifices et l'aspersion du sang sur l'autel construit par Moïse et sur le peuple, pour ratifier l'Alliance (v. 5-8). Le rituel d'Alliance comprend aussi l'élévation de douze pierres, représentant les douze tribus qui forment la communauté d'Israël. Elles sont dressées comme monuments qui témoignent de l'Alliance entre Dieu et le peuple d'Israël (v. 4. et 5)⁹³.

Nous concluons que le récit d'Ex 24.3-8 concerne un déroulement liturgique où la Parole de Dieu est bien présente, dans son aspect *écrit* (v. 4 et 7) et *oral*, comme lecture en présence du peuple (v. 3 et 7). L'écoute de la Parole de Dieu pousse la communauté à prendre position : L'engagement public d'obéir à Dieu (v. 3 et 7). A cette occasion, la lecture de la Loi faite par Moïse a une place principale dans cette assemblée, car l'alliance entre Dieu et son peuple est fondée sur l'obéissance du peuple à cette Loi (v. 3 et 7).

« Les lois et les règles qui régissaient toute la vie d'Israël dans sa relation d'alliance avec Yahvé étaient en rapport avec le culte : on peut voir clairement au livre de l'Exode aux chapitres 19 et suivants où se trouvent les règles pour ceux qui vivent dans l'alliance⁹⁴. »

⁹⁰ Voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p. 415.

⁹¹ L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer. 1974, p. 53-54.

⁹² Voir J.-L. SKA. *Introduction à la lecture du Pentateuque. Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*. Bruxelles : Lessius, 2000. p. 49.

⁹³ Dans le cadre de la liturgie de Sichem, on va avoir pour la première fois le rassemblement des douze tribus. Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 54.

⁹⁴ A. KAPELRUD. « La tradition et le culte ». In *Tradition et théologie dans l'Ancien Testament* (Lectio Divina 108). Edité par D. KNIGHT. Paris: Cerf, 1982. p. 115.

2. Le renouvellement de l'Alliance : L'assemblée de Sichem, de Josias et d'Esdras

Introduction

Trois épisodes de renouvellement de l'Alliance (il s'agit de l'assemblée de Sichem, de Josias et d'Esdras), célébrées à travers l'histoire du peuple d'Israël, suscitent l'attention par leur déroulement liturgique comparable à celui inauguré au Sinaï.

Dans ces trois célébrations de l'Alliance, il est possible d'observer que le rituel de « l'assemblée type »⁹⁵ de Sinaï est repris à chaque fois dans ses lignes générales, selon le même schéma :

- le rassemblement du peuple
- la Loi donnée au peuple
- la conclusion de l'Alliance avec le peuple⁹⁶.

Nous allons étudier ces trois événements, pour voir, à chaque fois, la place de la lecture de la Loi dans l'ensemble du culte.

a. L'assemblée de Sichem (Jos 24.1-27 ; Jos 8.30-35)

Sichem est déjà connu en Israël comme ancien lieu de culte depuis le temps d'Abraham, car c'est là qu'il a bâti un autel à Dieu, lorsqu'il est arrivé en Canaan (Gen 12.6,7)⁹⁷ ; Sichem est aussi le lieu où Jacob a bâti un autel à son retour de Mésopotamie (Gn 33.18-20). Sichem est bien un lieu de culte où la présence de Dieu a été manifestée tout au long des années. Il pourrait avoir été considéré comme le centre religieux du peuple d'Israël, durant deux siècles, dès l'entrée en Canaan jusqu'à la royauté davidique⁹⁸.

⁹⁵ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 60.

⁹⁶ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 56 et p. 61-74.

⁹⁷ En parlant d'une évolution historique du sanctuaire, A. Vanhoye résume les trois endroits où Abraham a invoqué le nom de Dieu : Sichem, Béthel et Beer-Schéba. Voir A. VANHOYE. *Prêtres anciens, Prêtre nouveau selon le Nouveau Testament*. Paris : Seuil, 1980. p. 39.

⁹⁸ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 63.

L'assemblée de Sichem exposé dans Josué 24, comporte le même schéma de « l'assemblée type » de Sinaï. Nous allons montrer le rapport de l'Alliance du Sichem avec celle de Sinaï⁹⁹ selon le schéma cité.

Premier élément : Le rassemblement du peuple

D'abord il y a le rassemblement de « toutes les tribus d'Israël » (v. 1-2)¹⁰⁰ fait par Josué. Il prend le rôle de Moïse qui, à son tour, a appelé le peuple à la rencontre avec Dieu au Sinaï. Josué introduit le peuple dans la présence de Dieu en invoquant et en citant les paroles de Dieu qui vont être annoncées (Jos 24.2).

Deuxième élément : La Loi donnée au peuple

Nous nous arrêtons d'abord sur un aspect bien présent dans les versets 1-13 : la proclamation des événements historiques, fortement insérée dans le culte¹⁰¹.

Les deux assemblées (de Sinaï et de Sichem) écoutent l'annonce des événements principaux de l'histoire d'Israël : Le texte du Décalogue débute par le rappel de l'acte de libération de l'esclavage égyptien (Ex 20.1), et le texte de Josué évoque tout l'itinéraire historique du peuple, accompagné par les interventions de Dieu, dès l'appel d'Abraham jusqu'à l'installation en Canaan (v. 1-13). Dans les deux récits, la proclamation des interventions de Dieu dans les étapes principales de l'histoire du peuple, fait partie du culte, en tant que « parole de Dieu » : parole *adressée par Dieu* lui-même dans l'assemblée du Sinaï (Ex 20.1) et parole de Dieu *adressée par Josué*, dans l'assemblée de Sichem (« Ainsi parle le SEIGNEUR ...» Jos 24.2).

L'écoute de ces paroles amène le peuple à une prise de position. Josué invite tout le peuple à faire le choix capital : D'un côté il y a le Dieu Yahvé et de l'autre, les divinités païennes. La réponse de l'assemblée de Sichem, (l'engagement de servir Dieu), comparable à celle de l'assemblée de Sinaï (l'engagement d'obéir à Dieu), est donnée à deux reprises, pour montrer l'adhésion totale du peuple à Yahvé (Jos 24.16-18 ; Ex 24.3,7).

⁹⁹ R. DE VAUX *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p 610-611.

¹⁰⁰ Sur l'identité des tribus qui ont été partenaires de Josué dans l'accord établi à Sichem, voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p. 610-614.

¹⁰¹ Voir C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p. 244-245.

« La réponse du peuple alors, et chaque fois qu'était célébrée la fête du renouvellement de l'Alliance, présente de manière univoque, dans la conscience des engagements assumés, le choix pour IHWH sur la base des haut faits de Dieu dans le passé (...) ¹⁰². »

Au Sinaï, la Loi a été promulguée et mise par écrit par Dieu (le Décalogue) et par Moïse (le Code de l'Alliance). A Sichem, la Loi de Dieu est lue et mise par écrit par Josué, devant l'assemblée (Jos 24.25,26).

Le thème de la Loi écrite et proclamée par Josué se retrouve aussi dans Jos 8.30-35. ¹⁰³ Là il y a quelques détails qui parlent davantage de l'événement : la présence de l'arche au milieu de l'assemblée (8.30), la présence d'un auditoire varié (femmes, enfants, étrangers), les montagnes Ebal et Garizim qui entourent le plateau de Sichem (8.33), la proclamation des bénédictions et des malédictions (8.34).

D'après les commentateurs il y a un certain rapport entre les textes de Jos 24, Jos 8.30-35, et Dt 27ss, ¹⁰⁴ ce qui fait que le texte du Dt 27ss est lié aussi à la cérémonie de Sichem, en relatant les bénédictions et les malédictions prononcées dans l'assemblée sur les montagnes qui se trouvent d'un côté et de l'autre de Sichem (Ebal et Garizim).

Les bénédictions et les malédictions sont présentées dans 8.34 comme étant « les paroles de la loi », *écrites* dans « le livre de la loi ». Le texte de Dt 27ss contient l'acte public de la *proclamation* de ces paroles de la loi, suivant l'ordre de Moïse (27.11). Le texte de Dt 27.15-26 a été dénommé « le Décalogue de Sichem. » ¹⁰⁵

Aussi, les trois textes (Jos 24, Jos 8.30-35, et Dt 27) contiennent l'information concernant l'élévation d'un monument commémoratif comme témoin de l'engagement du peuple dans l'Alliance avec Dieu (Jos 24.26 : « une grande pierre » ; Jos 8.30,31 : « un autel de pierres brutes » ; Dt 27 : « un autel de pierres (...) en pierres brutes »).

¹⁰² A. SOGGIN. *Le livre de Josué* (Commentaire de l'Ancien Testament Va). Paris : Delachaux et Niestlé, 1970. p. 173.

¹⁰³ Voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p 612 ; L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 61-62 ; A. SOGGIN. *Le livre de Josué* (Commentaire de l'Ancien Testament Va). Paris : Delachaux et Niestlé, 1970. p. 167.

¹⁰⁴ Voir excursus sur le rapport entre les textes de Jos 24, Jos 8.30-35, et Dt 27ss., p. 56

¹⁰⁵ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 62 et 67.

Les textes font aussi la mention que les paroles ont été *gravées, écrites* sur les pierres de l'autel : Dans Dt 27 l'action est placée au futur (c'est l'ordre donné par Moïse, avant sa mort : Dt 27.12 - « quand vous aurez passé le Jourdain » ; Dt 27.8 – « tu écriras »), tandis que dans Jos 8.32 l'action est liée au moment actuel (c'est Josué même qui écrit). Comme dans l'assemblée du Sinaï, les paroles de la loi sont non seulement proclamées, mais aussi écrites.

Troisième élément : La conclusion de l'Alliance avec le peuple.

A cette occasion solennelle pour l'assemblée de Sichem, l'Alliance du Sinaï a été rétablie, et les douze tribus d'Israël renouvellent leur engagement d'obéir à Dieu. Le document sur lequel se renouvelle l'Alliance à Sichem c'est le même qu'au Sinaï : la loi de Dieu. L'assemblée de Sichem a comme résultat l'engagement de la part du peuple de servir le Dieu Yahwé et d'obéir à sa loi. C'est la première Alliance que le peuple d'Israël célèbre dans la terre promise, Canaan.¹⁰⁶

En parlant du renouvellement de l'Alliance à Sichem, H. Ringgren résume :

« On peut déduire qu'un renouvellement de l'Alliance avait lieu régulièrement à Sichem. Une telle cérémonie ne pouvait que se référer à l'événement du Sinaï¹⁰⁷. »

Le renouvellement de l'Alliance à Sichem reprend bien le schéma d'Alliance du Sinaï, dans l'ensemble comme dans les détails. La lecture de la loi devant l'assemblée est bien présente et placée au milieu de la liturgie de l'Alliance, après la proclamation de l'histoire du salut. Elle est suivie d'une prise de position de la part de l'assemblée, une décision d'obéir à Dieu, et mise par écrit devant le peuple. Elle est le document de base qui conduit à l'engagement du peuple dans l'Alliance avec Dieu.

Pour conclure, nous allons montrer dans un tableau comparatif, les rapports d'analogie qui existe entre l'événement de Sinaï et celui de Sichem, à partir du texte biblique :

¹⁰⁶ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 74.

¹⁰⁷ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 207.

Tableau comparatif des textes d'Alliance :

	L'alliance au Sinaï Ex 19-24	L'alliance à Sichem Jos 24.1-27 ; Jos 8.30-35
1.	Moïse fait le rassemblement du peuple d'Israël au bas de la montagne Sinaï (Ex 19. 2,17,18)	Josue fait le rassemblement de toutes les tribus d'Israël à Sichem (Jos 24.1-2)
2.	La préparation solennelle du peuple avant la rencontre avec Dieu (Ex 19.10,11)	Josué introduit le peuple dans la présence de Dieu en invoquant l'autorité de la parole de Dieu (Jos 24.2)
3.	Dieu rappelle son intervention dans l'histoire du peuple: l'acte de libération de l'esclavage égyptien (Ex 19.4 ; 20.1)	Josué évoque tout l'itinéraire historique du peuple, accompagné par les interventions de Dieu dès l'appel d'Abraham jusqu'à l'installation en Canaan (Jos 24.2-7)
4.	Le document de l'Alliance à Sinaï : la loi de Dieu. (Ex. 24.3,7)	Le document de l'Alliance à Sichem : la loi de Dieu. (Jos 24.25,26)
5.	La Loi a été proclamée par Dieu devant l'assemblée (le Décalogue, Ex 20.1-17) et par Moïse (« Le livre de l'alliance», Ex 24.7)	La Loi de Dieu est lue par Josué devant l'assemblée (Jos 8.34)
6.	La Loi a été mise par écrit par Dieu devant l'assemblée (le Décalogue : Ex 24.12) et par Moïse (« Moïse écrit toutes les paroles de l'Eternel » Ex 24.4)	La Loi de Dieu est mise par écrit par Josué, devant l'assemblée (Jos 24.26)
7.	La mention d'un livre : Le livre de l'Alliance (Ex 24.7)	La mention d'un livre : Le livre de la loi de Dieu (Jos 8.34 ; 24.26)
8.	La loi de Dieu est inscrite par Dieu sur les deux tables de pierre (Ex 24.12)	La loi de Dieu est inscrite sur les pierres de l'autel (Jos 8.32)
9.	Le dialogue Moïse – assemblée. La double réponse du peuple, et son engagement d'obéir à Dieu (Ex 19.8)	Le dialogue Josué – assemblée. La double réponse du peuple et son engagement de servir Dieu (Jos 24.16,21)
10.	L'élévation d'un monument qui témoigne de l'Alliance entre Dieu et le peuple d'Israël : - douze pierres, représentant les douze tribus qui forment la communauté d'Israël (Ex 24. 4,5)	L'élévation d'un monument commémoratif, témoin de l'engagement du peuple dans l'Alliance avec Dieu - « une grande pierre » (Jos 24.26) - « un autel de pierres brutes » (Jos 8.30,31)

b. L'assemblée de Josias (2 R 22-23 et 2 Ch 34)

Les textes bibliques qui évoquent l'assemblée de Josias sont : 2 R 22-23 et 2 Ch 34-35.

Ce qui attire l'attention dans ces deux sources bibliques c'est la remarque faite au début des deux textes (2 R 22.2 ; 23.25,26 ; 2 Ch 34.2) qui résume, dans des mots admirables¹⁰⁸, le règne du Josias (639-608 av. J.-C)¹⁰⁹. Une des raisons pour laquelle l'histoire garde l'image de Josias comme roi idéal, c'est la réforme religieuse qu'il entreprend en 622 av. J.-C¹¹⁰. C'est une réforme d'ordre cultuel, car elle concerne une série de mesures de restauration du culte juif :

- a. La reconstruction du temple comme lieu de culte (2 R 22.4-7).
- b. La centralisation du culte à Jérusalem en ôtant les hauts-lieux dispersés à travers tout le pays de Juda, où persistent les anciens rituels cananéens (2 R 23.8-15,19,20).
- c. La purification du temple des objets et des pratiques idolâtres cananéennes et assyriennes (2 R 23.4-12). La Bible mentionne aussi la destruction des anciens autels qui dataient du temps des Patriarches (Beer-Schéba : 2 R 23.8, Béthel : 2 R 23.15-20), où maintenant le peuple a des pratiques cultuelles idolâtres.

L'assemblée de Josias a lieu en 622, six siècles après l'assemblée de Josué à Sichem. Nous allons reprendre le schéma caractéristique de l'assemblée type de Sinaï¹¹¹ pour en retrouver ses éléments composants dans les récits de l'assemblée de Josias :

- Le rassemblement du peuple
- La Loi donnée au peuple
- La conclusion de l'Alliance avec le peuple

Premier élément : Le rassemblement du peuple (2 R 23.1-3 ; 2 Ch 34.29-32).

¹⁰⁸ « Il fit ce qui est droit aux yeux de l'Eternel, et il marcha dans toute la voie de David, son père ; il ne s'en détourna ni à droite, ni à gauche » (2 R 22.2) ; « Avant Josias, il n'y eut point de roi qui, comme lui, revînt à l'Eternel de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon toute la loi de Moïse ; et après lui, il n'en a point paru de semblable. » (2 R 23.25).

¹⁰⁹ A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p. 516.

¹¹⁰ R. LEBEAU. *Une histoire des Hébreux de Moïse à Jésus*. Paris : Tallandier, 1998. p 131.

¹¹¹ Il s'agit du schéma cité auparavant. Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 75.

En 622, Josias commence l'œuvre de réparation de la maison de l'Eternel. Lorsque les ouvriers exécutent les travaux, le grand prêtre Hilkija trouve dans le temple le livre de la Loi (2 R 22.8). Schaphan, le secrétaire, prend le livre et le lit devant Josias (2 R 22.10). A la suite de cette lecture du livre de la Loi, le roi est extrêmement touché et demande, à travers la prophétesse Hulda, la réponse de la part de Dieu sur les conséquences de la désobéissance du peuple à l'égard des paroles de ce livre. Suite à la réponse reçue, le roi Josias rassemble le peuple pour lui faire connaître les paroles du livre de la Loi. Josias accomplit le même rôle que Moïse et Josué, lorsqu'ils ont rassemblé, respectivement, le peuple d'Israël sorti de l'Egypte et les tribus de Juda. Cette fois, l'auditeur convoqué par Josias à Jérusalem est désigné plus précisément :

« Le roi envoya dire à tous les anciens de Juda et de Jérusalem de se réunir près de lui. Puis il monta à la maison du SEIGNEUR ayant avec lui tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem : les prêtres, les prophètes et tout le peuple, petits et grands. » (2 R 23.1-2)

Les deux sources bibliques montrent que la décision du roi Josias de rassembler le peuple a été prise comme conséquence de la découverte du livre de la Loi (2 R 23.1,2 et 2 Ch 34.29,30). Cette décision a été déterminée non seulement par la découverte d'un livre ancien, ayant une valeur historique, mais par la découverte de son contenu qui a interpellé le lecteur. Le roi se rend compte que le contenu du livre concerne tout Israël (2 Ch 34.21) et donc décide de convoquer la grande assemblée.

Deuxième élément : Dieu donne la Loi à son peuple

Le texte contient des éléments qui font de l'événement un acte cultuel : le lieu choisi pour cet événement c'est bien un lieu de culte, la « maison de l'Eternel » (2 R 23.1-2).¹¹² C'est un événement coordonné par Josias avec un but précis, à un moment bien déterminé. Celui qui fait la lecture du livre c'est Josias, de même que la faisait Josué en tant que dirigeant de l'assemblée de Sichem (Jos

¹¹² Les textes de 2 R 23.2 et 2 Ch 34.30 disent que le roi et le peuple ont monté « à la maison de l'Eternel », sans préciser exactement le lieu où l'assemblée a été placée. On sait que le peuple n'avait pas le droit d'entrer dans le temple. Le texte nous en donne quelques indices : a. Le verset 4 du 2 R 23 montre que les personnes qui entrent dans le temple pour sortir les ustensiles du Baal, à l'ordre du Josias, sont seulement des prêtres ; b. Celui qui trouve le livre de l'alliance dans le temple n'est pas n'importe qui, il est le grand prêtre (2 R 22.8). Nous pouvons donc conclure que, lorsque l'assemblée écoute la lecture du livre de la loi, elle se trouve quelque part en dehors mais à proximité du temple.

24.2). Cet événement très solennel est raconté très brièvement dans 2 R 23.2 et 2 Ch 34.30 :

« (...) Il [Josias] leur fit la lecture de toutes les paroles du livre de l'alliance, trouvé dans la Maison du SEIGNEUR (...) » (2 R 23.2)

« (...) Il [Josias] leur fit à haute voix la lecture de toutes les paroles du livre de l'alliance, trouvé dans la Maison du Seigneur (...) » (2 Ch 34.30)

Selon l'appellation, le « livre de l'alliance » (2 R 23.2) ou bien le « livre de la loi » (2 R 22.8,11) n'est que la Parole de Dieu mise par écrit au cours d'une alliance conclue entre Dieu et Israël à une époque qui précède la monarchie de Josias. Tout au long de notre recherche, nous avons vu la mention du *livre de l'Alliance* (Ex 24.7) et la mention du *livre de la loi de Dieu* (Jos 8.34 ; 24.26). Est-ce qu'il est possible de découvrir quel est le livre lu devant l'assemblée de Josias ? La plupart des commentateurs considèrent qu'il s'agit du Deutéronome.¹¹³

« Mais la suppression des hauts lieux yahvistes et la centralisation du clergé et du culte à Jérusalem s'inspirent évidemment du Deutéronome qui est, quant à son fond, ce « Livre de la Loi » retrouvé dans le Temple en 621¹¹⁴. »

« Or, avec Josias et la mise en vigueur du Deutéronome, les choses changent. Josias tient en main la volonté de Yahvé, sous l'aspect d'un livre et, dès lors, un pas décisif est franchi dans la formation d'un canon normatif¹¹⁵. »

Il y a donc un lien entre la loi deutéronomique et la réforme de Josias. Voici quelques indices trouvés dans le texte biblique :

a. La réforme de Josias est essentiellement cultuelle et elle a comme but la suppression des lieux de culte païens et la concentration du culte de Yahvé dans un lieu unique de culte. « Un seul Dieu, un seul lieu de culte » serait la devise de la réforme de Josias. Cet aspect pourrait être mis en relation avec l'idéal du Deutéronome¹¹⁶ qui promouvait l'unicité de Dieu Yahvé (Dt 6.4-6 ; Dt 10.12-13) et l'unité du culte (Dt 12. 4-6 ; 11-14) : dès que le peuple d'Israël sera arrivé en Canaan, le culte devra se concentrer dans un lieu unique, choisi par Dieu, pour que le peuple ne soit pas attiré par les lieux de culte païens.

¹¹³ Par contre, il n'y a pas un accord entre les exégètes sur la partie du Deutéronome qui a été lue par Josias. Voir P. BUIS. *Le livre des Rois*. (Cahiers Evangile 86) 1993. p. 42.

¹¹⁴ R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 184.

¹¹⁵ G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 75.

¹¹⁶ Voir R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 185.

« Un des traits de la Loi (Torah) deutéronomique est de concentrer toute la vie culturelle au sanctuaire unique. C'est un moyen d'abolir les rites païens¹¹⁷. »

Autrement dit, la lecture du livre de Deutéronome par Josias devant le peuple, conduit à la réforme culturelle en Juda. Dans ce cas, la chronologie des événements¹¹⁸ serait celle décrite en 2 R 22-23.

b. Un autre élément qui montre que le livre trouvé dans le temple serait le Deutéronome se trouve dans la réponse de la prophétesse Hulda : Des malédictions¹¹⁹ sont écrites dans le livre de l'alliance. Cela nous fait penser au chapitre 27 du Deutéronome qui contient les malédictions.

« Ainsi parle le SEIGNEUR : Je vais amener un malheur sur ce lieu et ses habitants, accomplissant toutes les paroles du livre que le roi de Juda a lu. » 2 R 22.16

« Ainsi parle le SEIGNEUR : Je vais amener un malheur sur ce lieu et ses habitants, accomplissant toutes les malédictions inscrites dans le livre qu'on a lu devant le roi de Juda. » 2 Ch 34.24

Quelle que ce soit la chronologie de la réforme de Josias, les deux récits (2 R 22-23 et 2 Ch 34) renferment les mêmes événements qui se déroulent l'un après l'autre, dans une succession logique. Parmi ces éléments, la découverte du livre de la loi a une place centrale, et elle est étroitement liée à la réforme.

c. Pourquoi s'agit-il d'une « découverte » ?

L'événement qui se passe en 622 av. J.-C. a rayonné dans tout le pays. La réforme a été mise en marche non seulement dans le pays de Juda, mais dans tout le pays d'Israël (2 Ch 34.7.9). Le texte mentionne « les villes de Manassé, d'Ephraïm, de Siméon, et même de Nephtali » (2 Ch 34.6) et aussi « les villes de Samarie » (2 R 23.19), où se trouvait Béthel¹²⁰, le sanctuaire que Josias détruit (2 R 23.15-20).

¹¹⁷ J. RENNES. *Le Deutéronome*. Genève : Labor et Fides, 1967. p. 248.

¹¹⁸ Les deux récits de la réforme (2 R 22-23 et 2 Ch 34) ont les mêmes éléments mais un ordre différent : Dans le texte de 2 R 22-23, la réforme est placée après la découverte du livre de la Loi, tandis que dans le texte de 2 Ch 34 la réforme précède la découverte du livre. Soit la réforme est « couronnée » par la découverte du livre, comme point culminant, soit la découverte du livre déclenche la réforme. F. Michaeli conclue que l'œuvre réformatrice se serait accomplie « en deux temps, avant et après la découverte du livre. » Voir : F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie*. (Commentaire de l'Ancien Testament XVI). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 242-244 ; P. ABADIE. *Le livre des Chroniques*. (Cahiers Evangile 87) 1993. p. 59.

¹¹⁹ Voir P. BUIS. *Le livre des Rois*. (Cahiers Evangile 86) 1993. p. 41-42.

¹²⁰ Au 7^e siècle, Béthel appartenait à Samarie. Voir P. BUIS. *Le livre des Rois*. (Cahiers Evangile 86) 1993. p. 41-43.

Si le contenu du livre était mis en pratique par les contemporains, il n'aurait pas produit un si grand étonnement. Mais la « découverte » intéresse, en fait, le contenu du livre, et c'est pour cela qu'une lecture publique s'organise. C'est comme si une vérité capitale avait manqué pendant des années, à tel point qu'elle a été oubliée, mais finalement récupérée.

« La réforme de Josias se fit à cause d'un livre, et le Deutéronome insiste tout particulièrement sur le livre de la Loi : le roi doit l'étudier et s'y conformer (17, 18 s.), les lévites doivent le conserver et le lire en public (31, 11 et 26), le peuple, enfin, doit observer tous ses commandements et tous ses préceptes (30,10)¹²¹. »

Troisième élément : La conclusion de l'alliance avec le peuple

« Debout sur l'estrade, le roi conclut devant le SEIGNEUR l'alliance qui oblige à suivre le SEIGNEUR à garder ses commandements, ses exigences et ses lois de tout son cœur et de tout son être, en accomplissant les paroles de cette alliance, qui sont écrites dans ce livre. Tout le peuple s'engagea dans l'alliance. » 2 R 23.3

Le texte montre que les personnes qui participent à la conclusion de l'Alliance à Jérusalem sont : l'Éternel, le roi et l'assemblée. L'alliance n'inclut pas seulement le royaume de Juda, mais aussi le royaume du Nord. Ainsi, Josias réalise « le retour spirituel du Nord au patrimoine du monothéisme »¹²²

Après avoir lu les paroles du livre de l'alliance, c'est d'abord le roi qui s'engage devant le public à obéir à ces paroles du livre, à servir Dieu d'une manière absolue, « de tout son cœur et de toute son âme » (2 R 23.3). Tout le peuple poursuit l'exemple du roi en s'engageant sans réserve à suivre Dieu.

Pour conclure, voici le déroulement de l'assemblée de Josias selon le schéma de l'assemblée type de Sinaï :

¹²¹ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 315

¹²² A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p. 520

Tableau comparatif : L'assemblée de Sinaï et l'assemblée de Josias

<i>L'assemblée de Sinaï</i>	<i>L'assemblée de Josias</i>
Le rassemblement du peuple. (Ex 19. 2,17,18)	« Le roi envoya dire à tous les anciens de Juda et de Jérusalem de se réunir près de lui. Puis il monta à la maison du SEIGNEUR ayant avec lui tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem : les prêtres, les prophètes et tout le peuple, petits et grands (...) » (2 R 23.1-2)
La Loi donnée au peuple. (Ex 20.1-17 ; Ex 24.4)	« (...) Il [Josias] leur fit la lecture de toutes les paroles du livre de l'alliance trouvé dans la Maison du SEIGNEUR (...) » (2 R 23.2)
La conclusion de l'Alliance avec le peuple. L'engagement d'obéir à Dieu. (Ex 19.8 ; 24.3.7)	« Debout sur l'estrade, le roi conclut devant le SEIGNEUR l'alliance qui oblige à suivre le SEIGNEUR à garder ses commandements, ses exigences et ses lois de tout son cœur et de tout son être, en accomplissant les paroles de cette alliance, qui sont écrites dans ce livre. Tout le peuple s'engagea dans l'alliance. » 2 R 23.3

Le document d'Alliance sur lequel se base l'engagement du roi et du peuple d'obéir à Dieu, c'est la Parole de Dieu écrite, « le livre de l'alliance » concrétisée en des *commandements* et *lois* (2 R 23.3). Encore une fois dans l'histoire d'Israël, le renouvellement de l'Alliance entre Dieu et son peuple a comme élément central la lecture de la Parole de Dieu devant l'assemblée.

c. L'assemblée d'Esdras

Considérés comme un seul ouvrage¹²³, les livres de Néhémie et d'Esdras mettent en lumière la période postexilique de l'histoire du peuple d'Israël. Précisément, il s'agit d'abord du premier retour de la captivité babylonienne, autorisé par le roi des Perses Cyrus (Es 1.2-4) et accompli par Zorobabel et Josué

¹²³ Voir G. ARCHER. *Introduction à l'Ancien Testament*. Saint-Légier : Editions Emmaüs, 1991. p. 457.

(538 av. J.-C), et du deuxième retour, autorisé par le roi Artaxerxes et accompli par Esdras en 458 av. J.-C. (Esd 7.12-26).¹²⁴

C'est une étape historique très importante pour le peuple d'Israël, lors de laquelle se déroule le rétablissement du peuple en Israël avec toutes les implications sur le plan social et religieux. Parmi eux, la restauration du culte à Jérusalem occupe une place très importante.

Dans la septième année de son règne (Esd 7.7), le roi de Perse Artaxerxès montre une attitude très favorable envers le peuple juif : il autorise Esdras à organiser le départ de tous les hébreux qui désirent quitter Babylone et rentrer en Israël. Tout cela pour accomplir une mission très importante qui comporte, entre autres, un aspect d'ordre cultuel : La reconstruction de Jérusalem et la réorganisation du culte.

Un des points importants de la mission d'Esdras à Jérusalem est la lecture solennelle de la loi, qui se trouve dans les chapitres 8 – 10.31 de Néhémie. Même si la chronologie des événements présentés dans les deux livres (Esdras et Néhémie) pose encore des problèmes¹²⁵, nous allons situer l'assemblée d'Esdras selon le texte biblique, dans la 7^e mois de la 20^e année du roi Artaxerxes (Ne 1.1 ; 2.1 ; 7.73 ; 8.2), un mois après l'achèvement des travaux de reconstruction de la muraille (Ne 6.15).

Nous allons reprendre les éléments du schéma de l'assemblée type de Sinaï et nous allons chercher si ces éléments se retrouvent dans l'assemblée d'Esdras.

Premier élément : Le rassemblement du peuple

« Tout le peuple, comme un seul homme, se rassembla sur la place qui est devant la porte des Eaux, et ils dirent à Esdras, le scribe,

¹²⁴ Voir F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI) Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 252 et 287.

¹²⁵ Le verset d'Esd 7.7 nous informe sur la période où Artaxerxes accorde à Esdras le droit de quitter la Perse pour Judée : « la septième année du roi Artaxerxes » (Esd 7.7) S'il s'agit d'Artaxerxe I-er dit Longuemain, qui règne de 465 à 424, l'arrivée d'Esdras à Jérusalem se passe en 458 (c'est la 7^e année de son règne). Par contre, s'il s'agit d'Artaxerxe II Mnemon (405-359), la date de l'arrivée d'Esdras à Jérusalem serait l'an 398. La lecture de la loi a lieu treize ans après l'arrivée d'Esdras à Jérusalem. Voir : F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI) Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 284, 289 ; Voir aussi P. ABADIE. *Le livre d'Esdras et de Néhémie*. (Cahiers Evangile 95) 1996. p. 32.

Sur la chronologie des événements du livre d'Esdras et de Néhémie, voir aussi G. ARCHER. *Introduction à l'Ancien Testament*. Saint-Légier : Editions Emmaüs, 1991. p. 457-459.

d'apporter le livre de la loi de Moïse que le SEIGNEUR avait prescrite à Israël. Le prêtre Esdras apporta la Loi devant l'assemblée, où se trouvait les hommes, les femmes et de tous ceux qui étaient à même de comprendre ce qu'on entendait. C'était le premier jour du septième mois. » (Ne 8. 1 – 2)

Le lieu du rassemblement est bien marqué : à Jérusalem, « sur la place qui est devant la porte des Eaux » (Ne 8.1). Dans Néhémie 3.26, la « porte des eaux » est une des portes rebâties dans l'ensemble des murs de la ville de Jérusalem. C'est donc *devant* la porte des Eaux que le peuple se rassemble. Certains historiens affirment que cela se passe en marge du Temple, dans les rues, sur la place publique ou bien dans le parvis du Temple¹²⁶.

On sait que le Temple, à la différence du Tabernacle, était construit de telle manière que le peuple pouvait y entrer : il était entouré, à l'extérieur, du « Parvis des Gentils », l'endroit où même les païens pouvaient accéder et circuler librement. Il est possible donc, que le peuple soit rassemblé dans le parvis du Temple, mais on se demande si ce parvis avait suffi pour une telle grande assemblée. Une autre indication géographique serait : « Entre l'enceinte et la façade sud du temple¹²⁷ » En tout cas, on peut certainement affirmer que cette assemblée se déroule sur une vaste place, qui pourrait être une cour externe¹²⁸, à proximité du Temple.

On peut observer aussi l'universalité de cette assemblée, dont les participants sont des hommes et des femmes, « tous ceux qui étaient à même de comprendre¹²⁹ », « tout le peuple¹³⁰ » (Ne 8.1,2).

Deuxième élément : Dieu donne la Loi à son peuple (Ne 8.1-8 et 13-18).

¹²⁶ Voir A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p. 631 et 657 ; F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 334.

¹²⁷ C.L. BENOIT. *Esdras-Néhémie Esther*. (A la découverte de la Bible). Vennes sur Lausanne : Ligue pour la découverte de la Bible, [s.a.]. p. 76.

¹²⁸ C. MEYERS. « Temple, Jérusalem ». In *The Anchor Bible Dictionary*. Edité par D. N. Freedman. Vol. VI. (1992). p. 364.

¹²⁹ Plusieurs commentateurs supposent qu'il s'agit d'enfants, à partir de l'âge où ils sont susceptibles de comprendre.

¹³⁰ Selon A. et R. NEHER il s'agit d'environ 50 000 hommes et probablement autant de femmes. Le chiffre pourrait être véridique, si on tient compte, par exemple, que le premier retour des exilés (Esd 1-2) compte « quarante-deux mille trois cent soixante personnes, sans compter leurs serviteurs ... » (Esd 2.64-65), mais il est difficile à comprendre comment cette multitude arrive à écouter et entendre la lecture de la loi. Nous ne savons pas le nombre de participants, mais d'après le texte biblique, on peut supposer qu'il a été assez grand. Voir A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p. 631.

La lecture de la loi comprend deux parties :

- a. Le premier jour de l'assemblée, Esdras fait une première lecture (v. 1-8) accompagnée d'une explication sur le sens ;
 - b. Dans les sept jours suivants se célèbre la fête des Tabernacles, à l'occasion de laquelle se fait la lecture et l'explication de la loi (v. 13-18)¹³¹.
- a. Le premier jour de l'assemblée

Le texte qui parle du premier jour de l'assemblée (v. 1-8) a un caractère liturgique remarquable en donnant des détails très précis : Esdras est installé sur une estrade, pour qu'il puisse être vu et entendu par toute l'assemblée (Ne 8. 5). Il a dans ses mains le livre de la loi. Du haut de l'estrade, il *ouvre* le livre et il en *fait la lecture*. Le temps accordé à la lecture est très long : « depuis l'aube jusqu'au milieu de la journée (Ne 8. 3). Malgré cette durée très longue de la lecture, le peuple reste très attentif pendant des heures. Pendant la lecture, « tout le peuple se tint debout », ce qui signifie un certain ordre établi pour le développement de la lecture de la loi en bonnes conditions. Le même idée découle du Ne 9.3 : « Ils se levèrent à leur place, et on lut ... ». Il est possible que l'assemblée soit divisée en groupes¹³² pour faciliter l'écoute de la Parole.

On a aussi la mention d'une bénédiction, de l'« Amen » liturgique prononcé par toute l'assemblée et de la prosternation du peuple devant Dieu en signe d'adoration (Ne 8.6).

« Il lut dans le livre, sur la place qui est devant la porte des Eaux, depuis l'aube jusqu'au milieu de la journée, en face des hommes, des femmes et de ceux qui pouvaient comprendre. Les oreilles de tout le peuple étaient attentives au livre de la loi. Le scribe Esdras était debout sur une tribune de bois, qu'on avait faite pour la circonstance ...» Ne 8. 3, 4

« (...) Esdras ouvrit le livre aux yeux de tout le peuple, car il était au-dessus de tout le peuple, et lorsqu'il l'ouvrit tout le peuple se tint debout. Et Esdras bénit le SEIGNEUR, le grand Dieu, et tout le peuple répondit : « Amen ! Amen ! » en levant les mains » Ne 8.5,6

Le texte ajoute une dimension nouvelle : La lecture est suivie par une explication de la loi. Ceux qui avaient la fonction d'instruire, de faire comprendre la

¹³¹ Voir cette division dans F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie*. (Commentaire de l'Ancien Testament XVI). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 336.

¹³² Voir C.-J. BARBER. *Néhémie ou l'art de diriger*. Miami, Florida : Editions Vida, 1984. p. 120.

loi au peuple, c'étaient les Lévites et aussi Esdras, en tant que prêtre et scribe (Ne 8.7, 8,13,14). Le texte insiste sur cette activité qui accompagne la lecture de la loi. Il s'agit d'abord d'une traduction : La loi qui est écrite en hébreux doit être traduite pour la plupart en araméen, langue parlée après l'exil.¹³³ Il s'agit aussi d'une explication, d'un commentaire de la loi, pratique qui commence à se développer pendant l'exil à Babylone¹³⁴ :

« Yéshoua, (...) – les lévites – expliquaient la loi au peuple et le peuple restait debout sur place. Ils lisaient dans le livre de la loi de Dieu, de manière distincte, et en donnant le sens, et ils faisaient comprendre ce qui était lu » (Ne 8.7-8)

« Le deuxième jour, les chefs de famille de tout le peuple, les prêtres et les lévites, se rassemblèrent auprès du scribe Esdras, le scribe, pour bien discerner le sens des paroles de la Loi. » (Ne 8.13)

Le culte commence à être centré sur l'enseignement. La fonction de « scribe » avait une place très importante dans la société juive. Cette fonction concernait la traduction, l'étude, l'interprétation et l'enseignement de la loi. En plus, il ne s'agit pas seulement du travail d'écrire et de recopier la loi, mais d'être un spécialiste, un connaisseur exercé dans la loi qui instruit les autres. Le scribe avait la mission d'obéir, de mettre en pratique et d'enseigner la loi.¹³⁵

A plusieurs reprises, le lecteur Esdras est dénommé « le scribe » (Ne 8.1,4,9,13). Il apparaît comme le scribe modèle, versé dans la loi de Moïse

(Esd 7.6), qui instruit le peuple. La tradition le considère comme le premier des scribes.¹³⁶

« Mais, figure idéalisée du livre, il est doté par le redacteur des deux fonctions centrales du Judaïsme biblique : *l'exercice du culte* (« prêtre ») et *l'étude de la Loi* (« scribe »)¹³⁷. »

b. La deuxième partie de la lecture de la Loi est aussi très ample : Elle se fait dans les sept jours suivants (v. 13-18), pendant la fête des Tabernacles. Chaque jour on lit dans le livre de la loi.

¹³³ Voir C.-J. BARBER. *Néhémie ou l'art de diriger*. Miami, Florida : Editions Vida, 1984. p. 120.

¹³⁴ Voir E. van OLST. *The Bible and Liturgy*. Michigan : William B. Eerdmans Publishing Company, 1991. p. 49.

¹³⁵ Voir F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 285.

¹³⁶ Voir H. RINGGREN. *La religion d'Israël*, Paris : Payot, 1966. p. 316.

¹³⁷ P. ABADIE. *Le livre d'Esdras et de Néhémie*. (Cahiers Evangile 95) 1996. p. 36.

Le deuxième jour, les chefs de famille de tout le peuple, les prêtres et les lévites, se rassemblèrent auprès du scribe Esdras, le scribe, pour bien discerner le sens des paroles de la Loi. » (Ne 8.13)

« On lut dans le livre de la Loi de Dieu chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier (...) » (Ne 8.18)

C'est dans le livre de la Loi qu'Esdras trouve, en le lisant, la prescription donnée par Dieu dans la loi de Moïse concernant la fête des Tabernacles. C'est lorsque le peuple entend la lecture et l'explication de la loi, qu'il saisit cette prescription et décide de la mettre en pratique (Ne 8.14,15). Le peuple décide d'accomplir ce qui est écrit dans la loi : « pour faire des huttes, comme il est écrit » (Ne 8.15)¹³⁸. On peut observer à cette occasion la décision du peuple d'obéir à l'autorité de la Parole.

Troisième élément : *La conclusion de l'alliance avec le peuple*

« En conséquence, nous concluons un accord ferme et nous le mettons par écrit. Sur ce texte scellé figurent nos chefs, nos lévites et nos prêtres. » (Ne 10.1)

« Le reste du peuple, les prêtres, les lévites, (...) s'engagent par promesse et serment à marcher selon la Loi de Dieu donnée par l'intermédiaire de Moïse, serviteur de Dieu, afin de garder et de mettre en pratique toutes les ordonnances du SEIGNEUR – notre Seigneur – ses commandements et ses prescriptions. » (Ne 10.29.30)

Le chapitre 10 de Néhémie¹³⁹ est le récit où le peuple renouvelle l'Alliance avec Dieu. La prière de Néhémie (Ne 9.6-37) exprime la rupture de l'Alliance à cause de la transgression de la Loi. Le renouveau de l'engagement de la communauté dans l'Alliance est une nécessité. Après avoir écouté la lecture et l'explication de la loi, l'assemblée prend l'engagement d'y obéir. C'est l'écoute de la Parole qui conduit le peuple à faire une confession publique des péchés (Ne 9.1-3), et qui le détermine à renouveler l'engagement d'Alliance avec Dieu.

¹³⁸ On peut retrouver ces mots de la loi dans Lv 23.

¹³⁹ Il n'y a pas parmi les critiques, un accord par rapport à la place du chapitre 10 de Néhémie dans l'ensemble du texte. Il y a deux hypothèses : a. Néhémie 10 est la suite des chapitres 8-9 ; b. Néhémie 10 est tout à fait indépendant des chapitres 8-9. Nous choisissons l'hypothèse a. qui affirme que le chapitre 10 se rattache aux chapitres 8-9. Voir F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 346.

La Bible donne une longue liste de personnes qui ont signé le document d'Alliance : Néhémie, qui était présent à l'assemblée (Ne 10.2), les prêtres (Ne 10.2), les Lévites (Ne 10.10), les chefs du peuple (Ne 10.15-27), tout le reste du peuple (Ne 10.29).

Un des commandements rappelés dans la conclusion de l'Alliance c'est l'observation du sabbat. C'est un des points principaux de la réforme accomplie par Néhémie, racontée dans Ne 13.4-31.

Pour conclure, nous allons résumer l'assemblée d'Esdras en donnant, dans un tableau, les éléments du déroulement liturgique et la place de la Parole dans ce culte :

Tableau des éléments du culte dans l'assemblée d'Esdras :

	Eléments du culte	La référence biblique	Détails
1.	Lieu	« ...sur la place qui est devant la porte des Eaux. » (Ne 8.1,3)	A proximité du Temple
2.	Durée	« ...depuis l'aube jusqu'au milieu de la journée. » (Ne 8.3) « ...pendant un quart de la journée. » (Ne 9.3)	Durée inhabituelle
3.	Participants	« ...l'assemblée, où se trouvaient les hommes, les femmes et tous ceux qui étaient à même de comprendre ce qu'on entendait. » (Ne 8.2)	Universalité
4.	Disposition des participants	« Esdras (...) était au-dessus de tout le peuple. » (Ne 8.5) « ...et lorsqu'il ouvrit, tout le peuple se tint debout. » (Ne 8.5) « ...ils se levèrent à leur place ... » (Ne 9.3)	Un certain ordre
5.	Bénédictio	« Et Esdras bénit le SEIGNEUR le grand Dieu. » (Ne 8.6)	La bénédiction liturgique
6.	Formes et gestes liturgiques	« ...et tout le peuple répondit : « Amen ! Amen ! » en levant les mains. Puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant le SEIGNEUR, le visage contre terre. » Ne (8.6)	L'Amen liturgique
7.	Lecture de la loi	« Ils lisaient dans le livre de la loi de Dieu, de manière distincte, en en donnant le sens, et ils faisaient comprendre ce qui était lu ... » (Ne 8.8) « Il lut dans le livre, sur la place qui est devant la porte des Eaux, depuis l'aube jusqu'au milieu de la journée... » (Ne 8.3)	La présence de la Parole de Dieu dans le culte
8.	Enseignement	« Ils lisaient dans le livre de la loi de Dieu, de manière distincte, en en donnant le sens, et ils faisaient comprendre ce qui était lu ... » (Ne 8.8) « Yéshoua, (...) - les lévites -, expliquaient la loi au peuple (...) Ils lisaient dans le livre de la loi de Dieu de manière distincte, en donnant le sens, et ils faisaient comprendre ce qui était lu. » (Ne 8.7-8)	Elément nouveau : La présence de l'enseignement dans le culte (explication, instruction).
9.	La conclusion de l'Alliance	« En conséquence, nous concluons un accord ferme et nous le mettons par écrit. Sur ce texte scellé figurent nos chefs, nos lévites et nos prêtres. » (Ne 10.1) « Le reste du peuple, les prêtres, les lévites, (...) s'engagent par promesse et serment à marcher selon la Loi de Dieu donnée par l'intermédiaire de Moïse, serviteur de Dieu, afin de garder et de mettre en pratique toutes les ordonnances du SEIGNEUR – notre Seigneur – ses commandements et ses prescriptions. » (Ne 10.29.30)	La prise de conscience devant la lecture et l'explication de la loi.

Conclusion :

Le culte de l'assemblée d'Esdras qui représente dans une certaine mesure la liturgie de l'époque postexilique, est un culte très riche en ce qui concerne ses éléments composants. La Parole de Dieu occupe une place centrale, comme élément essentiel vers lequel se concentre toute l'attention.

La durée de la lecture de la loi devient plus grande, le public montre sa participation, son attention et sa compréhension, ce qui signifie une remise en valeur de la loi, un retour à la Parole. L'aspect communautaire est bien présent : L'assemblée montre son intérêt à écouter et à se soumettre à la Parole, et affirme son unité en prenant à l'unanimité l'engagement de renouveler l'Alliance avec Dieu.

« Les dirigeants de cette période cherchèrent surtout à préserver l'originalité religieuse du peuple juif en face de toutes les influences étrangères. Ils avaient besoin d'un élément de l'héritage d'Israël autour duquel la nouvelle communauté pût se regrouper pour survivre ; ils le trouvèrent dans la Loi, qui, de la sorte, devint le pivot de l'évolution ultérieure du judaïsme¹⁴⁰. »

« Mais sur les ruines des anciennes structures et dans le silence de l'histoire s'organise la religion de la Torah et le culte du Livre (...) L'assemblée du scribe Esdras, que le Chroniste appelle avec vénération « le scribe de la loi de Dieu du ciel », est devenue une assemblée groupée autour de la Parole¹⁴¹. »

Plus que cela, il y a l'orientation nouvelle : A la différence des autres trois assemblées (de Moïse, de Josué et de Josias), où on faisait seulement la lecture de la loi, l'assemblée d'Esdras se distingue par l'étape qui suit à la lecture : l'explication de la loi. Le scribe devient un personnage très important après l'exil, par sa contribution à l'enseignement.

L'assemblée d'Esdras, comme étape très importante du culte juif, atteste que la Loi commence à être regardée avec beaucoup plus d'intérêt, et c'est le signe que la communauté postexilique jouit d'un culte restauré, centré autour de la Parole.

« Le récit de l'œuvre d'Esdras manifeste cependant un élément essentiel de l'évolution religieuse postexilique. La Tora, sa lecture et son exégèse, sont le centre autour duquel se rassemble la communauté juive à Jérusalem et partout en Juda¹⁴². »

¹⁴⁰ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*, Paris : Payot, 1966. p. 315.

¹⁴¹ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*, Paris : Payot, 1966. p. 109.

¹⁴² R. RENDTORFF. *Introduction à l'Ancien Testament*. Paris : Cerf, 1989. p. 120-121.

Conclusion au chap. II

Dans les quatre points du chapitre B., nous avons parcouru quelques textes bibliques qui décrivent des assemblées de culte dans l'Ancien Israël et en dehors des lieux de culte. Nous avons essayé de répondre aux questions posées au début de la recherche :

Qu'est-ce que la Bible dit sur la manière de célébrer le culte en dehors des lieux de culte ? Quelle est la place de la loi dans la liturgie juive de cette époque ? Est-ce que la lecture de la Loi était une pratique habituelle ou bien elle était plutôt liée à certains événements ?

On peut d'abord constater que le peuple d'Israël reçoit la Parole de Dieu non seulement dans les lieux particuliers de culte, mais aussi à l'occasion des assemblées qui ont lieu au cours de l'histoire : l'assemblée de Sinaï, de Sichem, de Josias et d'Esdras, et aussi à l'occasion de la fête des Tabernacles.

Nous avons vu aussi que la Loi qui a été proclamée lors de la liturgie de l'Alliance au Sinaï, est reprise dans l'assemblée de Sichem, de Josias et d'Esdras selon le même schéma. Dans ce schéma, la lecture de la Parole occupe une place centrale. L'écoute de la parole interpelle l'assemblée à tel point qu'elle décide de renouveler l'Alliance avec Dieu par un engagement solennel.

A la différence de l'époque des Patriarches, où la Parole de Dieu n'était pas lue, ni écrite, mais seulement prononcée par Dieu même, les assemblées citées se caractérisent par une *lecture* de la loi. Ceux qui écoutent la Parole de Dieu ne sont plus des individus mais une multitude de personnes. Personne n'est exclu de l'écoute de la Parole, c'est toujours toute l'assemblée qui participe au culte.

Parfois, la lecture de la Loi a été accompagnée par une mise par écrit. La Bible montre que Dieu non seulement a annoncé le Décalogue au peuple, mais aussi il l'a écrit, lui-même, sur les deux tables de pierre (Ex 31.18). Aussi, la Bible nous dit que Dieu ordonne à Moïse d'écrire la Loi dans le « livre de l'Alliance » (Ex 24. 4-7 ; 34.27). A Sichem, la Loi de Dieu est lue et mise par écrit par Josué, devant l'assemblée. A l'époque de Josias on a plutôt l'occasion d'une découverte du livre de la Loi, d'une reconsidération de sa place dans la vie culturelle du peuple. A l'époque d'Esdras, la lecture de la Parole de Dieu acquiert une place plus importante dans le culte, par l'acte qui l'accompagne - l'interprétation - étape nouvelle pour le culte israélite. La lecture commence à être secondée par

l'interprétation. Le scribe devient un personnage très important, par sa contribution à l'enseignement de la Loi.

La Parole de Dieu prononcée ou lue dans certaines circonstances entraîne un événement unique : La rencontre entre le Dieu personnel et l'homme. C'est la raison pour laquelle, à la suite d'une assemblée où la Parole de Dieu a été lue, un lieu de culte sera institué, un autel sera bâti ou un monument sera dressé pour montrer à la postérité l'importance de l'événement.

On constate donc à quel point Dieu désire que sa Parole soit conservée par écrit. Dieu veut que sa Parole soit gardée par écrit, marquée dans un livre et gravée sur la pierre, pour demeurer dans le temps. Pourquoi aurait-elle été écrite, sinon pour être lue, par les générations présentes et futures ?

Malgré cela, il y a un aspect très important dont il faut tenir compte : le nombre réduit de textes bibliques qui peuvent servir de sources à ce sujet. La Bible ne nous permet pas d'avoir une vision complète du fonctionnement du culte public d'alliance et surtout de sa fréquence.

Suivant les textes étudiés jusqu'à maintenant, on peut certainement dire que la Parole de Dieu est bien présente dans le culte, mais la Bible ne la décrit pas comme une pratique habituelle à cette époque. Elle est surtout liée à des événements plus significatifs de la vie religieuse du peuple (l'Alliance au Sinaï, la célébration ultérieure de l'Alliance, la fête des Tabernacles). Le seul texte biblique concernant la fréquence de la lecture de la loi dit qu'elle avait lieu une fois toutes les sept années, lors de la fête des Tabernacles (Dt 31.10-13), ce qui ne suffit pas pour dire que cette lecture était l'essentiel de tout culte.

Nous avons également parlé de l'hypothèse selon laquelle la lecture de la loi aurait été perpétuée à travers les textes liturgiques oraux qui ont été finalement insérés dans la Bible. Cela pourrait être expliqué par le manque d'écrit à cette époque, comme moyen habituel, à la portée de tous :

« (...) A une époque où l'écriture ne pénètre pas les masses, la liturgie est l'expression de la vie et de l'unité nationale¹⁴³. »

Ce qui est important c'est que, pour cette période très ancienne, la Bible garde des textes qui attestent la présence de la Loi dans le culte, dans son aspect oral et écrit.

¹⁴³ H. CAZELLES. *Autour de l'Exode. Etudes*. Paris : Librairie Lecoffre, 1987. p. 25.

Excursus : Jos 24, Jos 8.30-35 et Dt 27 ss

Le texte de Jos 24.1-27 nous présente l'épisode de la célébration de l'Alliance à Sichem. D'après l'opinion des commentateurs¹⁴⁴, il semble que les textes de Jos 8.30-35 et de Dt 27ss sont des descriptions du même événement, étant donné leur contenu qui concerne une fête d'Alliance et leur place dans le contexte. Selon A. Soggin, le texte de Jos 8.30-35 n'est pas placé dans son contexte (dans LXX, ces versets sont placés après 9.2). Il aurait dû être placé dans cette suite : Jos 24.25-27 ; 8.30-35 ; 24.8.¹⁴⁵

Commentaire [B2] : Ne serait-il pas plus judicieux de placer cet excursus à la fin du chapitre sur le culte en dehors des bâtiments de culte ?

Nous allons examiner le rapport présumé entre les trois textes énoncés dans le titre.

a. Jos 24.1-27 et Jos 8.30-35

Nous allons chercher les éléments communs de ces textes.

1. Dans les deux textes, il s'agit d'une célébration dont les personnages principaux sont : Josué comme dirigeant et toute l'assemblée d'Israël comme public (Jos 24.1-2 ; Jos 8.33-35).

2. Dans Jos 24, la célébration a lieu à Sichem (v. 1). Dans Jos 8.33-35 nous n'avons pas une indication géographique de la ville où l'action se passe. Cependant, il y a la mention des deux montagnes (Garizim et Ebal) et du fait que le peuple d'Israël était disposé « moitié devant le mont Garizim, moitié devant le mont Ebal » (Jos 8.33). Le plateau de Sichem se trouve dans le massif central de Canaan, entre ces deux montagnes¹⁴⁶, ce qui nous fait penser que dans Jos 8.30-35 l'endroit où se passe l'action est aussi Sichem.

3. Les deux textes font la mention de la loi : la loi comme document de l'alliance (Jos 24.25,26) ; la lecture de la loi devant l'assemblée (Jos 8.34.35); la

¹⁴⁴ Voir H. RINGGREN. *La religion d'Israël*, Paris : Payot, 1966. p. 207 ; L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer. 1974. p. 61-62; R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès origine à l'installation en Canaan*. Paris : Librairie Lecoffre, 1971. p 612 ; A. SOGGIN. *Le livre de Josué (Commentaire de l'Ancien Testament Va)*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1970. p. 165 ; R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 117.

¹⁴⁵ A. SOGGIN. *Le livre de Josué (Commentaire de l'Ancien Testament Va)*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1970. p. 177.

¹⁴⁶ Voir H. BLAIR. « Josué ». In *Nouveau commentaire biblique*. Edité par D. Guthrie (1978). p. 253 ; A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988, p. 223.

loi mise par écrit par Josué (Jos 24.26) ; la loi inscrite sur les pierres de l'autel (Jos 8.32).

4. Les deux textes font la mention du livre de la loi (Jos 8.34 ; 24.26).

5. Les deux textes mentionnent l'élévation d'un monument commémoratif : « une grande pierre » (Jos 24.26) ; « un autel de pierres brutes » (Jos 8.30,31).

b. Jos 24.1-27 et Dt 27 ss

Nous allons montrer aussi les éléments communs de ces deux textes.

1. L'action des deux événements est placée au moment de l'installation en Canaan, après avoir passé le Jourdain.

2. Dans Dt 27 (comme dans Jos 24.1-27) apparaissent les éléments principaux du récit : la mention de la loi (Dt 27.8-10), la mention de l'élévation d'un monument commémoratif (« ces pierres » et « un autel » : Dt 27.1-5), l'obéissance à la loi (Dt 27.10 et Jos 24.24).

3. Le caractère et le but des assemblées décrites dans les deux textes semblent être les mêmes. Dans Jos 24 il s'agit d'une fête de renouvellement de l'Alliance. Selon Mendenhall¹⁴⁷, les textes bibliques d'Alliance suivent le modèle des traités hittites de vassalité (1450-1200 av. J.-C). Un des éléments des traités hittites sont les bénédictions et les malédictions lues périodiquement en public. Par conséquent, le texte de Dt 27 où le peuple assiste à l'annonce des bénédictions et des malédictions, évoquerait une célébration de l'Alliance.

Commentaire [B3] : en public

c. Jos 8.30-35 et Dt 27ss

Les éléments communs de ces textes sont les suivants :

1. La présence de la loi dans les deux textes (la lecture de la loi devant l'assemblée : Jos 8.34.35 ; la loi inscrite sur les pierres de l'autel : Jos 8.32 ; la loi mise en pratique : Dt 27.10).

2. La mention des bénédictions et des malédictions (Dt 27.13-26 ; Jos 8.34)

3. Le lieu choisi pour l'assemblée : les montagnes Garizim et Ebal (Dt 27.12-13 ; Jos 8.33). Nous avons vu que ces deux montagnes délimitent la vallée de Sichem.

4. L'élévation d'un autel du même genre (Jos 8.30,31 ; Dt 27.5,6).

¹⁴⁷ Voir J. BRIEND. *Traités et serments dans le Proche-Orient ancien*. (Supplément au Cahier Evangile 81) 1992. p. 5.

Conclusion :

A la suite de cette étude nous pouvons remarquer la relation de proximité des trois textes. Il y a un élément central qui les unit et qui, d'ailleurs, est bien présent dans les célébrations de l'Alliance : loi – bénédiction – malédiction.¹⁴⁸

En fait, il y a une étroite relation entre loi (le texte d'Alliance), les bénédictions et les malédictions. Elles sont présentées dans 8.34 comme étant « les paroles de la loi ». La bénédiction a toujours été liée à l'obéissance à la loi. L'observation ou la transgression de la loi amène, respectivement, la bénédiction ou la malédiction.¹⁴⁹ Le but du renouvellement de l'Alliance est juste de mettre le peuple devant les exigences de la loi et de lui rappeler les conséquences pour chacun des choix.

« Dt 27 s. parlent d'une cérémonie en rapport avec Sichem et qui consistait à prononcer des bénédictions et des malédictions sur ceux qui, respectivement, observent et négligent la Loi »¹⁵⁰

Nous pouvons conclure que les trois textes étudiés témoignent du même type d'événement : le renouvellement de l'Alliance à Sichem.

¹⁴⁸ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 207-208 et 224.

¹⁴⁹ Voir G.T. MANLEY et R.K. HARRISON. « Deutéronome ». In *Nouveau commentaire biblique*. Edité par D. Guthrie (1978). p. 234 ; F.GARCIA LOPEZ. *Le Deutéronome*. (Cahiers Evangile 63) 1988. p. 47; H. RINGGREN. *La religion d'Israël*, Paris : Payot, 1966. p. 155.

¹⁵⁰ Voir H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 207.

III. Le culte dans des bâtiments de culte

A. Le culte dans le Tabernacle

Nous allons continuer notre étude en poursuivant quelques aspects plus significatifs du culte du peuple d'Israël à l'époque du Tabernacle, c'est-à-dire la période qui se déroule à partir de la sortie de l'Égypte continuant avec la période du désert, l'entrée et le séjour en Canaan. Nous allons également chercher si la Parole de Dieu fait partie de la liturgie qui avait lieu dans le Tabernacle.

À l'époque de l'Ancien Testament, le Tabernacle constituait le lieu où la présence de Dieu était manifestée (Ex 25.8 ; Ex 33.9,10), « le centre social et religieux de tout peuple »¹⁵¹. C'est donc le lieu où la rencontre entre Dieu et l'individu dans un contexte cultuel devrait certainement se réaliser.

Une partie considérable du livre de l'Exode décrit le Tabernacle et tout ce qu'il contient. D'abord nous allons étudier quelques aspects concernant l'édifice et le fonctionnement du Tabernacle, après quoi nous allons chercher si la Parole de Dieu a une place dans le déroulement liturgique qu'il y avait lieu.

Le mot « tabernacle » (du lat. *tabernaculum*) dont la Bible parle particulièrement dans les chapitres 25-27 et 38 de l'Exode, désigne :

« ...Tente transportable, construite par Moïse selon les instructions de Dieu et qui accompagnera les Israélites dans le désert¹⁵². », ou bien :

« ...Construction portative servant de sanctuaire aux anciens Israélites¹⁵³. »

Le mot hébreu utilisé pour désigner le Tabernacle c'est *'ohèl mō'éd*, qui signifie « Tente de Réunion » ou « Tente de la rencontre ». En fait, la raison unique que Dieu donne pour la construction du Tabernacle est le fait de se rencontrer avec ses enfants (Ex 29.42-46), d'habiter au milieu d'eux (Ex 25.8). La Bible dit qu'une rencontre « face-à-face » avait lieu entre Dieu et Moïse, à l'intérieur du

¹⁵¹ H. LESETRE. « Tabernacle ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1956.

¹⁵² « Sanctuaire ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Edité par G. Wigoder. (1993). p. 1020.

¹⁵³ H. LESETRE. « Tabernacle ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col 1951.

Tabernacle (Ex 33.11 ; Nb 12.8), mais le peuple avait-il accès dans le Tabernacle, pour rencontrer Dieu ?

Par rapport au fonctionnement du culte au Tabernacle, il y a un aspect très particulier: la sainteté¹⁵⁴ du lieu et des personnes désignées pour assurer le culte. « Pureté rituelle » et « sainteté morale » ce sont deux des six thèmes qui reviennent tout au long du livre de l'Exode¹⁵⁵. Le Tabernacle était un lieu saint, choisi par Dieu, unique, séparé et distinct des lieux ordinaires, marqué par la présence de Dieu (Dt 12.5,14 ; Ex 25.8).

Le caractère sacré du Tabernacle comme lieu de culte entraîne quelques aspects particuliers en ce qui concerne le personnel destiné à accomplir le service cultuel. Le culte était assuré par les descendants de la tribu de Lévi, plus précisément par les membres de la famille d'Aaron (Ex 28.1-3 ; Nb 3.3 ; Nb 8.14 ; 18.6.7). Le droit d'entrer dans le sanctuaire était réservé strictement aux prêtres descendants d'Aaron, qui devaient se purifier avant d'accomplir les rituels pour le peuple (Ex 29), tandis que le peuple restait à l'extérieur, dans le parvis. Les non-Juifs n'avait absolument pas le droit d'entrer dans le parvis intérieur (Nb 3.10 ; Nb 17.13). Dans le lieu très saint du sanctuaire, l'entrée est réservée uniquement au grand prêtre, dans le jour d'Expiation, une fois par an (Lv 16).

Etant donnée l'interdiction donnée au peuple d'entrer dans le sanctuaire, le prêtre était le représentant du peuple dans le culte, selon le principe de la représentation. Il était chargé de faire le lien avec Dieu, de mettre le peuple en relation avec Dieu, de faire l'acte de médiation¹⁵⁶.

Pour faire avancer la réflexion sur le fonctionnement du Tabernacle il convient d'aborder un autre élément constitutif du culte : le *sacrifice*.

La majorité des commentateurs et des théologiens admettent que le *sacrifice* était l'élément central du culte juif, d'abord au Tabernacle et plus tard, au Temple :

¹⁵⁴ « Saint » dans l'Ancien Testament s'oppose au « profane » et signifie « qui appartient à Dieu, séparé ». G. von Rad explique le rapport « saint-profane » dans la vie d'Israël : « Cette polarité était pour Israël une donnée fondamentale de toute vie, si universellement valable qu'on peut la supposer présente même lorsqu'elle n'est pas mentionnée en propres termes (...) » Voir G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 239 ; H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 85-86.

¹⁵⁵ Voir G. ARCHER. *Introduction à l'Ancien Testament*. Saint-Légier : Editions Emmaüs, 1991, p. 272-273.

¹⁵⁶ Voir R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 210.

« L'autel est le lieu du sacrifice et le sacrifice est l'acte principal du culte¹⁵⁷. »

« Le sacrifice : Il est le plus important des actes cultuels. Temporairement, il passe au premier plan à tel point que le sacrifice et le culte sont presque équivalents (Lv 9)¹⁵⁸. »

Même du point de vue de la construction, le Tabernacle était organisé en son ensemble pour servir au culte sacrificiel, d'après le modèle montré par Dieu (Ex 25.9). Dieu a donné des lois précises sur les types de sacrifices et sur la façon dont il fallait les exécuter (Lv 1-7). Le sacrifice sanglant destiné au pardon devait se faire dans les conditions exigées par Dieu pour atteindre le but qu'il a fixé : l'expiation, le pardon du péché. Le « sacrifice expiatoire » est lui aussi, un des six thèmes qui reviennent tout au long du livre de l'Exode¹⁵⁹.

Par le sacrifice sanglant (Lv 17.11 ; Hé 9.22), selon le principe de la « substitution d'une vie innocente à celle du coupable »¹⁶⁰ l'individu obtient l'expiation du péché (Ex 29.33ss), le pardon, c'est-à-dire l'état de sainteté qui lui permet de s'approcher de Dieu.

Conclusion :

- Nous avons examiné la notion de sainteté sur laquelle se base le culte au Tabernacle, d'où la limitation en ce qui concerne les personnes désignées pour s'approcher et entrer dans le lieu saint. Selon le texte biblique, les seules personnes qui avaient accès dans le Tabernacle étaient les prêtres et Moïse. D'une part, on pense que le culte était lié au Tabernacle, et c'est là qu'il faut chercher une activité liturgique. D'autre part, on a l'interdiction d'y entrer en tant que personne ordinaire qui désire participer au culte.

- Nous avons aussi constaté la place centrale du sacrifice dans le culte au Tabernacle. Loin d'être un culte rendu à Dieu par une communauté liturgique, le culte au Tabernacle, institué comme une solution au problème du péché, est essentiellement un culte sacrificiel, et son but est l'expiation du péché de l'individu à travers la médiation du prêtre. Le péché doit être résolu avant tout, comme

¹⁵⁷ R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 291.

¹⁵⁸ C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p. 259.

¹⁵⁹ Voir G. ARCHER. *Introduction à l'Ancien Testament*. Saint-Légier : Editions Emmaüs, 1991. p. 272.

¹⁶⁰ G. ARCHER. *Introduction à l'Ancien Testament*. Saint-Légier : Editions Emmaüs, 1991. p. 276.

première étape, pour que le culte puisse offrir à toute personne une rencontre avec Dieu, avec sa Parole. Même si l'entrée du prêtre dans le Tabernacle était possible en tant que représentant du peuple, il avait uniquement le rôle d'exercer la fonction sacerdotale, et non pas de participer à un acte liturgique où Dieu aurait proclamé sa Parole.

Après avoir étudié le fonctionnement du culte dans le Tabernacle, il est difficile d'y situer *la lecture* de la Parole, et surtout dans un contexte liturgique. On ne peut pas comprendre ce lieu comme un moyen d'instruire le peuple, en proclamant la Parole de Dieu lors de la liturgie. La Bible ne donne aucune indication concernant la proclamation de la Parole de Dieu à l'intérieur de ce lieu de culte.

La Parole de Dieu, a-t-elle une place dans le culte au Tabernacle ?

Ce que la Bible atteste c'est uniquement la *présence* de la Loi *écrite* dans le Tabernacle. Selon Ex 25. 21,22, les deux tables de la loi ont été placées à l'intérieur du Tabernacle, dans l'arche qui se trouve dans le lieu très saint. Dieu a donné à Moïse une référence très précise concernant la place des deux tables de la Loi : « Tu mettras le propitiatoire sur l'arche, et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai » (Ex 25. 21,22).

Le mot « Torah », dérivé de la racine hébraïque *yrh* qui signifie « enseigner », peut se traduire par « enseignement » ou « instruction »¹⁶¹, et donc son but principal est d'être lue, enseignée. C'est là que Dieu a trouvé la place de sa Parole, pour la garder et la conserver tout au long des années. Ce fait pourrait être l'anticipation d'une étape à venir pour le peuple d'Israël, dans laquelle la Loi *écrite* va être *proclamée, enseignée*, au cours du culte.

¹⁶¹ Voir « Torah ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Edité par G. Wigoder. (1993). p. 1124.

B. Le Tabernacle depuis le désert jusqu'à David

Après la sortie de l'Égypte, Moïse reçoit les instructions concernant la construction du Tabernacle (Ex 25 ss). Dès la sortie de l'Égypte jusqu'à l'entrée en Canaan, le peuple d'Israël passera une période de quarante ans, durant laquelle le Tabernacle – sanctuaire portatif¹⁶² – lui sert de lieu unique de culte et l'accompagne partout dans le désert¹⁶³.

L'entrée en Canaan amène des changements dans l'organisation religieuse du peuple. Après la mort de Moïse, Josué est désigné comme dirigeant d'Israël (Dt 34.9), et c'est lui qui va diriger la conquête du Canaan. La fonction de grand prêtre, après la mort d'Aaron sera accomplie par son fils aîné, Eleazar. Bien que la Bible ne donne pas d'informations précises sur la situation du Tabernacle depuis la conquête du pays de Canaan, jusqu'à la construction du Temple de Salomon, nous allons chercher, à travers les textes bibliques, au moins les points importants où il a été placé durant cette période.

L'époque des Juges qui dure depuis la première conquête jusqu'au début de la monarchie¹⁶⁴, se caractérise par l'absence d'un sanctuaire central et la présence de plusieurs lieux de culte : *Gilgal, Silo, Mispa de Benjamin, Rama, Ophra, Dan*.¹⁶⁵

Gilgal (Jos 4.19) c'est le premier lieu de culte après le passage du Jourdain, où le Tabernacle aurait été élevé¹⁶⁶. La Bible ne fait pas cette affirmation, mais il y a plusieurs événements qui ont lieu à Gilgal et qui justifieraient cette conclusion.

a. L'arrêt de l'arche et le campement du peuple (Jos 4.19).

b. Le peuple dresse à Gilgal les douze pierres prises du Jourdain comme témoignage de cet événement (Jos 4.21-24).

c. La circoncision du peuple (Jos 5.2-9).

¹⁶² C. MEYERS. « Temple, Jérusalem ». In *The Anchor Bible Dictionary*. Edité par D. N. Freedman. Vol. VI. (1992). p. 352.

¹⁶³ Voir A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988, p. 130 et 135 ; R. RENDTORFF. *Introduction à l'Ancien Testament*. Paris : Cerf, 1989. p. 39.

¹⁶⁴ Voir R. de VAUX. « Israël (Histoire d') ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par L. Pirot et A. Robert. Vol. IV (1949). col. 739.

¹⁶⁵ Voir R. DE VAUX. *Histoire ancienne d'Israël dès l'origine à l'installation en Canaan. La période des Juges*. Vol II. Paris : Librairie Lecoffre, 1987. p. 31.

¹⁶⁶ Voir M. COCAGNAC. « Du désert aux premiers sanctuaires ». In *Les symboles bibliques. Lexique théologique*. Paris : Cerf, 1993. p. 405.

- d. La célébration de la Pâque (Jos 5.10-12).
- e. Samuel juge Israël à Gilgal (1 S 7.16).
- f. Saul est proclamé roi à Gilgal (1 S 11.15). C'est à Gilgal que Saul rassemble le peuple et offre des sacrifices avant l'arrivée de Samuel (1 S 13.8-10).
- g. Les prophètes condamnent Gilgal en tant que lieu de culte (Am 4.4).¹⁶⁷

« Il est à croire que, durant la période de la conquête, le tabernacle restera à Galgala¹⁶⁸. »

Silo est l'endroit où le Tabernacle (avec l'arche à l'intérieur) a été dressé au temps de Josué (Jos 18.1) et y demeurera pendant l'époque de Samuel (1 S 1.3 ; 2.22 ; 3.3). A l'époque de Samuel, le sanctuaire de Silo semble être un bâtiment (« maison de Dieu » : Jg 18.31). C'est là que Elkana monte avec sa famille chaque année pour offrir des sacrifices. C'est là aussi que les deux fils d'Eli, Hophni et Phinées, exercent leur ministère de prêtres (1 S 1.1-7). Lors de la bataille d'Aphek, les Philistiens prennent l'arche et la transporte à Asdod, dans la maison de leur dieu Dagon (1 S 5.1)¹⁶⁹.

Gabaon est le principal lieu de culte au début du règne de Salomon. Il y offre des sacrifices (1 R 3.3s ; 2 Ch 1.3). La Bible nous donne ici un indice sur la présence du Tabernacle à Gabaon, pendant la monarchie, avant la construction du Temple de Salomon.

Depuis la prise de l'arche par les Philistins à Asdod, et la mort d'Eli (1 S 6 ss), l'arche n'entre plus dans le Tabernacle. Elle va être envoyée à Beth-Shemesh, (1 S 6.9 ss), puis transportée à Kirjath-Yearim (1 S 7.1) où elle va rester pendant le règne de Saul, et ensuite chez Obed-Edom, où elle va rester trois mois, jusqu'à ce que David décide de la placer sous la tente qu'il a dressé à *Jérusalem* (2 S 6ss)¹⁷⁰. L'arche y restera jusqu'au moment où Salomon va l'installer dans le Temple (1 R 6.19).

L'époque des Juges est une période de déclin où le peuple s'éloigne de Dieu à tel point que « chacun faisait ce qui lui semblait bon » (Jg 17.6). La Parole

¹⁶⁷ Voir R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 134-135.

¹⁶⁸ H. LESETRE. « Tabernacle ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1960.

¹⁶⁹ Voir R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 135-136.

¹⁷⁰ H. LESETRE. « Tabernacle ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1961.

de Dieu « était rare en ce temps-là » (1 S 3.1), et le culte est donc le reflet de cette situation de crise. L'adoration du Baal qui devient très courante¹⁷¹. Dans le contexte de la lutte entre Israël et les Philistins, l'arche est portée dans les champs de bataille pour remporter la victoire. Elle devient « objet sacré, tabou aux yeux des deux camps ennemis¹⁷². » Le fait que parfois l'arche tombe dans les mains de l'ennemi est la preuve qu'elle n'avait pas en elle une puissance surnaturelle. Les prêtres (les deux fils d'Eli) n'accomplissent plus le sacerdoce dans les conditions prescrites par Dieu (1 S 2.12-17).

A la suite de cette étude, nous pouvons conclure que le Tabernacle a été présent dans la vie culturelle du peuple pendant l'époque des Juges, bien que la spiritualité des Israélites passe par une période de crise. La Bible ne donne pas de détails concernant le culte qui se déroulait dans le Tabernacle, mais elle atteste à plusieurs reprises son existence, depuis l'entrée en Canaan jusqu'à la construction du Temple (1 R 2.30 ; 8.4 ; 1 Ch 6.17 ; 6.32 ; 9.19-23 ; 2 Ch 1.3-6). Quand le Temple aura été fini, Salomon y transfère toutes les ustensiles du Tabernacle (1 R 8.4-5).

« Le tabernacle mosaïque, bien que privé de la présence de l'Arche, servait ainsi de centre au culte liturgique dans les mêmes conditions que plus tard le second Temple¹⁷³. »

¹⁷¹ Les gens de la ville de Gédéon se révoltent contre lui puisqu'il a renversé l'autel de Baal qui est dans la maison de son père : Jg 6.25-32.

¹⁷² P. GIBERT. *Les livres de Samuel et des Rois. De la légende à l'histoire*. (Cahiers Evangile 44) 1983. p. 17.

¹⁷³ H. LESETRE. « Tabernacle ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1961.

C. Le culte dans le Temple

1. Le Temple dans l'histoire.

Le Temple constitue une des plus importantes constructions de la ville antique de Jérusalem. Pendant une très grande période (plus de mille ans, depuis le règne de Salomon jusqu'à l'an 70 ap. J.-C.), le Temple a représenté un des éléments de base pour la vie spirituelle du peuple d'Israël¹⁷⁴.

Le Temple est un « monument qui garde la mémoire d'un long parcours spirituel¹⁷⁵. » L'histoire atteste l'existence de trois bâtiments construits à des époques différentes, qui ont assuré la permanence du Temple de Jérusalem : le Temple de Salomon, le Temple de Zorobabel (le second Temple) et le Temple d'Hérode.

a. Le Temple de Salomon

Le Temple de Salomon est le premier temple construit à Jérusalem, « le sommet de l'histoire depuis la sortie d'Égypte¹⁷⁶. » L'œuvre s'inscrit dans une époque très prospère de l'histoire d'Israël : époque du royaume uni (vers 1020 – 922 av.J.-C.), précisément l'époque du royaume de Salomon (961 – 922 av. J.-C)¹⁷⁷.

La construction du Temple¹⁷⁸ a été précédée par la décision de David de transporter l'arche depuis Gath (où elle était restée pendant trois mois, dans la maison d'Obéd-Édom : 2 S 6.12-17) jusqu'à Jérusalem, la « cité de David », ville choisie par David comme capitale de son royaume à la place d'Hébron. L'arche

Commentaire [B4] : inutile

Commentaire [B5] : d'Hébron

¹⁷⁴ C. MEYERS. « Temple, Jérusalem ». In *The Anchor Bible Dictionary*. Edité par D. N. Freedman. Vol. VI. (1992). p. 351. ; A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 5.

¹⁷⁵ M. COCAGNAC. « Le Temple de l'Ancienne Alliance ». In *Les symboles bibliques. Lexique théologique*. Paris : Cerf, 1993. p. 416.

¹⁷⁶ H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée et Cie, 1973. p. 327.

¹⁷⁷ H. WILDBERGER. *Le monde biblique*. Zurich : Ed. Silva, 1962. p. 122.

¹⁷⁸ Selon la Bible, la construction du Temple commence dans la quatrième année du règne de Salomon (1 R 6.1), c'est-à-dire en 959 av. J.-C, d'après A. Parrot. Voir A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 12-13.

restera sous la tente dressée par David (2 S 6.17) jusqu'au moment où Salomon va finir la construction du Temple et y installer l'arche. (1 R 6.19). Bien que David pense à construire une maison pour Yahvé, le prophète Natân lui fait connaître que cette œuvre est réservée à son fils, Salomon (2 S 7.1-14). Ce que fait David c'est de préparer le lieu¹⁷⁹ où le Temple sera bâti par Salomon : il achète l'aire de Ornan, le Jébusien (l'endroit où l'ange de Dieu lui est apparu : 2 S 24.16,17), et il érige un autel dans cet endroit qu'il va appeler « maison de Yahvé » (1 Ch 21.18 – 22.1). C'est au même endroit que Salomon construit le Temple (2 Ch 3.1), et c'est ici que le temple de Zorobabel et le temple d'Hérode seront construits.¹⁸⁰

Commentaire [B6] : finir la construction du Temple et y installer l'arche.

Le Temple de Salomon va être le centre et la fierté de la nation juive. Il va subsister pendant quatre siècles, alors que le peuple d'Israël va connaître des événements très importants pour son histoire : le schisme, la guerre entre Israël et Juda, la prise de Samarie par les Assyriens et la fin du royaume de Juda (721 av. J.-C.), la menace de Sennachérib (701 av. J.-C.), et finalement l'attaque de Nabuchodonosor contre Jérusalem, en deux étapes : en 597 av. J.-C., et dix ans plus tard, en 587 av. J.-C.¹⁸¹

Commentaire [B7] : va connaître

Commentaire [B8] : s

Commentaire [B9] : contre

b. Le Temple de Zorobabel (le second Temple)

Le second Temple a été construit lorsque Juda se trouve sous la domination perse (538-332 av. J.-C.), à la suite du décret de Cyrus qui a permis aux déportés, en 538 av. J.-C le retour de la captivité babylonienne et le commencement des travaux de reconstruction du Temple, sous la direction de Zorobabel et Josué (Esd 4.1 – 6.22). Avant de commencer les travaux, les premiers exilés revenus ont rétabli un autel provisoire sur l'emplacement ancien (Esd 3.2-6). Les travaux de construction ont duré cinq ans (de 520 jusqu'à la 6^e année de Darius, soit 515 av. J.-C.)¹⁸².

Commentaire [B10] : idem

¹⁷⁹ Voir R. RENDTORFF. *Introduction à l'Ancien Testament*. Paris : Cerf, 1989. p. 474 ; R. de VAUX, *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 155.

¹⁸⁰ Voir R. de VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 155.

¹⁸¹ Voir A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 43-45.

¹⁸² Voir D. NOËL. « Jérusalem entre 522 et 515 ». In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002, p. 33-34. ; A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 55.

Le second Temple a été profané en 167 av. J.-C. par Antiochus Epiphane¹⁸³ et en 70 av. J.-C. par Pompée¹⁸⁴ qui soumet Jérusalem. A partir de l'an 63 av. J.-C., la Palestine restera sous la domination romaine¹⁸⁵.

Le second Temple a gardé, en grandes lignes, la structure du Temple de Salomon, sans pourtant avoir sa grandeur (Ag 2.3). Un élément très important du mobilier manque: il s'agit de l'arche, qui a disparue à l'occasion de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, en 586 av. J.-C. A partir de ce moment, le lieu Très Saint restera vide¹⁸⁶.

Commentaire [B11] : inverse r : du mobilier manque

c. Le Temple d'Hérode

Pour gagner la sympathie de la nation juive, Hérode prend l'initiative d'agrandir le Temple de Zorobabel, dans la 18^e année de son règne, soit en 20-19 av. J.-C. Les travaux essentiels ont duré dix-huit mois, mais le chantier a encore duré longtemps, jusqu'en 64 ap. J.-C.¹⁸⁷.

Le troisième Temple a été incendié en l'an 70, lors de l'assaut de Jérusalem dirigé par Titus¹⁸⁸.

¹⁸³ Selon 1 M 1.16-24 et 2 M 5.15-21. Voir aussi R. de VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 288.

¹⁸⁴ L'histoire atteste que Pompée, tout en respectant la religion des juifs, n'a pas touché les objets du Temple. Cependant, les Juifs ont considéré que ses pieds impurs ont profané l'endroit sacré du Temple. Voir A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 59.

¹⁸⁵ Voir A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 58-59.

¹⁸⁶ Voir A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p. 150.

¹⁸⁷ Le texte de Jn 2.20 parle d'une longue période affectée aux travaux du Temple, "quarante-six ans". Voir C. MEYERS. « Temple, Jérusalem » . In *The Anchor Bible Dictionary*. Edité par D. N. Freedman. Vol. VI. (1992). p. 364-365. ; A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 61-62.

¹⁸⁸ Voir A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 78.

2. Le fonctionnement du culte dans le Temple

Tout d'abord il faut souligner que la Bible ne donne pas de renseignements suffisants au sujet du culte qui se déroule dans le Temple. Les sources principales pour l'étude du culte sont : les lois cultuelles (qui sont énoncés dans le Code de l'Alliance, en Ex 21-23), les livres historiques (en particulier le livre des Chroniques), et les Psaumes, qui nous permettent de reconstituer quelques éléments du culte à travers les renseignements indirects qu'ils donnent¹⁸⁹.

« Même si on combine les trois groupes de sources et les compare aux documents extra bibliques, il reste impossible de décrire complètement le culte israélite¹⁹⁰. »

Le Chroniqueur accorde une place importante au culte du Temple dans ses ouvrages¹⁹¹. Le livre parle à plusieurs reprises des cérémonies cultuelles qui se sont déroulées dans le Temple : l'inauguration du Temple de Salomon (2 Ch 5.7), la célébration de la Pâque à l'époque d'Ezéchias et de Josias (2 Ch 30 et 35), la dédicace du Temple de Zorobabel (Esd 6).

Le Temple de Jérusalem était considéré comme le « centre religieux de la nation »¹⁹², le lieu de la présence de Dieu (Ps 2.4 ; 96.6 ; 132.13). Dans une certaine mesure, l'existence d'un Temple à Jérusalem va accomplir les exigences de la loi deutéronomique concernant la centralisation du culte dans un seul lieu¹⁹³ (Dt 12. 4-6 ; 11-14), pour éviter le syncrétisme.

« La centralisation du culte à Jérusalem devait opérer le regroupement d'Israël autour de sa foi religieuse : un seul Dieu, un seul Temple, un seul peuple favorisé de la présence de son Dieu ou plutôt de son nom¹⁹⁴. »

¹⁸⁹ Voir H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 162.

¹⁹⁰ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 164.

¹⁹¹ Les historiens attribuent au même auteur les deux livres de Chroniques, le livre d'Esdras et de Néhémie. Voir F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 7.

¹⁹² R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 160.

¹⁹³ Plusieurs sanctuaires ont fonctionné en Israël jusqu'à la construction du Temple de Salomon (à l'époque des Juges): *Gilgal, Silo, Miçpa de Benjamin, Gabaôn, Ophra, Dan, Jérusalem*. Après la mort de Salomon, le schisme religieux va entraîner l'apparition de nouveaux lieux de culte, à l'initiative du roi Jéroboam (1 R 12.27-30) : *Dan* et *Béthel*, deux sanctuaires du royaume d'Israël. En plus de cela, les « hauts lieux » ne disparaissent pas, ils seront encore fréquentés par les Israélites. Après l'exil, le Temple de Jérusalem sera le seul sanctuaire dans le pays de Juda. Voir R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 134-142 ; 178-181 ; 184.

¹⁹⁴ H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée et Cie, 1973. p. 327.

En ce qui concerne le service cultuel du Temple, il est le même que dans le Tabernacle¹⁹⁵, dans l'essentiel. L'élément qui occupe une place centrale dans le culte c'est le sacrifice, qui était offert quotidiennement. Le service cultuel était assuré par les prêtres¹⁹⁶. Le Temple conserve la même structure (les parties composantes, le mobilier et les ustensiles) et le même fonctionnement que le Tabernacle.

Etant donné que la liturgie sacrificielle se trouve au centre du culte au Temple, la lecture de la Parole de Dieu ne peut pas y avoir une place privilégiée. Cependant, on peut certainement affirmer que le culte sacrificiel poursuit soigneusement les lois de Dieu concernant le sacrifice. Il est *fondé sur les commandements* de Dieu donnés à Moïse et réunis dans le Pentateuque. Ce n'est pas une Parole lue, vivante, mais une Parole de Dieu *accomplie* dans le « geste sacrificiel¹⁹⁷. »

« Les prêtres du Temple ne bornaient pas leur activité à des gestes matériels, sans voir la conformité de leurs actes avec le texte de Moïse. Pour autant, ils n'étaient pas les hommes d'un livre à lire, mais les hommes d'une Parole à suivre et d'un commandement à obéir¹⁹⁸. »

Maintenant nous allons nous arrêter sur quelques aspects plus particuliers qui indiquent la spécificité du Temple par rapport au Tabernacle.

Commentaire [B12] : indique nt

a. Les officiants du culte

Vers la fin de son règne, après avoir désigné Salomon comme roi d'Israël, David prend des mesures pour organiser le personnel qui va officier dans le Temple : il fait le recensement des lévites qui ont assuré le service au Tabernacle (1 Ch 23). David désigne une partie d'entre eux (en particulier ceux qui avaient porté le Tabernacle et ses ustensiles) pour d'autres fonctions (cultuelles et administratives) dans le Temple.

¹⁹⁵ Voir le chapitre "Le culte dans le Tabernacle", p. 59

¹⁹⁶ Sur le rituel sacrificiel et les types de sacrifice, voir A MARX. *Les sacrifices dans l'Ancien Testament*. (Cahier Evangiles 111) 2000. p. 5-54 ; H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 179-191.

¹⁹⁷ CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 101.

¹⁹⁸ Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 100-101.

C'est à partir de ce moment que les lévites vont remplir des fonctions différentes dans le Temple : portiers (1 Ch 26.1-19), chantres¹⁹⁹ et instrumentistes (1 Ch 16.4 ; chap. 25), juges, greffiers, trésoriers (1 Ch 23.4 ; 26.19-32)²⁰⁰.

Commentaire [B13] : inverser les deux mots : fonctions différentes

L'intérêt de David pour la musique est montré dans sa décision de consacrer une partie des lévites au service choral et de donner à la musique sacrée une place plus importante dans la liturgie (1 Ch 25). Cette préoccupation sérieuse de préparer du personnel pour interpréter la musique nous oblige à penser qu'il y avait un auditeur qui était présent et qui écoutait les chants lors de la liturgie. La musique devient le moyen d'instruire le peuple à travers le culte ; la parole chantée semble avoir une grande efficacité dans l'enseignement des vérités de la Torah. Le Psaume 78 est écrit d'une manière didactique, dans le but de faire connaître à l'auditeur l'histoire du salut à travers la musique.

b. La structure du Temple

Le Temple de Salomon, le Temple de Zorobabel et le Temple d'Hérode ont conservé la même « distribution tripartite » du Tabernacle : le parvis (*ûlam* ou *êlâm*), le lieu saint (*hêkhâl* ou *qodès*), et le lieu très-saint (*debîr*)²⁰¹. Cependant, il y a certains éléments nouveaux qui caractérisent le Temple par rapport au Tabernacle :

i. Le livre des Chroniques parle d'une estrade érigée par Salomon au milieu du parvis, à l'occasion de la dédicace du Temple. Salomon s'y était agenouillé « en face de toute l'assemblée d'Israël » (2 Ch 6.12-13)²⁰². Cela montre la présence du peuple dans une partie accessible du Temple (le parvis) pour une activité culturelle.

ii. L'histoire atteste que le parvis du Temple d'Hérode comprenait deux parties : deux parvis concentriques. Le premier c'est le Parvis des Gentils (extérieur) et le deuxième c'est le parvis intérieur, qui est délimité à son tour, en résultant trois parvis : Parvis des femmes, Parvis des hommes (cour d'Israël) et

¹⁹⁹ Sur les lévites-chantres à l'époque du second Temple, voir R.J. TOURNAY. *Voir et entendre Dieu avec les Psaumes ou la liturgie prophétique du second temple à Jérusalem*. (Cahiers de la Revue Biblique 24). Paris : J. Gabalda et Cie, 1988. p. 19ss.

²⁰⁰ Voir F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 126-130 ; R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 257-263

²⁰¹ Voir A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 39 et 74.

²⁰² Voir A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 32-33.

Parvis des prêtres. La construction était faite de telle sorte que les personnes qui se trouvaient dans le Parvis des femmes et dans le Parvis des hommes avaient la possibilité de regarder ce qui se passait dans le Parvis des prêtres²⁰³. Cela montre bien la possibilité d'accès et la présence du peuple, et même des étrangers, aux alentours du lieu saint, dans le parvis (Ps 84.3).

c. Le culte à travers les Psaumes.

La Bible ne nous donne pas d'indications directes et précises sur une occasion où la Parole de Dieu aurait été proclamée dans la liturgie du Temple. Cependant, nous allons chercher, à travers les Psaumes, quelques aspects concernant le culte du Temple.

Les titres des Psaumes donnent souvent des indications sur leur utilisation liturgique²⁰⁴. Cela signifie qu'ils étaient récités (comme poésie liturgique) ou chantés²⁰⁵ pendant le culte: « chant pour la dédicace de la maison de David » (Ps 30), « chant pour le jour du sabbat » (Ps 92), les « chants des montées » (Ps 120-134), ou bien les Psaumes contenant le « hallel » (Ps 113-118). Plusieurs titres contiennent le nom du chantre du Temple à qui le psaume a été attribué : « des fils de Coré » (Ps 42-49 ; 84-85 ; 87-88) ou bien « d'Asaph » (Ps 50, 73-83)²⁰⁶.

« Le culte a donc joué un rôle déterminant dans la composition des psaumes et c'est même la structure des célébrations liturgiques qui nous permettra habituellement de distinguer les différents genres littéraires des psaumes²⁰⁷. »

Les Psaumes qui contiennent des indices concernant le culte dans le Temple sont les psaumes de *louange* (les *cantiques de Sion*), les *prières* et les Psaumes *d'instruction*²⁰⁸.

²⁰³ Voir A. PARROT. *Le Temple de Jérusalem*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1962. p. 66-71.

²⁰⁴ Sur l'hypothèse d'une origine cultuelle des Psaumes, voir E. LIPINSKI. « Psaumes II. Le Psautier ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par H. Cazelles et A. Feuillet. Vol. IX (1979). col 132-137.

²⁰⁵ La racine du mot « psaume » (*mizmor*) est *zmr*, Le verbe *zimmer* signifie « jouer de la musique, jouer d'un instrument » ou « chanter », d'où le fait que le Psaume a été composé pour être chanté. Voir J-P PREVOST. *Petit dictionnaire des Psaumes*. (Cahier Evangiles 71) 1990. p. 48.

²⁰⁶ Voir M. COLLIN. *Le livre des Psaumes*. (Cahiers Evangile 92) 1995. p. 29.

²⁰⁷ M. MANNATI. *Pour prier avec les Psaumes*. (Cahiers Evangile 13) 1975. p. 11.

²⁰⁸ Voir la classification des Psaumes dans « Les Psaumes. Introduction ». In *La Bible TOB*. Paris : Cerf, 1988. p. 764-769.

Les *cantiques de Sion* expriment l'attachement des Israélites fidèles envers le Temple et la joie immense d'y arriver (Ps 46, 48, 76, 84, 87, 122).

Quelques Psaumes d'*instruction* présentent les conditions que le fidèle arrivé à la porte doit remplir pour pouvoir entrer dans le Temple, devant Dieu (Ps 15, 24, 91, 95, 118). Selon Ringgren, ces Psaumes font partie de la « liturgie d'entrée » où on faisait connaître la « torah de l'entrée »²⁰⁹. Il est possible que ces Psaumes étaient vraiment récités dans une liturgie organisée avant l'entrée dans le Temple.

Il y a beaucoup de références à la *Loi* ou à la *Parole de Dieu* dans les Psaumes, en particulier dans le Ps 119, où la Parole de Dieu semble être placée au centre de la vie du fidèle : elle est la norme (v. 4 et 9), la protection contre le péché (v. 10 - 11), la source de la joie (v. 47 et 48), la vérité (v. 30-32), la lumière (v. 105), la valeur suprême (v. 14). Cela montre que la Parole de Dieu, était connue et actualisée dans la mémoire du fidèle, mais nous n'avons pas de textes bibliques qui montreraient que cela se passait dans le Temple, et dans un contexte liturgique.

Les Psaumes d'*action de grâce* (18, 30, 31, 40, 66, 109) invitent toute la communauté à rendre grâce à Dieu. Les refrains insérés dans différents Psaumes montrent bien la participation de la communauté pour les répéter (Ps 118, 136, 43.5 ; 46.8)²¹⁰.

Commentaire [B14] : supprimer

Une autre catégorie de Psaumes – les *prières* (individuelles et collectives) – montrent que la prière était un des éléments de la liturgie du Temple. Leur forme littéraire et aussi leur titre montrent leur utilisation dans la liturgie. Une prière individuelle devient élément de culte pour toute la communauté²¹¹. (Ps 51 ; Ps 66).

« Cependant, aucun psalmiste n'en a composé pour exprimer sa propre prière ; dès sa rédaction, le psaume était conçu pour l'usage de la communauté²¹². »

Le prêtre était chargé de bénir le peuple à la fin de chaque culte (Lv 9.22-23 ; Nb 6.24). Plusieurs Psaumes renferment des formules de bénédiction qui étaient énoncées devant l'assemblée (Ps 115.14 ; 118.26 ; 129.8 ; 134.4)²¹³.

Commentaire [B15] : énoncés

²⁰⁹ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 222.

²¹⁰ J-P PREVOST. *Petit dictionnaire des Psaumes*. (Cahier Evangiles 71) 1990. p. 50 ; H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 193-194.

²¹¹ Voir « Les Psaumes. Introduction ». In *La Bible TOB*. Paris : Cerf, 1988. p. 767.

²¹² M. MANNATI. *Pour prier avec les Psaumes*. (Cahiers Evangile 13) 1975. p. 10.

²¹³ Sur le rôle des prêtres d'administrer la bénédiction, voir C. WESTERMANN. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. p. 94-95.

Conclusion au chap. III

La Bible et l'histoire montrent l'existence du Temple, lieu de culte qui a rassemblé le peuple d'Israël pendant une très longue période, plus de mille ans. L'élément central du culte dans le Temple est le sacrifice. Le fonctionnement du culte sacrificiel du Temple a comme origine les prescriptions données par Dieu à Moïse, ce qui révèle le point commun entre le Temple et le Tabernacle.

L'étude des Psaumes nous donne une image plus complète sur le culte : à côté du sacrifice, qui est l'élément central, nous avons constaté la présence de quelques autres éléments dans le culte: la prière, la bénédiction, la musique instrumentale et chorale. Nous pouvons déduire, sans avoir des indices bibliques directs, que le message de la Parole de Dieu a été transmis à travers les Psaumes chantés ou récités dans la liturgie du Temple.

Certains éléments cultuels qui s'ajoutent au sacrifice auront une continuation²¹⁴ dans le culte synagogal. Si dans le Temple les autres éléments cultuels accompagnent le sacrifice, dans le culte synagogal ils remplaceront complètement le sacrifice. La présence de ces éléments va donc faciliter le passage à une liturgie sans sacrifice. En fait, pendant une certaine période, le Temple et la Synagogue vont fonctionner parallèlement (jusqu'à l'an 70, quand le Temple sera détruit), sans qu'il soit des tensions entre les deux institutions²¹⁵.

Même si l'accès dans le Temple était limité aux prêtres et aux lévites, nous avons vu que le parvis était construit de telle manière que toutes les personnes (femmes et hommes d'Israël, étrangers) pouvaient y rester pour participer à la liturgie. Malgré ce grand public, malgré la grandeur et la richesse du Temple, il n'est pas, à cette époque, le lieu privilégié pour l'écoute de la Parole.

Commentaire [B16] : pour la note : Xavier Léon-Dufour : Xavier est le prénom, il peut être abrégé, Léon-Dufour est le nom : on ne peut pas l'abréger

²¹⁴ Voir « Culte ». In *Vocabulaire de théologie biblique*. Edité par X. Léon-Dufour, 1964. col. 185.

²¹⁵ Voir E. van OLST. *The Bible and Liturgy*. Michigan : William B. Eerdmans Publishing Company, 1991. p. 56.

IV. Le culte à la Synagogue

Introduction

La synagogue est l'institution qui marque les quatre siècles depuis Esdras jusqu'à Jésus²¹⁶. Dans notre recherche, elle représente le troisième édifice destiné au culte que nous allons étudier dans ce troisième chapitre.

Commentaire [B17] : écrire troisième en entier

Il y a plusieurs raisons qui justifient l'étude du culte dans la synagogue :

- la période très longue de son existence (depuis la période perse jusqu'à nos jours) et l'espace géographique assez vaste sur lequel l'archéologie a découvert l'existence des synagogues (en Palestine et à l'étranger).
- le culte radicalement différent qui se déroule dans ce lieu, et le rôle que la synagogue a joué dans le développement de la lecture publique de la Torah.
- la place de la synagogue comme institution centrale du judaïsme.

L'étude de la Synagogue nous permet d'arriver à une compréhension plus claire du culte de l'Ancien Testament, d'ajouter des informations nouvelles sur la place de la Parole de Dieu dans ce culte et bien sûr, d'entrevoir l'origine du culte chrétien à travers le culte de la synagogue.

Dans cette étude nous allons nous intéresser aux aspects suivants concernant la synagogue : l'origine, son contexte historique, le bâtiment et le mobilier, le fonctionnement du culte et bien sûr, la place de la Parole de Dieu dans ce culte.

²¹⁶ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer. 1974. p. 126.

A. Origine de la synagogue

Le mot *synagôgè* (du verbe *synagô*, qui signifie « mettre ensemble, regrouper, rassembler) signifie « assemblée, lieu de réunion »²¹⁷. Dans la *Mishna* elle s'appelle « maison d'assemblée²¹⁸. »

Les découvertes archéologiques dévoilent l'existence des synagogues à partir du premier siècle de notre ère, quand la synagogue est déjà une institution bien établie en Israël et en Diaspora. Le *Talmud* mentionne la synagogue d'Alexandrie et Philon parle de la synagogue de Rome²¹⁹. Le nouveau Testament fait très souvent référence à la synagogue (50 fois)²²⁰. Il y a des synagogues à Nazareth (Mt 13.54), à Capernaum (Mt 12.9), à Jérusalem (Ac 6.9), à Thésalonique (Ac 17.1), à Corinthe (Ac 18.4), à Bérée (Ac 17.10), à Damas (Ac 9.2).

En revanche, l'Ancien Testament ne donne pas d'indices sur la synagogue. Dans la LXX, le mot grec *synagogé* (qui traduit presque toujours les mots hébreux *edâh* et *quâhâl*) ne désigne jamais le lieu de réunion de la communauté juive locale²²¹. Avant l'exil il n'y a pas de mention de l'existence de la synagogue. En fait, le mot « synagogue » ne se rencontre pas dans tout l'Ancien Testament²²².

La plus ancienne inscription mentionnant le mot « synagogue » a été trouvée à Schédia en Egypte, datant du roi Ptolémée III Evergète, vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C. (247-221)²²³.

Malheureusement, la date de l'institution de la synagogue reste obscure. Il y a quatre hypothèses sur son origine :

- a. Flavius Josèphe et la tradition rabbinique situent l'origine de la synagogue à l'époque de Moïse, voir des Patriarches.

Commentaire [B18] : d'indices

Commentaire [B19] : de

Commentaire [B20] : mentionnant le mot synagogue

²¹⁷ « Synagogue ». In *Nouveau Dictionnaire Biblique*. 4^e éd. (1979). p. 726.

²¹⁸ Voir H. LESETRE. « Synagoge ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1900.

²¹⁹ Voir « Synagogue ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Edité par G. Wigoder. (1993). p. 1081.

²²⁰ Voir C. TASSIN. *Le Judaïsme de l'exil au temps de Jésus*. (Cahiers Evangile 55) 1986. p. 50

²²¹ Voir B. GILLIERON. *Dictionnaire biblique*. 2e édition, 1990. p. 217.

²²² Voir « Synagogue ». In *Nouveau Dictionnaire Biblique*. 4^e éd. (1979). p. 726.

²²³ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer. 1974. p. 129.

- b. Un nombre isolé d'historiens situent l'origine de la synagogue en Palestine, après la réforme de Josias, avant la ruine du Temple.
- c. Quelques historiens ont placé l'origine de la synagogue après la période perse.
- d. La majorité des historiens situent l'origine de la synagogue dans la période de l'exil à Babylone.²²⁴

Pour comprendre l'hypothèse d., qui semble être soutenue par la majorité des commentateurs, nous allons nous arrêter sur le contexte historique de l'époque de l'apparition de la synagogue.

B. Contexte historique

1. La période babylonienne. L'Exil (597– 538 av. J.-C)

Commentaire [B21] : ce C tout seul à la ligne n'est pas beau. Vous pourriez enlever av. J.-C. Après 597, le deuxième s'appliquerait aux deux dates

L'origine de la synagogue est donc située dans la période de l'exil à Babylone, une période de cinquante ans, qui se déroule à partir de 587 av. J.-C (la ruine de Jérusalem et la fin du royaume de Juda) et qui continue jusqu'à l'édit de Cyrus (538 av. J.-C.), qui ouvre la période de retour du peuple juif, de reconstruction et de restauration en Judée. Nous allons nous concentrer sur quelques points d'intérêt de cette période.

La chute de Jérusalem (2R 25 ; Jr 39.1-10 ; Jr 52), avec la destruction du Temple et l'exil, entraînent des changements radicaux pour le peuple d'Israël et pour sa vie religieuse. Le royaume de Juda est intégré à l'empire neo-babylonien²²⁵, les Israélites n'ont plus ni pays, ni roi, ni Temple. L'exil signifie « la fin de l'existence nationale d'Israël (...), la fin de l'ancien Israël²²⁶ »

²²⁴ Sur ces hypothèses, voir : W.S. LASOR et T.C. ESKENAZI. « Synagogue ». In *The International Standard Bible Encyclopedia*. Edité par G.W. Bromiley. Vol. IV. p. 677. ; R. DE VAUX. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol II. Paris : Cerf, 1960. p. 89. ; H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée et Cie, 1973. p. 769 ss ; C. TASSIN. *Le Judaïsme de l'exil au temps de Jésus*. (Cahiers Evangile 55) 1986. p. 50 ; H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 335-336.

²²⁵ C'est sous la domination des Perses que Juda reçoit le statut de province. Voir D. NOËL. «La période babylonienne (587-539) ».In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002. p. 11.

²²⁶ C. TASSIN. *Le Judaïsme de l'exil au temps de Jésus*. (Cahiers Evangile 55) 1986. p. 5.

« C'est à Babylone que les Israélites, originaires du royaume de Juda, reçurent pour la première fois le nom de Juifs²²⁷. »

« Avec l'Israël postexilique commence l'histoire du judaïsme²²⁸. »

a. La vie politique, économique et sociale des juifs exilés

Pour avoir une vue d'ensemble sur les Juifs qui ont été exilés après la destruction de Jérusalem, nous devons chercher leurs traces au-delà des frontières, car c'est là qu'ils continueront leur histoire. A la suite des déportations²²⁹, il y a trois catégories de Juifs :

1. Les déportés (hébr. *golah*): les juifs qui ont été obligés par les autorités de partir de Judée vers Babylone. Il s'agit des trois déportations cités, qui n'atteignent que les classes supérieures de la population (prêtres, prophètes, fonctionnaires). Les classes inférieures restent sur place (2 R 25.12)²³⁰.
2. Les exilés : ceux qui se sont réfugiés dans les pays voisins. Il s'agit de l'Egypte (Jr 44.1), en particulier de la colonie juive de l'île d'Eléphantine, et de la Transjordanie.
3. Ceux qui restent en Palestine durant toute la période babylonienne²³¹.

A la différence des déportations assyriennes, qui avait pour but de disperser partout la population juive, l'exil en Babylone permet aux juifs de rester groupés, de maintenir leur vie religieuse et donc de résister à l'assimilation. Les juifs jouissent en Babylone d'une situation économique prospère, et de postes de travail assez importantes dans l'administration babylonienne, dans les unités militaires, dans les affaires²³².

²²⁷ R. LEBEAU. *Une histoire des Hébreux de Moïse à Jésus*. Paris : Tallandier, 1998. p. 144..

²²⁸ C. TASSIN. *Le Judaïsme de l'exil au temps de Jésus*. (Cahiers Evangile 55) 1986. p. 6.

²²⁹ Il s'agit de trois déportations sous la domination babylonienne: a. 597 av. J.-C. ; b. 587 ou 586 av. J.-C ; c. 582 av. J.-C. Pour une image complète des déportations, ajoutons les déportations successives sous la domination assyrienne : en 732, 720, 715 et aussi en 701 sous Sannachérib, des Israélites ont été déportés en Mésopotamie. Voir D. NOËL. «La période babylonienne (587-539) ». In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002. p. 10-12.

²³⁰ Selon R. LEBEAU, il s'agit des trois quarts de la population de Juda, représentée par des paysans. Voir R. LEBEAU. *Une histoire des Hébreux de Moïse à Jésus*. Paris : Tallandier, 1998. p. 138.

²³¹ Sur cette classification, voir D. NOËL. «La période babylonienne (587-539) ». In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002, p. 11-13.

²³² Voir D. NOËL. «La période babylonienne (587-539) ». In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002. p. 13.

Dans cette situation, l'unité et la cohésion religieuse entre les déportés ont été gardées.²³³ Les relations entre les déportés de la Diaspora sont étroites : le prophète Jérémie²³⁴ écrit dans une lettre aux déportés de Babylonie de rester sur place et de contribuer au bien être du pays (Jr 29).

Commentaire [B22] : l'abréviation de la TOB est Jr

b. La vie spirituelle

Nous avons peu d'informations sur les pratiques cultuelles des trois catégories de juifs. Les Lamentations et certains Psaumes constituent la source la plus importante qui pourrait parler sur cette époque, en particulier sur l'aspect religieux. Même si en Babylonie les juifs n'ont pas été traités comme des esclaves, sur le plan spirituel ils se sentent privés de ce qui était le centre de leur spiritualité : le culte au Temple.

Le livre de Daniel parle de l'habitude de Daniel de prier tourné vers Jérusalem. L'absence du Temple ne permet plus aux juifs de bénéficier du culte caractéristique au Temple, mais cette absence oblige à une reconsidération du culte rendu à Dieu, car « L'exil fut aussi le temps de la réflexion²³⁵. » Certes, Daniel est un juif parmi beaucoup d'autres qui adorent Yahvé et qui prient en exil à des heures régulières.

« Ces heures correspondent aux moments solennels de l'offrande des sacrifices au Temple. On peut admettre que Daniel n'était pas le seul Juif faisant des prières et que dès les premiers temps de l'exil, l'idée s'était répandue que les prières devaient remplacer les sacrifices que la chute du Temple ne permettait plus d'offrir. (...) La lecture et la méditation des textes sacrés étaient devenues choses habituelles parmi les exilés²³⁶. »

En Babylonie, loin de leur pays, de leur Temple et de la langue maternelle, les juifs se rassemblent sur le bord des fleuves de Babylone pour penser à Sion et trouvent que c'est impossible de rendre leur culte à Dieu sur une terre étrangère (Ps 137 ; Am 7.17)²³⁷.

²³³ Voir C. TASSIN. *Le Judaïsme de l'exil au temps de Jésus*. (Cahiers Evangile 55) 1986. p. 50.

²³⁴ Le prophète Jérémie est aussi exilé en Egypte, contraint par des officiers de Godolias. Voir D. NOËL. «La période babylonienne (587-539) ». In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002. p. 11.

²³⁵ Voir R. LEBEAU. *Une histoire des Hébreux de Moïse à Jésus*. Paris : Tallandier, 1998. p. 146.

²³⁶ A. et R. NEHER. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. p. 580-581.

²³⁷ Voir W.S. LASOR et T.C. ESKENAZI. « Synagogue ». In *The International Standard Bible Encyclopedia*. Edité par G.W. Bromiley. Vol. IV. p. 677.

« Il est vraisemblable que les exilés se rassemblèrent à Babylone même, pour lire la Bible et prier²³⁸. »

Ceux qui sont restés en Judée sont aussi en détresse en regardant le Temple brûlé (Ps 74.7), la Jérusalem dépeuplée et détruite (Lm 2 ; Za 7.14), et en se rappelant les jours d'autrefois (Lm 5.21). C'est un temps de lamentation et de détresse pour tous les juifs.

« Le Temple était en ruines, les grandes cérémonies du culte étaient suspendues, les fêtes supprimées, seul un culte improvisé était possible, autour d'un autel de fortune ; c'était un temps de jeûne et de deuil (Zach. 7 :1 ss.)²³⁹. »

Dans ce temps très spécial, le besoin d'un changement se fait de plus en plus visible. Le culte de Yahvé ne pouvait pas être continué sous sa forme antérieure.²⁴⁰ Un lieu de culte était nécessaire, où les juifs puissent adorer Dieu. La possibilité du culte sacrificiel n'existait plus sur une terre étrangère, mais il est probable que les juifs ont continué à garder les autres éléments de culte caractéristiques au Temple : la prière, le chant, l'étude de la Loi.

« Le Temple est détruit, le culte interrompu, les exilés sont loin du pays et, du coup, la lecture de la Torah, isolée de son contexte cultuel, coupée du culte sacrificiel, prit son essor dans une apparente autonomie²⁴¹. »

Le fait que les exilés étaient constitués de plusieurs catégories sociales et culturelles, et le fait que la politique babylonienne ait permis aux exilés de rester groupés, ont rendu possible la formation des communautés locales qui avaient l'habitude de se réunir²⁴². Nous pouvons reconstituer la communauté juive de l'exil à partir d'une statistique que fait Esdras sur le personnel cultuel du Temple qui est revenu au pays après le décret de Cyrus : les prêtres, les lévites, les chantres, les portiers, les laïcs, les servants (Esd 2.36-58). Le texte parle aussi de « l'assemblée tout entière » (Esd 2.64), et des « chefs de familles » (Esd 2.68)²⁴³.

Commentaire [B23] : ont rendu possible (il y a deux faits qui sont sujets)

²³⁸ H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 335.

²³⁹ Voir G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 78-79.

²⁴⁰ Voir G. von RAD. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol I. Genève : Labor et Fides, 1963. p. 80.

²⁴¹ CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 102.

²⁴² Voir H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée et Cie, 1973. p. 774-775.

²⁴³ Sur la liste des juifs revenus à Jérusalem, voir : F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI) Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 261.

Cela montre clairement que les exilés n'ont pas vécu séparés les uns des autres, mais ils ont gardé la structure d'une communauté bien organisée. Cette diversité de fonctions culturelles est la preuve que, dans une certaine mesure, ils ont exercé des activités culturelles dans le cadre d'une communauté.

Les sources ne nous permettent pas, pour le moment, d'affirmer qu'à cette époque un certain édifice aurait servi pour le culte. Plutôt nous pouvons dire que le culte de Yahvé n'a pas cessé d'être rendu à Dieu, sous une forme plus restreinte, étant donnée l'absence du Temple.

Avant l'exil, le peuple d'Israël a connu une forme de culte qui n'était pas forcément liée à un bâtiment : à partir de Sinaï et tout au long de son histoire, les Israélites ont participé à plusieurs assemblées culturelles de renouvellement de l'Alliance²⁴⁴, qui se sont déroulés en dehors des bâtiments de culte, et dont l'élément central était la lecture de la Loi comme texte d'Alliance. En tenant compte de cet aspect et de tous les éléments que nous avons exposés jusqu'à maintenant, nous pouvons supposer que cette forme de culte a été pratiquée par la communauté juive de Babylonie.

« Ainsi donc, une fois ruinées les institutions créées par la monarchie davidique, le peuple de Dieu trouve le moyen de survivre sous une forme à la fois très nouvelle et très ancienne : par-delà l'époque royale, il renoue avec la communauté sacrée née au Sinaï²⁴⁵. »

2. La domination perse : le retour de l'Exil et la Restauration (539 av. J.-C – 333 av. J.-C)

La domination perse (538 av. J.-C. – 332 av. J.-C) est une autre période historique qui peut ajouter des indices sur l'origine de la synagogue. La nouvelle politique portée par l'empire des Perses envers les populations étrangères se matérialise dans deux événements qui ont marqué un changement radical dans la vie du peuple juif : le retour en deux étapes²⁴⁶, à Jérusalem, des juifs exilés en Babylonie depuis la ruine de Jérusalem (587 av. J.-C).

Commentaire [B24] : plutôt : en deux étapes

²⁴⁴ Voir les assemblées culturelles étudiées dans le chapitre II, p. 34ss

²⁴⁵ H. CAZELLES. *Introduction critique à l'Ancien Testament*. (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée et Cie, 1973. p. 775.

²⁴⁶ L'édit de Cyrus autorise le premier retour de la captivité babylonienne, en 538 av. J.-C, et le roi Artaxerxes autorise le deuxième retour, en 458 av. J.-C. Voir F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI) Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 252 et 287.

Le retour du peuple juif en Palestine annonce, sur le plan cultuel, la reprise du culte pratiqué dans le Temple avant l'exil. La reconstruction du Temple de Zorobabel a été une des priorités des juifs revenus à Jérusalem (Esd 3). Une fois le Temple achevé, (515 av. J.-C.), le culte sacrificiel a été repris selon le rituel du Temple de Salomon.

Sur le plan cultuel, l'assemblée d'Esdras joue aussi un rôle très important. D'une part, nous avons montré que l'assemblée d'Esdras reprend le schéma des assemblées d'Alliance bien connues par les juifs²⁴⁷. D'autre part, quelques éléments du texte qui raconte cette assemblée nous font penser que les composants du culte présents dans cette assemblée attestent une certaine habitude concernant ce type de culte.²⁴⁸ Nous allons en citer quelques-uns :

- a. La communauté postexilique se rassemble facilement en dehors du Temple (Ne 8.1,3), ce qui montre qu'elle a eu cette habitude pendant l'exil.
- b. Les participants sont disposés selon un certain ordre pour faciliter l'écoute de la Parole. Devant eux, Esdras lit la Loi du haut d'une « tribune de bois » (Esd 8.4).
- c. La présence de la bénédiction finale et de l'« amen » liturgique.
- d. La lecture de la loi suivie d'une explication.
- e. La lecture de la loi faite à la demande du peuple (Ne 8.1).
- f. La conclusion de l'Alliance²⁴⁹.

La présence de ces éléments nous dirige vers deux conclusions :

1. L'assemblée d'Esdras a le même schéma que les assemblées d'Israël qui célébraient l'Alliance. La lecture de la loi en est l'élément central. On peut constater que ce type de culte a été bien présent dans la conscience des exilés, puisqu'ils le pratiquent après l'exil comme si c'était une coutume.

Commentaire [B25] : ne serait-il pas préférable de s'en tenir au mot Alliance ? La mention au Sinaï pourrait faire croire que l'Alliance n'a été célébrée qu'au Sinaï.

²⁴⁷ Voir les détails dans le chapitre II, p. 45

²⁴⁸ Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 102.

²⁴⁹ Voir les éléments cultuels de l'assemblée d'Esdras dans le chap. II, p. 45

2. Le centre d'intérêt de ce culte est la lecture de la Loi et son explication, tandis que le sacrifice ne fait plus partie du culte²⁵⁰. C'est le trait essentiel du culte synagogal que l'on suppose déjà formé, dans l'essentiel, à cette époque²⁵¹.

« La manière même de faire cette lecture permet de caractériser le service d'Esdras comme le prototype de ce que sera le service shabbatique dans le cadre synagogal : la lecture est faite en dehors du Temple, sur une place de la ville, debout, sur une estrade de bois, devant tout le peuple. En outre, la bénédiction, la vénération de la Loi par le peuple et l'explication donnée par les lévites sont autant d'éléments caractéristiques du futur service synagogal²⁵². »

« Il faut en tout cas remarquer que le récit de la lecture de la Tora en Nehémie 8 contient les éléments du culte synagogal : le rouleau est déroulé (v. 5), la bénédiction prononcée (beraka, v. 6a), l'« amen » répondu par la communauté (v. 6b) ; le texte est peut-être traduit verset par verset en araméen (v. 8)²⁵³. »

« Après l'Exil, les Rapatriés ont pu établir rapidement en Judée des « Synagogues » analogues à ce qu'ils avaient pu connaître et apprécier en Babylonie : Ne 8 donne l'impression que le scénario de la liturgie synagogale était déjà connu²⁵⁴. »

²⁵⁰ F. Michaeli fait une remarque très intéressante, qui nous fait comprendre que pendant l'exil, le sacerdoce n'a pas eu l'importance qu'il avait avant ou après cette époque. En parlant du personnel du temple qui se trouve sur la liste d'Esd 2, il dit : « Les laïcs ont ici la priorité sur le sacerdoce puisqu'ils sont nommés les premiers ; il n'est fait nulle mention d'un *grand prêtre* ; les Lévites sont très peu nombreux (...) La liste reflète une époque où le sacerdoce n'a pas encore pris, dans le peuple juif, l'importance capitale... » Voir F. MICHAELI. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Nehémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI) Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. p. 263.

²⁵¹ Voir H. RINGGREN. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. p. 339.

²⁵² CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 103.

²⁵³ Voir R. RENDTORFF. *Introduction à l'Ancien Testament*. Paris : Cerf, 1989. p. 467-468.

²⁵⁴ C. TASSIN. *Le Judaïsme de l'exil au temps de Jésus*. (Cahiers Evangile 55) 1986. p. 50.

C. Le culte à la synagogue

1. Le bâtiment et le mobilier

Le premier siècle de notre ère est marqué par la présence des synagogues partout, en Palestine et en dehors, dans les grandes villes comme dans les plus petits villages. Un nombre de dix juifs majeurs suffisait pour qu'une synagogue soit établie. Dans les grandes villes²⁵⁵, plusieurs synagogues étaient en fonction²⁵⁶.

En ce qui concerne la dimension du bâtiment, la synagogue de Palestine n'avait rien de la grandeur du Temple ou de l'importance des synagogues de Diaspora (comme la synagogue d'Alexandrie). Elle n'était pas très différente d'une maison ordinaire. L'intérieur était sobre et sans décorations, pour ne pas attirer l'attention des fidèles²⁵⁷.

Les synagogues étaient construites sur un endroit élevé de la ville, sur une colline, orientées vers Jérusalem (l'entrée était du côté du sud). Le bâtiment avait une forme rectangulaire. La grande porte d'entrée était flanquée de deux portes plus petites souvent ornées. L'intérieur était divisé par 4 rangées de colonnes, en 5 parties. Il y avait des chaises pour les assistants privilégiés (scribes, pharisiens) près de l'estrade et orientées vers l'assemblée (Mt 23.6 ; Lc 11.43 ; Lc 20.46), et aussi des chaises pour les assistants ordinaires de l'assemblée, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Au centre de la synagogue se trouvait une estrade (plate-forme), sur laquelle était placé un pupitre pour le rouleau et un siège pour l'orateur. Le meuble le plus important était le coffre (armoire) qui contenait les rouleaux bibliques²⁵⁸.

Les rouleaux des Ecritures étaient bien gardés dans le coffre ou l'arche (*têbâh*), qui se trouvait dans une sorte de niche, située derrière un voile. Le coffre

Commentaire [B26] : orientés

²⁵⁵ Le Talmud mentionne le nombre fabuleux de 480 synagogues à Jérusalem. Bien que le chiffre ne soit pas réel, il nous donne une idée sur la multitude des synagogues à cette époque. Voir H. LESETRE. « Synagoge ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1900.

²⁵⁶ Voir H. LESETRE. « Synagoge ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1899-1900.

²⁵⁷ Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 130.

²⁵⁸ Voir « Synagoge ». In *Nouveau Dictionnaire Biblique*. 4^e éd. (1979). p. 726-727. ; « Synagoge ». In *Dictionnaire biblique*. Edité par B. Gillieron. 2^e éd. (1990). p. 217. ; H. LESETRE. « Synagoge ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1902-1903.

était placé sur le mur oriental du bâtiment²⁵⁹. Les rouleaux bibliques étaient de dimensions différentes. Le matériel utilisé pour le rouleau²⁶⁰ était la peau provenant d'un animal pur (la peau de mouton était très souvent utilisée en Palestine). Le scribe écrivait avec beaucoup de soin sur chaque morceau de peau après quoi il cousait les marges. L'écriture n'était pas une tâche facile, car elle devait être soumise à des règles standard. Il y a quelques éléments importants dont le scribe tenait compte pour leur donner la forme et la dimension exigée: les marges (supérieure et inférieure), la disposition des colonnes et des lignes, les espaces entre les lettres, les mots et les livres, etc.²⁶¹.

Commentaire [B27] : plutôt : avec beaucoup de soin

2. Le personnel du culte

La personne qui dirigeait le culte était *le chef de l'assemblée*. Il était chargé de surveiller le service religieux : de maintenir l'ordre, de diriger les réunions, de désigner les personnes qui devaient faire la lecture, la prière et la prédication. Le *hazzan* était le serviteur du chef de la synagogue. Il avait la responsabilité de choisir le rouleau²⁶² (il devait le reconnaître selon sa dimension), de l'apporter au lecteur et de le remettre en place à la fin de la lecture (Lc 4.16-20). Il avait aussi la tâche d'administrer des sanctions (châtiments corporels) à certains membres de la synagogue (Mt 10.17)²⁶³.

²⁵⁹ «Synagogue». In *Dictionnaire de la Bible et des 3 religions du Livre*. (L'Univers de la Bible) par André Chouraqui. Vol X (1985). p. 408.

²⁶⁰ « Les plus anciens rouleaux palestiniens attestés archéologiquement sont ceux de Qumran (...) ». Voir S. LEGASSE. « Scribes ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par J. Briand et E. Cothenet. Vol. XII (1996). col 258.

²⁶¹ Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 118-123.

²⁶² Le texte de Lc 4.17 semble bien montrer cette règle : celui qui choisissait le rouleau n'était pas le lecteur, mais le *hazzan*. Jésus ne choisit pas lui-même le rouleau, il y a quelqu'un d'autre qui lui donne le livre du prophète Esaïe. Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 138-139.

²⁶³ Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 137-139; « Synagogue ». In *Nouveau Dictionnaire Biblique*. 4^e éd. (1979). p. 726-727

Un aspect très important du culte dans la synagogue est le rôle des *laïcs*. Tout laïc pouvait présider le culte. Un ou plusieurs laïcs pouvaient accomplir l'office de lecteur.²⁶⁴

« Ainsi, le passage du Temple à la synagogue a marqué une transformation historique du rôle de l'individu dans le rite. »²⁶⁵

« C'est le peuple tout entier qui écoute, c'est aussi le peuple tout entier qui proclame la Parole. Dieu parle à la communauté par la communauté. »²⁶⁶

3. Le culte

La période de l'exil a profondément marqué la manière du peuple juif de célébrer le culte. Si dans les deux édifices de culte – le Tabernacle et le Temple – s'est poursuivi le même type de culte (le culte sacrificiel) pendant très longtemps, la synagogue inaugure une forme spéciale du service de culte où la lecture et l'enseignement de la Torah occupent une place centrale²⁶⁷.

« Le culte synagogal marque presque une révolution religieuse, la création d'une liturgie qui ne fait plus aucune place aux sacrifices : grande nouveauté dont le monde est redevable au judaïsme. Ces assemblées synagogales apportaient leur satisfaction aux besoins essentiels de l'âme juive : prière, étude de la Loi. »²⁶⁸

« Dans le domaine du culte, l'Exil a marqué une rupture de la tradition. Désormais, le culte est radicalement différent de ce qu'il était. De nombreux éléments de la liturgie ont été abandonnés, et les innovations ne manquent pas ; en outre, le culte en lui-même perdit beaucoup de sa valeur propre, et passa après l'obéissance à la Loi. »

« Avec l'institution synagogale le Judaïsme accomplissait une œuvre absolument originale dans l'histoire religieuse. C'était un service religieux absolument nouveau, à nul autre pareil, dépourvu presque entièrement de tout aspect cérémoniel, cultuel ou luxueux (...)²⁶⁹. »

Commentaire [B28] : dans la note : Il doit y avoir un nom de ville avant le mot Michigan qui est le nom de l'un des 50 états des Etats-Unis. Ce devrait être Grand Rapids, à vérifier.

Commentaire [B29] : âme

²⁶⁴ Dans le premier siècle de notre ère, cet aspect devient très évident : Jésus enseigne dans les synagogues de Galilée (Mt 4.23 ; Mc 1.39 ; Lc 4.44), dans la synagogue de Nazareth (Mt 13.54 ; Mc 6.2 ; Lc 4.16) et à Capernaum (Lc 4.33 ; Mc 1.21 ; Jn 6.59) ; Paul et Barnabas prêchent aussi dans la synagogue (Ac 14.1).

²⁶⁵ Voir « Synagogue ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Edité par G. Wigoder. (1993). p. 1081.

²⁶⁶ L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 136.

²⁶⁷ Voir E. van OLST. *The Bible and Liturgy*. Grand Rapids, Michigan : William B. Eerdmans Publishing Company, 1991. p. 57 et 63. ; W.S. LASOR et T.C. ESKENAZI. « Synagogue ». In *The International Standard Bible Encyclopedia*. Edité par G.W. Bromiley. Vol. IV. p. 683.

²⁶⁸ « Judaïsme ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par L. Pirot et A. Robert. Vol. IV (1949). col 1209.

²⁶⁹ M.-R. HAYOUN. *La liturgie juive*. Paris : Press Universitaires de France, 1994. p. 26.

La Bible ne donne pas de détails sur le déroulement de la liturgie dans la synagogue, ni sur le moment précis où cette liturgie commence à se dérouler chaque sabbat, de manière régulière. Il est certain que la liturgie synagogale s'instaure progressivement²⁷⁰, et garde le même fonctionnement, dans l'essentiel, jusqu'au temps des apôtres, dont nous avons des indices dans le Nouveau Testament²⁷¹. Charles Perrot affirme que le deuxième siècle est l'époque pendant laquelle la lecture hebdomadaire de la Torah se généralise et devient régulière ; il ajoute : «... Cela ne met nullement en cause l'existence de la lecture de la Torah, et avant l'Exil, et durant l'Exil, et surtout à l'époque d'Esdras²⁷². »

Le culte synagogal se déroule le sabbat (le matin et l'après midi), et durant la semaine (lundi, jeudi et les jours de fête). Tous les jours on pouvait venir à la synagogue pour prier²⁷³.

Le culte de la synagogue repose sur trois éléments essentiels – la lecture de la Torah, la lecture des Prophètes (*haphtarah*) et la prédication – auxquels on ajoute la prière et la bénédiction.

a. La prière et la bénédiction

La lecture de la Torah était introduite par une bénédiction que le lecteur prononçait et à laquelle l'assemblée répondait avec l'« Amen ». Après la lecture de la Torah, le lecteur prononçait aussi une bénédiction.²⁷⁴ L'assemblée d'Esdras, que nous avons considérée comme le prototype de ce que sera le culte synagogal, est ouverte par une bénédiction prononcée par Esdras (Ne 8.6)²⁷⁵. Plusieurs formules de bénédiction se retrouvent dans les assemblées chrétiennes du premier siècle : Gal 6.18 ; 1 Co 16.23 ; 2 Co 13.13.

En fait, la bénédiction est une manière de prier, une forme de prière :

Commentaire [B30] : Ne

²⁷⁰ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 128 ; CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 22.

²⁷¹ La Bible atteste l'existence des réunions dans la synagogue du premier siècle de notre ère : Mt 4.23 ; Mt 9.35 ; Mc 1.21 s ; Mc 3.1s ; Mc 6.2 ; Lc 4.16 ; Lc 6.6.

²⁷² CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 133.

²⁷³ Voir H. LESETRE. « Synagoge ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1905.

²⁷⁴ L'Ancien Testament atteste l'utilisation de la bénédiction finale adressée à l'assemblée d'Israël par les prêtres. C'est Dieu lui-même qui institue cet élément du culte (Nb. 6.24-26).

²⁷⁵ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 131.

« La prière juive est, avant tout et en toutes circonstances, bénédiction, *Berakha*²⁷⁶. » |

Commentaire [B31] : Dans la note : (Cahiers Evangile, supplément 68)

La prière était prononcée par quelqu'un qui avait été désigné par le chef de la synagogue, et consistait à réciter les deux thèmes principaux : Le *Schema* et le *Schemoné-Esré*. Le *Schema* (la confession de foi) comprenait la lecture des trois textes bibliques qui proclament l'unicité de Dieu : Dt 6.4-9 ; Dt 11.13-22 ; Nb 15.37-41. Le *Schemoné-Esré* qui comprenait des formules de bénédiction et de louange adressés à Dieu, provenant des Psaumes ou des Prophètes²⁷⁷. |

Commentaire [B32] : idem

b. La lecture de la Torah

L'inscription de Théodote sur une synagogue de Jérusalem résume clairement la place de cette lecture dans le culte synagogaal :

« (le prêtre Théodote) construisit cette synagogue pour la lecture de la Loi et l'enseignement des commandements²⁷⁸. »

La lecture de la Torah, la lecture des prophètes et la prédication constituent les trois moments consécutifs du culte de la synagogue. Sept lecteurs faisaient la lecture de la Torah, successivement. Le *hazzan* donnait le rouleau de la Torah au lecteur, qui devait rester debout durant la lecture²⁷⁹.

La tradition témoigne une lecture continue²⁸⁰ de la Torah: on lit chaque sabbat dans une lecture suivie, tout le Pentateuque (« lecture continue »), tandis que les jours de fête on lit seulement le passage du Pentateuque qui évoque l'événement²⁸¹.

²⁷⁶ A-C. AVRIL et D. DE LA MAISONNEUVE. *Prières juives*. (Cahier Evangile, supplément 68) 1989. p. 13.

²⁷⁷ Voir A-C. AVRIL et D. de LA MAISONNEUVE. *Prières juives*. (Cahier Evangile, supplément 68) 1989. p. 26 et 31-32 ; H. LESETRE. « Prière ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1922). col. 671. ; W.S. LASOR et T.C. ESKENAZI. « Synagogue ». In *The International Standard Bible Encyclopedia*. Edité par G.W. Bromiley. Vol. IV. p. 682.

²⁷⁸ Voir cette inscription dans CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 133.

²⁷⁹ Voir H. LESETRE. « Synagoge ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1904.

²⁸⁰ Avant la ruine du Temple, on lisait certains passages choisis du Pentateuque. On suppose que la lecture continue apparaît après la ruine du Temple, lorsqu'on refuse de sauter d'un passage à l'autre. Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 143.

²⁸¹ Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 141-142.

La lecture continue de la Torah était organisée en deux systèmes de lecture²⁸² : le *cycle annuel* (babylonien) qui répartissait la lecture du Pentateuque en une seule année ou bien le *cycle triennal* (palestinien) qui répartissait la lecture sur trois années²⁸³. Selon le cycle palestinien, le Pentateuque était divisé en 154 péripocopes qui devaient être lues une par sabbat, et le cycle reprenait au bout de trois ans. Cette classification n'est pas invariable, elle a connu des changements au cours du temps. Le cycle babylonien consistait en 54 sections qu'on lisait chaque sabbat, durant une année²⁸⁴.

Commentaire [B33] : une par sabbat, et le cycle reprenait au bout de trois ans.

c. La lecture des Prophètes (*haphtarah*) et la prédication

Après la lecture d'une péripocope préétablie du Pentateuque, on passait à la lecture des Prophètes, proposée par un seul lecteur. La lecture des Prophètes n'était pas continue, elle était choisie en fonction du sujet de la lecture de la Torah, car elle devait conclure²⁸⁵ cette lecture. Les deux lectures (de la Torah et des Prophètes) devaient être en rapport l'une avec l'autre, liées selon le principe de la similitude²⁸⁶.

« Au schéma ancien, Torah et commentaires, on substitua un nouveau schéma, Torah, Prophètes et commentaires²⁸⁷. »

²⁸² Il y a plusieurs hypothèses sur la date de l'apparition des cycles de lecture. Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 32-33.

²⁸³ Une des sources qui attestent l'utilisation du cycle triennal en Palestine sont les manuscrits et les traités massorétiques. Par exemple, la présence du *samekh* à la marge du texte du Pentateuque représente le début d'un *seder* qu'on lisait dans le cadre d'un cycle triennal. Voir des détails dans CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 37ss.

²⁸⁴ Voir E. van OLST. *The Bible and Liturgy*. Michigan : William B. Eerdmans Publishing Company, 1991. p. 62. ; L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 132-133.

²⁸⁵ « Selon 2 Ch 23.8, le mot *haphtarah* désigne la conclusion du service hebdomadaire au Temple. A la synagogue, il désignera le mot d'adieu et la lecture de *conclusion*, lors du renvoi de l'assemblée. » CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 185-186.

²⁸⁶ CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 187.

²⁸⁷ CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 186.

d. La prédication (l'homélie)

La prédication (l'homélie) consiste en un commentaire (développement du passage lu) que l'on faisait *après avoir lu la Torah et les Prophètes*, afin de les rendre compréhensibles à la communauté. Autrement dit, c'est le fait d'approfondir le sens de la Torah. L'explication pouvait comprendre aussi la traduction. C'est de cette manière que naquit le *targum* (la version araméenne de la Bible hébraïque) qui dans sa forme orale remonte à l'assemblée d'Esdras, et dans sa forme écrite s'achève vers le II^e siècle av. J.-C.²⁸⁸

Nous avons vu que le culte synagogaal a développé une nouvelle dimension : l'enseignement. Une des méthodes d'enseignement est *l'actualisation*²⁸⁹ de la Parole de Dieu. Prenons par exemple Ac 13.15-22 et Lc 4.16-30. Les deux textes évoquent un commentaire homilétique fait à la suite de la lecture des Prophètes (Lc 4) ou bien de la Torah et des Prophètes (Ac 13).

Le texte d'Ac 13 ne mentionne pas le contenu des textes lus (la Torah et des Prophètes, v. 15) avant que Paul prenne la parole, mais après cette lecture, l'apôtre Paul montre aux juifs le rapport entre l'histoire passée (la promesse) et Jésus ressuscité, l'accomplissement de la promesse (v. 32ss). Jésus, lui aussi, après avoir lu le texte d'Esaïe, montre l'unité entre ce texte et son accomplissement dans le présent : « Aujourd'hui, cette écriture est accomplie pour vous qui l'entendez » (Lc 4.20)

²⁸⁸ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 157.

²⁸⁹ Voir L. DEISS. *Vivre la Parole en communauté*. Paris : Desclée de Brouwer, 1974. p. 159.

4. Le culte synagogal dans Ac 13.15-22 et Lc 4.16-30

A travers ces deux textes, nous pouvons reconnaître quelques éléments de la liturgie juive synagogale du temps de Jésus Christ et la place de la Parole de Dieu dans cette liturgie.

a. Ac 13.15-22

Le temps de la liturgie	« Le jour du sabbat » (v. 14a) « ...les paroles des prophètes qu'on lit chaque sabbat » (v. 27)
Disposition de l'assemblée	« ...ils entrèrent dans la synagogue et s'assirent » (v. 14b)
Lecture de la loi et des Prophètes	« Après la lecture de la Loi et des Prophètes, ... » (v. 15)
Le <i>chef de la synagogue</i> désigne celui qui prend la parole	« ...les chefs de la synagogue leur firent dire » (v. 15a)
Le rôle des laïcs	« Frères, si vous avez quelques mots d'exhortation à adresser... » (v. 15b).
La parole adressée debout	« Paul alors se leva... » (v. 16)
La prédication de Paul comme actualisation de la Torah et des Prophètes.	v. 17-41
Continuité du sujet choisi	« A leur sortie, on pria instamment Paul et Barnabas de reparler du même sujet le sabbat suivant » (v. 42)

b. Lc 4.16-30

Le temps de la liturgie	« le jour du sabbat » v. 16a
La lecture de la Torah était faite debout	« ... et il se leva pour faire la lecture » v. 16b
L'officiant remet le rouleau des Prophètes à Jésus pour la lecture	« On lui donna le livre du prophète Esaïe » v. 17a
Jésus lit le texte d'Esaïe ²⁹⁰	v. 18-19
Jésus remet le rouleau à l'officiant	v. 20
L'assemblée écoute avec intérêt	«...tous dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui » v. 20
Dans le culte synagogaal, les laïcs peuvent prendre la parole	« N'est-ce pas là le fils de Joseph ? »
L'explication du texte lu à l'aide de deux exemples de l'Ancien Testament : la veuve de Sarepta et Naaman	v. 24-27
La prédication : L'accomplissement du passé au présent et l'actualisation du texte d'Esaïe	« Aujourd'hui, cette écriture est accomplie pour vous qui l'entendez » v. 21

²⁹⁰ A la différence du texte de la Torah qui était fixé d'avance, le texte des Prophètes pouvait être librement choisi, en rapport avec le texte de la Torah qui avait été lu auparavant. La Bible affirme que Jésus a *trouvé* le texte. Etant donné que, pour arriver au texte d'Esaïe, Jésus a déroulé environ 5 mètres de rouleau, on pourrait penser que ce n'est pas un texte *trouvé*, mais plutôt *choisi* par Jésus. Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 139-140.

Conclusion au chap. IV

L'analyse du contexte historique de l'origine de la synagogue nous a aidé à comprendre comment les éléments du culte de l'Exil ont conduit à l'apparition du culte de type synagogal. On peut constater que ce type de culte a été bien présent dans la conscience des exilés, puisqu'ils le pratiquent après l'exil comme si c'était une coutume.

L'assemblée d'Esdras qui a lieu à Jérusalem après le retour de l'exil, montre que le culte de type synagogal n'est pas pratiqué pour la première fois, mais il est le résultat d'une pratique antérieure, pendant l'exil. Nous savons aussi que l'assemblée d'Esdras s'inscrit dans le schéma des célébrations de l'Alliance qui a traversé l'histoire depuis le Sinaï, à travers le culte développé en dehors des bâtiments de culte.

Commentaire [B35] : le

Nous avons étudié le déroulement de la liturgie synagogale, en tenant compte des données de l'histoire, de la tradition et de la Bible.

La lecture de la loi n'est plus une pratique liée à des circonstances particulières, mais elle devient l'essentiel du culte. Le bâtiment, le mobilier, et le personnel de la synagogue ne répondent plus aux besoins d'un culte sacrificiel, mais d'un culte centré sur la Torah.

Le culte de la synagogue est un culte hebdomadaire, bien organisé. La lecture de la Torah, la lecture des Prophètes et la prédication (l'explication, l'enseignement) s'organisent progressivement de façon systématique, dans un ordre préétabli, pour que toute la Bible soit lue et assimilée dans un intervalle de temps donné. Ces trois éléments principaux ne sont pas séparés l'un de l'autre, mais liés dans un rapport de corrélation, afin d'atteindre le but : l'enseignement de la Parole de Dieu.

Nous pouvons conclure que la lecture de la Torah, la lecture des Prophètes et la prédication sont les éléments centraux de la liturgie synagogale. Ils ont été placés dans l'ensemble de la liturgie d'une façon bien ordonnée, pour mener à une compréhension claire de la Parole de Dieu.

« Le seder, la haphtarah et l'homélie, accompagnée des petihtot, sont les trois pivots de la liturgie de l'Écriture et leurs éléments s'entremêlent intimement dans une unité organique qui donne à chaque

sabbat un caractère particulier et au cycle entier une physionomie originale²⁹¹. »

²⁹¹ Voir CH. PERROT. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : Verlag, 1973. p. 21.

Conclusion générale

Nous avons parcouru l'itinéraire de l'histoire du peuple d'Israël à travers les grandes étapes de son existence, à partir des Patriarches jusqu' à l'époque de la Synagogue. Nous nous sommes arrêtés surtout sur les aspects qui mettent en lumière un déroulement liturgique, pour voir quelle est la place de la parole de Dieu dans le culte ancien.

Commentaire [B36] : Ce titre n'a pas la taille qu'il devrait avoir

Dans le premier chapitre, l'étude de l'époque des Patriarches nous a permis d'établir le fondement du culte et ses caractéristiques essentielles. Le Dieu des Patriarches est un Dieu personnel qui se manifeste au patriarche et qui lui parle directement dans la vie quotidienne (*parole directive*) et dans des circonstances particulières (*parole annonciatrice*). Nous avons montré que la *promesse* est une parole adressée dans un contexte cultuel, dans le cadre de l'Alliance éternelle établie entre Dieu et les patriarches qui sont les partenaires de l'Alliance. La Parole de Dieu a donc une place centrale dans le culte de l'époque patriarcale. Elle s'identifie à la promesse, qui est à la fois l'élément central de l'Alliance et parole adressée par Dieu lui-même directement à l'homme. L'apparition de Dieu (la théophanie) institue le lieu saint, puisque la présence de Dieu fait qu'un endroit ordinaire devienne lieu de culte.

Dans le deuxième chapitre nous nous sommes arrêtés sur quelques événements de la vie cultuelle du peuple d'Israël *en dehors* des bâtiments de culte. Voici la place de la Parole de Dieu dans ce type de culte:

La fête des Tabernacles est un événement cultuel dans la vie du peuple lors duquel on fait la lecture de la Loi devant le peuple. La Bible nous donne un indice sur la fréquence de la lecture de la Loi : « tous les sept ans » (Dt 31.10-13).

La proclamation du Décalogue au Sinaï est un événement unique où Dieu lui-même parle directement aux hommes (Ex 20.1-17).

Le récit de la conclusion de l'Alliance (Ex 24,3-8) témoigne de la présence de la Parole de Dieu (la Loi) dans le culte, dans sa forme écrite et orale, comme élément central de l'Alliance établie entre Dieu et le peuple d'Israël.

Commentaire [B37] : Témopigne de la

Le déroulement liturgique des trois célébrations de l'Alliance où le peuple d'Israël a renouvelé son engagement envers Dieu (l'assemblée de Sichem, de Josias et d'Esdras) est comparable à celui inauguré au Sinaï. Dans ces trois

assemblées, on reprend le même schéma de l'assemblée type de Sinaï où la lecture de la Loi occupe une place centrale comme texte d'Alliance.

L'assemblée de Josias se réunit autour d'une découverte inattendue: le livre de la loi. Son contenu est lu par le roi lui-même devant tout le peuple et mis en pratique à travers la réforme cultuelle qui proclame un seul Dieu et un seul lieu de culte.

La célébration de l'Alliance après l'exil (l'assemblée d'Esdras) se distingue par des éléments liturgiques nouveaux qui accompagnent la lecture de la Loi: la présence de l'enseignement dans le culte, la durée inhabituelle de la lecture, la disposition des participants. Alors qu'à l'époque de Josias la lecture publique de la Loi semble ne pas être fréquente (c'est plutôt une *découverte!*), à l'époque d'Esdras elle devient le centre d'intérêt du culte.

L'assemblée d'Esdras représente un point très important dans l'histoire d'Israël. Elle nous éclaire d'une part sur la pratique cultuelle avant le retour de l'exil, et d'autre part sur le contenu essentiel du culte synagogal que l'on suppose en train de se fonder à cette époque.

Les théologiens reconnaissent la place centrale que le thème de l'Alliance²⁹² occupe dans l'Ancien Testament. L'Alliance établie entre Dieu et le peuple d'Israël a joué un rôle très important dans le but de la proclamation de la Loi. Renouvelée de temps en temps entre Dieu et son peuple, l'Alliance a perpétué la lecture du texte de la Loi de génération en génération, depuis sa proclamation jusqu'à l'époque d'Esdras, moment où la lecture de la loi commence à prendre une forme organisée.

Nous avons aussi étudié le culte qui s'est déroulé *dans* les deux bâtiments de culte du peuple d'Israël: le Tabernacle et le Temple. À la suite de cette étude, nous avons montré la place centrale du sacrifice dans le culte du Tabernacle et du Temple.

Dans le Tabernacle, la Parole de Dieu est présente sous forme de *parole accomplie* dans l'acte sacrificiel (le culte sacrificiel a comme fondement la Loi de Dieu), comme *parole écrite* (les deux tables de la Loi déposées dans l'arche), mais jamais comme *parole orale* proclamée devant le peuple.

²⁹²Voir P. BUIS. *La notion d'Alliance dans l'Ancien Testament*. (Lectio Divina 88) Paris : Cerf, 1976. p.7.

Dans le Temple, le culte sacrificiel est le centre de la liturgie, durant toute son existence. Cependant, à la différence du Tabernacle, le Temple devient le lieu où la Parole de Dieu commence à être non seulement accomplie dans le culte, mais aussi *parole proclamée*, en particulier à travers les Psaumes, grâce au personnel cultuel qualifié et à la forme du parvis qui permet l'accès et la participation du grand public au culte. Malgré tout, d'après les attestations du texte biblique, le Temple n'est pas le lieu privilégié de la lecture de la Loi.

La Synagogue est l'institution qui joue un rôle très important dans le développement de la lecture publique de la Torah. Nous avons vu que le culte de la synagogue est une pratique qui est née durant de l'exil, et qui a conservé la lecture de la Torah comme élément de culte. Dans le culte synagogal, la lecture de la Torah n'est plus liée à des circonstances, mais elle est la partie centrale du culte, à côté de la lecture des Prophètes et la Prédication. La Torah n'est plus seulement lue, mais aussi expliquée, commentée, enseignée. Tous les éléments du culte (le bâtiment, le mobilier, le personnel) répondent aux besoins d'un culte centré sur la Parole. La lecture de la Torah est organisée d'une façon systématique pour que toute la Bible soit lue.

Commentaire [B38] : Plutôt : dans le culte synagogal

Nous pouvons conclure que le culte biblique ancien est caractérisé par la place centrale donnée à la Parole de Dieu depuis l'époque des Patriarches jusqu'à l'époque de la Synagogue. La Bible nous donne une image restreinte sur le culte ancien. Elle ne nous donne que l'essentiel, mais cela suffit pour voir que la Parole de Dieu a été présente dans le culte et avait une place bien déterminée.

Voici un tableau très sommaire qui montre la place de la Parole de Dieu dans le culte ancien à travers les événements plus importants de l'histoire du peuple d'Israël, que nous avons étudiés dans les quatre chapitres de ce mémoire²⁹³.

Tableaux récapitulatifs: La place de la Parole de Dieu dans le culte ancien

²⁹³ Le tableau n'a pas pour but de montrer l'ordre chronologique des événements, mais plutôt de montrer la place de la Parole de Dieu dans le culte ancien, en tenant compte des données du mémoire.

L'aspect oral de la Parole de Dieu dans le culte de l'Ancien Testament et de la synagogue:

Aspect de la Parole de Dieu	Auditeur de la Parole	L'émetteur de la Parole	Place de la Parole	Temps de la Parole	Lieu de la Parole	Références bibliques
Parole <i>adressée</i>	Les Patriarches	Dieu	Promesse = élément central de l'Alliance	L'époque des Patriarches	Sichem, Béthel, Beer-Schéba	Gn 12.7; Gn26.24,25 Gn 28.13-15
Parole <i>proclamée</i>	Le peuple d'Israel	Dieu	Décalogue = Loi de Dieu et texte d'Alliance	Après la sortie de l'Egypte	Sinaï	Ex 20.1-17
Parole <i>accomplie</i>	Les lévites	Dieu	La Loi = fondement du sacrifice	L'acte sacrificiel	Le Tabernacle et le Temple	Le livre de Lévitique
<i>Lecture</i> de la Parole	Tout Israël : (hommes, femmes, enfants, étrangers)	Les fils de Lévi	Lecture publique de la Loi tous les sept ans	La fête des Tabernacles	Tabernacle, Temple	Dt 31.9-13
<i>Lecture</i> de la Parole	Toutes les tribus d'Israël	Josué	Lecture du livre de la Loi devant toutes les tribus d'Israël	L'assemblée de Sichem	Sichem	Jos 24.1-27 ; Jo 8.30-35

<i>Lecture de la Parole</i>	Tous les habitants de Jérusalem	Josias	Lecture du livre de la Loi devant le peuple	La 18e année du règne de Josias	A la Maison du Seigneur	2 R 23.2
<i>Parole enseignée</i>	L'assemblée d'Esdras	Esdras	Explication, commentaire, enseignement.	Après le retour de l'exil	A proximité du Temple	Ne 8.7,8
<i>Lecture de la Parole et enseignement (prédication)</i>	Les participants au culte	Jésus	Lecture du prophète Esaie et prédication	Le jour du Sabbat	Synagogue de Nazaret	Lc 4.16-30

L'aspect écrit de la Parole de Dieu dans le culte de l'Ancien Testament

Aspect de la Parole de Dieu	L'auteur de l'écrit	La Parole comme texte écrit	Temps de la Parole	Lieu de la Parole	Références bibliques
<i>Parole écrite</i>	Dieu	Les deux tables de pierre	Après la sortie de l'Egypte	Sinaï	Ex 24.12 ; 31.18 32.15 ;
<i>Parole écrite</i>	Moïse	Le livre de l'Alliance	Après la sortie de l'Egypte	Sinaï	Ex 24.4 ; Dt 31.9
<i>Parole écrite</i>	Josué	Le livre de la loi de Dieu	L'assemblée de Sichem	Sichem	Jos 8.34 ; 24.26
<i>Parole écrite</i>	Josué	Inscription : la Loi inscrite sur les pierres de l'autel	L'assemblée de Sichem	Sichem	Jos 8.32

Bibliographie:

I. Les textes anciens

La Bible, traduction œcuménique. Paris : Cerf, Société biblique française, 1988.

SEGOND L. *La sainte Bible.* Genève : Société biblique de Genève, 1979.

II. Les instruments de travail

ARCHER G. *Introduction à l'Ancien Testament.* Saint-Légier : Editions Emmaüs, 1991. 640 p.

BROMILEY G.W. (éd.). *The International Standard Bible Encyclopaedia*. 4 Vol. Grand Rapids, Michigan : W. B. Eerdmans Publishing Company. 1979-1988.

Commentaire [B39] : Êtes-vous sûre de l'orthographe de ce mot ?

CAZELLES H. *Introduction critique à l'Ancien Testament.* (Introduction à la Bible II). Paris : Desclée, 1973. 852 p.

CHOURAQUI A. (éd.) *Dictionnaire de la Bible.* (L'Univers de la Bible). 10 vol. Paris : Lidis, 1982-1985.

COCAGNAC M. *Les symboles bibliques. Lexique théologique.* Paris : Cerf, 1993.

FREEDMAN D.N. (éd.). *The Anchor Bible Dictionary.* Vol. VI. New York : Doubleday, 1992.

GILLIERON B. *Dictionnaire biblique.* 2^e éd. Aubonne : Ed. du Moulin, 1990.

KITTEL G., FRIEDRICH G. (éds.). *Theological Dictionary of the New Testament.* Abridged in one volume by G.W. Bromiley. Grand Rapids, Michigan: W.B. Eerdmans, 1985.

LEON-DUFOUR X. (éd.). *Vocabulaire de théologie biblique.* Paris : Cerf, 1964.

MIQUEL P. *Les mots-clés de la Bible*. Paris : Beauchesne, 1996. 345 p.

RENDTORFF R. *Introduction à l'Ancien Testament*. Paris : Cerf, 1989. 526 p.

SKA J.L. *Introduction à la lecture du Pentateuque. Clés pour l'interprétation des cinq premiers livres de la Bible*. Bruxelles : Lessius, 2000. 391 p.

VIGOUROUX F. (éd.) *Dictionnaire de la Bible*. 10 vol. Paris : Letouzey et Ané, 1926-1928.

WIGODER G. (éd.) *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. Paris : Cerf, 1993.

PIROT L. et ROBERT A. (éds.) ; CAZELLES H. et FEUILLET A. (éds.) ; BRIEND J. et COTHENET E (éds.). *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. 12 vol. Paris : Letouzey et Ané, 1928-1996.

Nouveau Dictionnaire Biblique. 4^e éd. Saint Légier : Emmaüs, 1979.

III. Les livres

ABADIE P. *Le livre d'Esdras et de Néhémie*. (Cahiers Evangile 95) 1996. 66 p.

ABADIE P. *Le livre des Chroniques*. (Cahiers Evangile 87) 1993. 66 p.

AVRIL A-C. et MAISONNEUVE D. *Prières juives*. (Cahier Evangile 68, supplément) 1989. 72 p.

BARBER C.-J. *Néhémie ou l'art de diriger*. Miami, Florida : Editions Vida, 1984. 169 p.

BENOIT C.L. *Esdras-Néhémie Esther*. (A la découverte de la Bible). Vennes sur Lausanne : Ligue pour la découverte de la Bible, s.d, p. 76. 125 p.

BRIEND J. *Traités et serments dans le Proche-Orient ancien*. (Supplément au Cahiers Evangile 81) 1992. 114 p.

BRIEND J. *Une lecture du Pentateuque. La foi d'Israël dans une histoire.* (Cahiers Evangile 15) 1976. 66 p.

BUIS P. *Le livre des Rois.* (Cahiers Evangile 86) 1993. 66 p.

BUIS P. *La notion d'Alliance dans l'Ancien Testamen.* (Lectio Divina 88) Paris : Cerf, 1976. 213 p.

CAZELLES H. *Autour de l'Exode. Etudes.* Paris : Librairie Lecoffre, 1987. 438 p.

COLLIN M. *Le livre des Psaumes.* (Cahiers Evangile 92) 1995. 66 p.

LE DEAUT R. *Liturgie juive et Nouveau Testament. Le témoignage des versions araméennes.* Rome : Institut biblique pontifical, 1965. 90 p.

DEISS L. *Vivre la Parole en communauté.* Paris : Desclée de Brouwer, 1974. 398 p.

GAGNEBIN L. *Le culte à chœur ouvert. Introduction à la liturgie du culte réformé.* Genève : Labor et Fides, 1992. 176 p.

GARCIA LOPEZ F. *Le Décalogue.* (Cahiers Evangile 81) 1992. 66 p.

GARCIA LOPEZ F. *Le Deutéronome.* (Cahiers Evangile 63) 1988. 66 p.

GIBERT P. *Les livres de Samuel et des Rois. De la légende à l'histoire.* (Cahiers Evangile 44) 1983. 62 p.

HAYOUN M.-R. *La liturgie juive.* Paris : Press Universitaires de France, 1994. 126 p.

HUBBARD R.L., Jr (éd.). *Studies in Old Testament Theology. Historical and Contemporary Images of God and God's People.* Dallas : Word Publishing, 1992. 333 p.

JUNGSMANN J.A. *La liturgie des premiers siècles.* Paris : Cerf, 1962. 474 p.

KNIGHT D. (éd.). *Tradition et théologie dans l'Ancien Testament* (Lectio Divina 108). Paris: Cerf, 1982. 357 p.

KUEN A. *Le culte dans la Bible et dans l'histoire*. Saint-Légier : Emmaüs, 1993. 231 p.

KUEN A. *Renouveler le culte*. Saint-Légier : Emmaüs, 1994. 243 p.

LEBEAU R. *Une histoire des Hébreux de Moïse à Jésus*. Paris : Tallandier, 1998. 291 p.

MANNATI M. *Pour prier avec les Psaumes*. (Cahiers Evangile 13) 1975. 71 p.

MARTIN-ACHARD R. *Essai biblique sur les fêtes d'Israël*. Genève : Labor et Fides, 1974. 166 p.

MARX A. *Les sacrifices dans l'Ancien Testament*. (Cahier Evangiles 111) 2000. 66 p.

MICHAELI F. *Le livre de l'Exode* (Commentaire de l'Ancien Testament II). Paris : Delachaux et Niestlé, 1974. 310 p.

MICHAELI F. *Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie* (Commentaire de l'Ancien Testament XVI). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1967. 369 p.

MICHAUD R. *Moïse, histoire et théologie*. Paris : Cerf, 1979. 193 p.

NEHER A. et NEHER R. *Histoire biblique du peuple Israël*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988. 703 p.

VAN OLST E. *The Bible and Liturgy*. Michigan : William B. Eerdmans Publishing Company, 1991. 159 p.

PERROT Ch. *La lecture de la Bible dans la Synagogue. Les anciennes lectures palestiniennes du Shabbat et des fêtes*. Hildesheim : H.A. Gertsenberg, 1973. 300 p.

- PREVOST J-P. *Petit dictionnaire des Psaumes*. (Cahier Evangiles 71) 1990. 70 p.
- VON RAD G. *Théologie de l'Ancien Testament*. Vol. I. Genève : Labor et Fides, 1963. 445 p.
- RENNES J. *Le Deutéronome*. Genève : Labor et Fides, 1967. 258 p.
- RINGGREN H. *La religion d'Israël*. Paris : Payot, 1966. 366 p.
- SOGGIN A. *Le livre de Josué* (Commentaire de l'Ancien Testament Va). Paris : Delachaux et Niestlé, 1970. 186 p.
- TASSIN C. *Le Judaïsme de l'exil au temps de Jésus*. (Cahiers Evangile 55) 1986. 66 p.
- TOURNAY R.J. *Voir et entendre Dieu avec les Psaumes ou la liturgie prophétique du second temple à Jérusalem*. Paris : J. Gabalda et Cie, 1988. 221 p.
- VANHOYE A. *Prêtres anciens, Prêtre nouveau selon le Nouveau Testament*. Paris : Seuil, 1980. 366 p.
- DE VAUX R. *Les institutions de l'Ancien Testament*. Vol. II. Paris : Cerf, 1960. 541 p.
- DE VAUX R. *Histoire ancienne d'Israël. Dès origine à l'installation en Canaan*. Vol. I. Paris : Ed. J. Gabalda et Cie, 1986. 674 p ; *La période des Juges*. Vol. II. Paris : Ed. J. Gabalda et Cie, 1987. 159 p.
- WESTERMANN C. *Théologie de l'Ancien Testament*. Genève : Labor et Fides, 1985. 327 p.
- WILDBERGER H. *Le monde biblique*. Zurich : Ed. Silva, 1962. 123 p.
- GUTHRIE D. (éd.). *Nouveau commentaire biblique*. Saint-Légier : Emmaüs, 1978.

IV. Articles

BLAIR H. « Josué ». In *Nouveau commentaire biblique*. Edité par D. Guthrie (1978). p. 240-261.

CAZELLES H. « Patriarches ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par H. Cazelles et A. Feuillet. Vol. VII (1966). col 81-156.

CHOURAQUI A. « Synagogue ». In *Dictionnaire de la Bible*. (L'Univers de la Bible). Vol X (1985). p. 408.

CLINES D.J. « Images of Yahweh : God in the Pentateuch ». In *Studies in Old Testament Theology. Historical and Contemporary Images of God and God's People*. Edité par R.L. Hubbard. Dallas : Word Publishing, 1992. p. 79-95.

DELAPORTE L. « Hittites ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par L. Pirot et A. Robert. Vol. IV (1949). col 32-110.

KAISER W. « Images for Today : The Torah Speaks Today ». In *Studies in Old Testament Theology. Historical and Contemporary Images of God and God's People*. Edité par R.L. Hubbard. Dallas : Word Publishing, 1992. p. 117-131.

KAPELRUD A. « La tradition et le culte ». In *Tradition et théologie dans l'Ancien Testament* (Lectio Divina 108). Edité par D. Knight. Paris: Cerf, 1982. p. 111-133.

KASTEREN J. V. « Décalogue ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. II (1926). col. 1333.

LASOR W.S. et ESKENAZI T.C. « Synagogue ». In *The International Standard Bible Encyclopaedia*. Edité par G.W. Bromiley. Vol. IV. p. 676-684.

LEGASSE S. « Scribes ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par J. Briend et E. Cothenet. Vol. XII (1996). col 244-281.

LESETRE H. « Patriarche ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. IV (1928). col. 2184.

LESETRE H. « Prière ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1922). col. 663-676.

LESETRE H. « Synagoge ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1899-1906.

LESETRE H. « Tabernacles (Fête des) ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1961-1966.

LESETRE H. « Tabernacle ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 1950-1961.

LIPINSKI E. « Psaumes II. Le Psautier ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par H. Cazelles et A. Feuillet. Vol. IX (1979). col 126-214.

MANGENOT E. « Pentateuque ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. V (1928). col. 50-120.

MANLEY G.T. et HARRISON R.K. « Deutéronome ». In *Nouveau commentaire biblique*. Edité par D. Guthrie (1978). p. 210-239.

MEYERS C. « Temple, Jérusalem » . In *The Anchor Bible Dictionary*. Edité par D. N. Freedman. Vol. VI. (1992). p. 351-368.

NOËL D. «La période perse (538 – 332)». In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002, p. 23-46.

NOËL D. «Jérusalem entre 522 et 515 ». In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002. p. 31-38.

NOËL D. «La période babylonienne (587-539) ». In *Au temps des Empires. De l'Exil à Antiochus Epiphane (587 – 175)*. (Cahiers Evangile 121) 2002. p. 10-13.

PIROT L. et ROBERT A. (éd). « Judaïsme ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Vol. IV (1949). col 1143-1285.

KITTEL G., FRIEDRICH G. (éds.). « ekklesia ». In *Theological Dictionary of the New Testament*. Abridged in one volume by G.W. Bromiley. Grand Rapids, Michigan: W.B. Eerdmans, 1985. p. 397-402

VACANT A. « ekklesia ». In *Dictionnaire de la Bible*. Edité par F. Vigouroux. Vol. II (1926). col. 1599-1601.

DE VAUX R. « Israël (Histoire d') ». In *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Edité par L. Pirot et A. Robert. Vol. IV (1949). col. 729-777.

WIGODER G. (éd.). « Sanctuaire ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. (1993). p. 1020-1021.

WIGODER G. (éd.). « Torah, lecture de la ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. (1993). p. 1130-1134.

WIGODER G. (éd.). « Torah ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. (1993). p. 1124-1127.

WIGODER G. (éd.). « Patriarches ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme* (1993). p. 853-854.

WIGODER G. (éd.). « Synagogue ». In *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*. (1993). p. 1080-1084.

« Les Psaumes. Introduction ». In *La Bible TOB*. Paris : Cerf, 1988. p. 764-769.

« Synagogue ». In *Nouveau Dictionnaire Biblique*. 4^e éd. (1979). p. 726-727.

Table des matières

Introduction générale	5
I. LE CULTE À L'ÉPOQUE DES PATRIARCHES	8
Introduction.....	8
A. Le culte des Patriarches – origine du culte du peuple d'Israël	10
1. Le culte du Dieu unique	10
2. Le culte du Dieu personnel qui établit l'alliance avec son peuple.	12
B. La place de la Parole de Dieu dans le culte des Patriarches	14
Le scéma des récits patriarcaux	17
Conclusion au chap. I	19
II. LE CULTE EN DEHORS DES BÂTIMENTS DE CULTE	20
Introduction.....	20
A. La fête des Tabernacles	20
1. L'hypothèse de G. von Rad	21
La fête des Tabernacles	23
L'alliance de Sinaï.....	23
L'alliance de Sichem.....	23
2. L'hypothèse de G.E. Mendenhall.....	23
Conclusion :	24
B. La proclamation du Décalogue (Ex 20.1-17).....	26
C. La célébration de l'Alliance	29
1. L'Alliance au Sinaï	30
a. La structure du livre de l'Exode	30
b. La conclusion de l'Alliance : Ex 24	31
2. Le renouvellement de l'Alliance : L'assemblée de Sichem, de Josias et d'Esdras.....	34
Introduction.....	34
a. L'assemblée de Sichem (Jos 24.1-27 ; Jos 8.30-35)	34
Tableau comparatif des textes d' Alliance :	38

b. L'assemblée de Josias (2 R 22-23 et 2 Ch 34)	39
Tableau comparatif : L'assemblée de Sinaï et l'assemblée de Josias.....	44
c. L'assemblée d'Esdras	44
Tableau des éléments du culte dans l'assemblée d'Esdras :	51
Conclusion au chap. II.....	53
Excursus : Jos 24, Jos 8.30-35 et Dt 27 ss	55
Conclusion :	57
III. LE CULTE DANS DES BÂTIMENTS DE CULTE	58
A. Le culte dans le Tabernacle.....	58
Conclusion :.....	60
B. Le Tabernacle depuis le désert jusqu'à David.....	62
C. Le culte dans le Temple	65
1. Le Temple dans l'histoire.....	65
a. Le Temple de Salomon.....	65
b. Le Temple de Zorobabel (le second Temple)	66
c. Le Temple d'Hérode.....	67
2. Le fonctionnement du culte dans le Temple	68
a. Les officiants du culte.....	69
b. La structure du Temple	70
c. Le culte à travers les Psaumes.	71
Conclusion au chap. III.....	73
IV. LE CULTE À LA SYNAGOGUE.....	74
Introduction.....	74
A. Origine de la synagogue	75
B. Contexte historique.....	76
1. La période babylonienne. L'Exil (597– 538 av. J.-C)	76
a. La vie politique, économique et sociale des juifs exilés	77
b. La vie spirituelle	78
2. La domination perse : le retour de l'Exil et la Restauration (539 av. J.-C – 333 av. J.-C).....	80

C. Le culte à la synagogue	83
1. Le bâtiment et le mobilier.....	83
2. Le personnel du culte	84
3. Le culte	85
a. La prière et la bénédiction.....	86
b. La lecture de la Torah	87
c. La lecture des Prophètes (<i>haphtarah</i>) et la prédication.....	88
d. La prédication (l'homélie).....	89
4. Le culte synagogal dans Ac 13.15-22 et Lc 4.16-30.....	90
Conclusion au chap. IV.....	92
 Conclusion générale.....	94
Tableaux récapitulatifs: La place de la Parole de Dieu dans le culte ancien	96
L'aspect oral de la Parole de Dieu dans le culte de l'Ancien Testament et de la synagogue:.....	98
L'aspect écrit de la Parole de Dieu dans le culte de l'Ancien Testament.....	100
 Bibliographie:	101
Table des matières	109